



Économie
La deuxième
révolution
tranquille
page C3

Claude Picher



Télévision
MusiMax trouve
enfin son erre
d'aller
page C16

Louise Cousineau



Télévision
Regardez-moi
dans les yeux
page C17

Nathalie Petrowsky



Hockey
L'après-carrière
de Denis Savard
page S5

Réjean Tremblay

Ottawa et Québec versent 3 millions à l'OSM

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Maintenant que les musiciens de l'Orchestre Symphonique de Montréal ont repris leur place devant le chef Charles Dutoit après une grève de trois semaines, Québec et Ottawa accordent leurs violons pour déposer un plan de sauvetage de l'institution montréalaise.

Selon les informations recueillies hier par *La Presse*, les gouvernements provincial et fédéral mettront chacun entre un et deux millions sur trois ans pour permettre à l'OSM de sortir la tête de l'eau.

Aux trois millions accordés par les deux paliers de gouvernement, viendra s'ajouter plus d'un million recueilli auprès du secteur privé.

L'OSM pourra donc, au cours des trois prochaines années, bénéficier d'un plan de survie d'au moins 4,5 millions, ce qui est tout de même inférieur à son déficit accumulé de 5,5 millions. Pour la seule année 1996-97, l'Orchestre a enregistré un déficit de 1,5 million, soit 13 % de ses revenus totaux de 11 millions.

Voir OTTAWA en A2



PHOTO: La Presse

Le Cirque du Soleil présente *O*, sa plus récente création, à Las Vegas, dans un théâtre construit au coût de 42 millions US pour répondre à ses besoins. La scène aquatique produit entre autres un effet spectaculaire.

Las Vegas baigne dans l'O

Le Cirque du Soleil se produit depuis hier sur une scène aquatique unique au monde

SUZANNE COLPRON
LAS VEGAS

D'une originalité sans pareil, *O*, le tout dernier spectacle du Cirque du Soleil, est à l'affiche depuis hier dans un hôtel de Las Vegas.

Particularité: sa scène aquatique.

O, comme son nom l'indique, se déroule dans l'eau, 1,5 million de gallons de liquide turquoise baigné de lumière. Sa réalisation a posé des problèmes inimaginables aux concepteurs et aux ingénieurs québécois appelés en renfort par les architectes américains.

Patrick Bergé, le président de Scéno Plus, une compagnie associée au Cirque et engagée pour

dessiner et réaliser l'aménagement de ce théâtre de 42 millions US, en sait quelque chose. Avec son équipe, il a consacré 12 000 heures au projet en trois ans.

Résultat: le théâtre Belagio oppose la technologie la plus avancée à un décor baroque parfaitement intégré à l'hôtel du même nom, le plus récent de Las Vegas, mais aussi le plus luxueux et le plus romantique.

Les travaux de construction ont débuté en février 1996 et se sont terminés en janvier dernier. D'une conception ultra-moderne, la salle a été dessinée par l'architecte montréalais Michel Aubé de Scéno Plus. Elle représente un opéra européen du XIV^e siècle avec gradins et balcons. La hauteur de la scène, du fond du bassin au plafond, est de 145 pieds: neuf étages!

Pour s'y rendre, il faut traverser le casino de

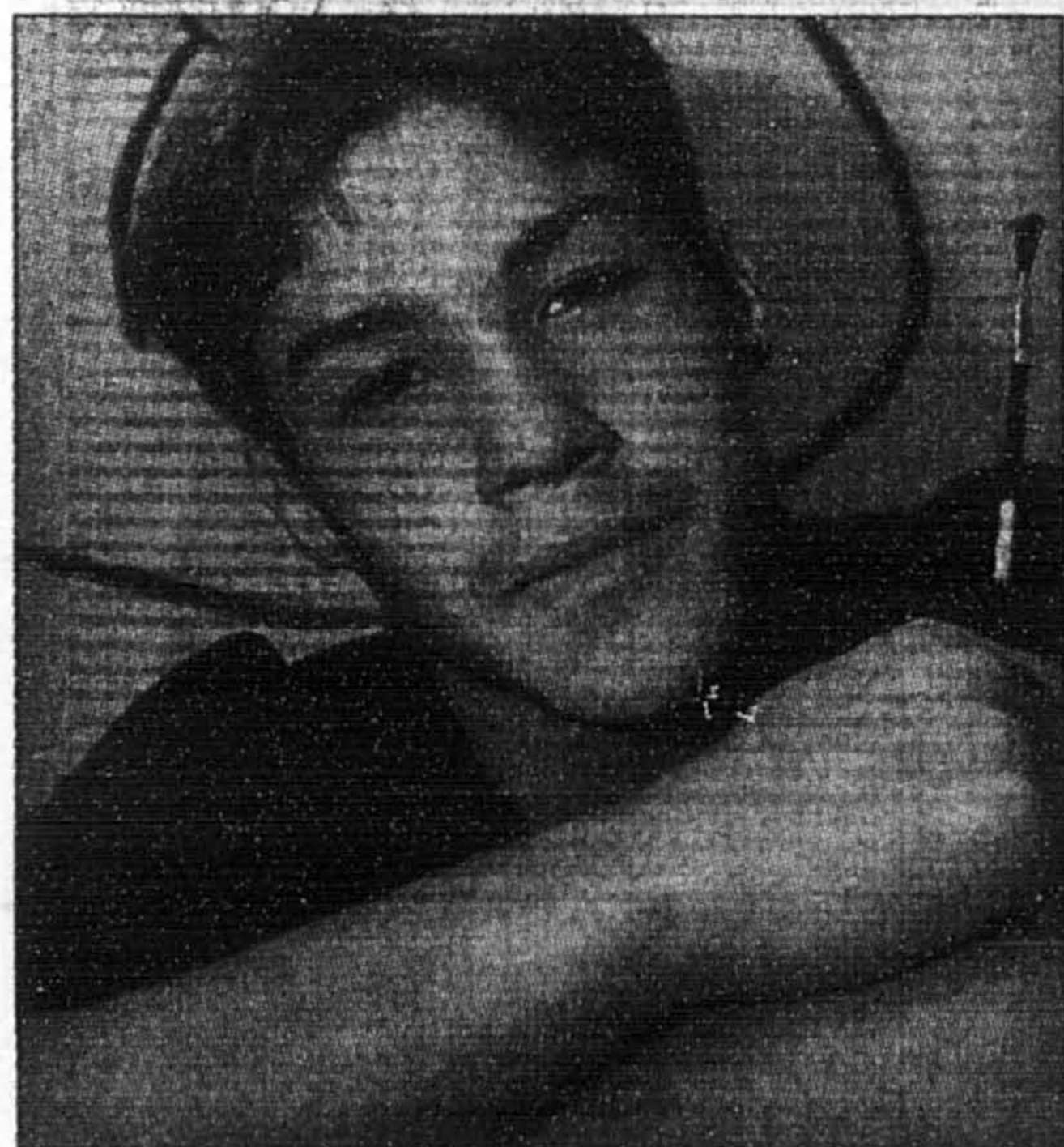
l'hôtel, ses machines à sous, ses tables de jeux, ses bars et restaurants. Le théâtre fait partie intégrante du casino, on ne le voit ni de l'intérieur ni de l'extérieur. C'est seulement une fois les portes franchies que l'on découvre les 1800 sièges, la scène aquatique immense et le plafond plus immense encore, composé d'une coupole de métal entourée de 4330 ampoules halogènes.

La construction du plafond a demandé une expertise poussée, des mois de travail et la réalisation d'un prototype de 75 000 US. Il est fait d'un treillis de métal semblable à de la cage à poule posée en deux épaisseurs. Un lustre en forme de serpent décore son centre.

Voir LAS VEGAS en A2

■ Autre texte, page C16

La Presse a 115 ans!



PHOTOS ARMAND TROTTIER, La Presse

Les deux bébés du centenaire de *La Presse*, Simon Hatin et Maude Rocheleau, respectivement de Tétreaultville et de Pointe-aux-Trembles, soufflent aujourd'hui 14 bougies sur leur gâteau d'anniversaire. Et c'est également jour de fête à *La Presse*, le plus grand quotidien français d'Amérique, qui entre en ce 20 octobre 1998 dans sa 115^e année d'existence. Nés le jour du centenaire de *La Presse* — le 20 octobre 1984 — Simon et Maude ont bien grandi depuis. Simon, qui fréquente la polyvalente Louis-Riel, mesure près de six pieds et se passionne pour l'art, le basket-ball et les activités de plein air. Ses parents lui permettent même de gribouiller librement sur les murs de sa chambre. Quant à Maude, musicienne dans l'âme, elle apprend à maîtriser la clarinette à la polyvalente Anjou. L'adolescente suit aussi des cours de karaté, en plus de s'impliquer dans le mouvement scout. Bon anniversaire!

Le terrorisme financé par des dons de charité

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

De 10 à 15 milliards de dollars versés par les Canadiens à des oeuvres de bienfaisance dûment reconnues au pays sont acheminés chaque année à l'étranger pour financer des groupes terroristes.

Le cabinet fédéral a été informé par le solliciteur général Andy Scott qu'au moins deux douzaines de ces organisations, qui ont le statut d'oeuvres de bienfaisance, détournent l'argent de leurs donateurs pour l'acheminer à des groupes terroristes du Moyen-Orient, d'Algérie, d'Irlande du Nord, du Sri Lanka, de l'Indonésie, de l'Inde et d'Amérique latine.

« Le Canada s'est fait une réputation mondiale d'apôtre de la paix, il risque aussi de devenir célèbre pour son financement des conflits et du terrorisme à l'étranger », commente le député libéral de Wenworth-Burlington, John Brydon, un spécialiste des oeuvres de bienfaisance, une industrie qui génère 96 milliards de dollars de dons par année et qui, dit-il, est peu réglementée et pratiquement pas surveillée par les gouvernements fédéral et provinciaux.

« Des 96 milliards recueillis auprès des Canadiens par les 73 000 oeuvres de bienfaisance canadiennes, confie M. Brydon à *La Presse*, j'estime qu'entre 10 et 15 milliards servent à subventionner le terrorisme international. C'est l'équivalent de nos prochains surplus budgétaires. C'est beaucoup d'argent. »

John Brydon ainsi que David Harris, ce dernier dirige le Centre de recherches stratégiques Insignis et fut chef de la planification stratégique du Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS), rappellent à *La Presse* que les preuves ne manquent pas des activités illicites de certaines oeuvres de bienfaisance.

Le SCRS lui-même, dans son dernier rapport publié sur son site Internet, souligne la gravité du problème.

Il est bien connu, soutient Brydon, que l'IRA est financée depuis plusieurs années par des fonds en provenance de Toronto.

Voir LE TERRORISME en A2

438
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- index B5
- immobilier B5 et B6
- marchandises B6
- emplois B6 et B7
- automobile

- affaires C12
Arts et spectacles C16 à C23
- horaire spectacles C20
- horaire télévision C18
Bandes dessinées B7

Bridge C25
Décès C27
Économie C1 à C15
Feuilleton C24
Êtes-vous observateur? B5

Horoscope B6
Laval A9
Loteries A2 et A4
Monde B4 et C8
Mots croisés B6 et S10
Mot mystère C24

Opinions B3
Politique B1 et B8
Rive-Sud A10
Tabloid Sports
- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

La révolution
culturelle
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Éclaircies
Max. 11, min. 2
cahier Sports,
page 16



6 21924 98765 1

HONDA



298\$
par mois, location 48 mois
TRANSPORT
ET PRÉPARATION INCLUS

ou

4,8%
SUR FINANCEMENT D'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS
SUR TOUTES LES CR-V 1998 NEUFS.

Après, c'est fini, n-i-ni!

Suites de la une

Las Vegas baigne dans l'O

LAS VEGAS / Suite de la page A1

Mais sa réalisation n'est rien en comparaison des problèmes posés par la création d'une scène aquatique unique au monde. Claude-André Roy, de Scéno Plus, a fait de nombreux voyages en Europe à la recherche de théâtres semblables. En vain, ça n'existe pas. « Je serais allé n'importe où dans le monde si j'avais pu trouver un théâtre qui présente ces conditions-là, même en petites dimensions », a-t-il confié au Belagio.

Principal défi: maîtriser la température et l'humidité ambiantes. Comment faire, en effet, pour que la température de l'eau soit assez

chaude pour les artistes et celle de la salle assez fraîche pour les spectateurs? Des ingénieurs de Montréal ont utilisé une technique spéciale de ventilation pour créer deux microclimats différents.

De l'air froid à 55 degrés Fahrenheit est issu de trous d'aération situés sous chacun des 1800 sièges, dans le but d'éviter la création de condensation et d'humidité. La salle a été divisée en plusieurs sections d'air, contrôlées séparément les unes des autres.

Autre défi: l'électricité. Il fallait trouver le moyen de protéger la vie des artistes et des techniciens qui travaillent dans l'eau en présence de plusieurs appareils électriques et de 108 ampoules incandescentes

sous-marines. « On ne voulait pas prendre le risque qu'un court-circuit se produise et que les 40 artistes grillent d'un coup », a expliqué Patrick Bergé.

Aussi, le Cirque du Soleil s'est doté du premier système de gradation interruptible, réalisé dans les bureaux de Scéno Plus et fabriqué par une compagnie américaine, qui en installe désormais partout aux États-Unis.

Les experts en aménagement ont aussi fait des recherches pour éliminer le clapotis des vagues qui se brisent sur les parois du bassin. La rigole qui l'entoure contient des cailloux de différentes tailles, qui absorbent complètement le bruit.

Tous les éléments du décor ont

été conçus pour résister à la corrosion, à la rouille et à l'humidité. En outre, 12 plongeurs travaillent en permanence sous l'eau à chaque représentation d'O pour faire fonctionner le matériel.

Le travail avec l'eau a aussi posé de gros défis aux costumiers qui ont dû trouver un matériau qui soit non seulement durable mais qui épouse les lignes du corps et sèche rapidement. Sans parler des maquillages hydrofuges qui ont demandé des tests savants. Et du système d'éclairage, élaboré pendant deux ans, en raison de la propriété réfléchissante de l'eau.

« On est allé à la bonne école », a conclu Patrick Bergé. Tout ça pour dire qu'on ne réalise pas une scène aquatique en un plongeon.

Cannabis: sentence symbolique imposée à un malade

Agence France-Presse CALGARY

Un homme souffrant de sclérose multiples a été condamné à 500 dollars d'amende dans une affaire de consommation de cannabis à des fins thérapeutiques, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Grant Krieger, 44 ans, avait été accusé en juin dernier à Calgary de possession de cannabis dans le but d'en faire le trafic et risquait normalement une peine de prison.

Le juge Robert Davie a considéré la « situation exceptionnelle » dans laquelle se trouvait l'accusé, qui a toujours plaidé avoir consommé la drogue pour diminuer ses douleurs et améliorer sa qualité de vie, mais qui avait aussi admis avoir procuré du cannabis à un autre malade.

Le juge a souligné que le geste de l'accusé n'avait pas été motivé par une recherche de profit, ajoutant qu'il s'agissait plutôt d'un « acte de désobéissance civile » destiné à attirer l'attention sur la cause qu'il défend.

« C'est mieux que la prison », a déclaré M. Krieger à l'énoncé du jugement, ajoutant que cela « ne changerait pas sa manière de faire les choses ».

M. Krieger qui s'est lancé dans une croisade pour la légalisation de l'usage du cannabis à des fins thérapeutiques, a estimé que la société n'avait pas à dicter aux gens la manière dont ils doivent se soigner.

Ottawa et Québec versent 3 millions à l'OSM

OTTAWA / Suite de la page A1

Les prières du maestro Charles Dutoit, qui demandait il y a deux semaines que l'on « sauve le trésor national qu'est l'OSM », semblent donc avoir été entendues par les gouvernements.

Mais même avec ce plan de sauvetage, l'OSM n'est pas sorti du bois. Comme le mentionnait le vice-premier ministre Bernard Landry pendant la grève, les grandes entreprises du Québec font peu pour l'institution.

Les commandites du privé ne représentent en effet que 17 % des revenus totaux de l'Orchestre, alors que les orchestres symphoniques de Vancouver et de Toronto récoltent respective-

ment 24 % et 27 % auprès des entrepreneurs mécènes.

De plus, l'OSM vient d'accorder des augmentations salariales de 19 % sur six ans à ses 98 musiciens, un élément à ajouter dans la colonne des dépenses.

Malgré le plan de survie fédéral-provincial, des sources proches du dossier craignent que la santé financière de l'OSM ne soit guère plus encourageante dans trois ans s'il n'arrive pas à générer plus de fonds du privé.

À plus long terme, le gouvernement fédéral étudie la possibilité de mettre sur pied un fonds national de stabilisation dont le mandat serait justement de venir en aide aux organismes culturels en difficulté. Ce fonds, qui devrait voir

le jour sous peu, fonctionnera selon des règles strictes. Pour y accéder, les organismes devront montrer leurs états financiers et travailler de concert avec les gestionnaires du fonds pour revoir leur plan de financement et de mise en marché.

« C'est la piste la plus sérieuse pour sortir l'OSM de ses problèmes, on ne pourra pas intervenir à chaque fois », indique une source gouvernementale.

De plus, pour avoir droit à l'aide du fonds, ces organismes ne pourront avoir une dette dépassant un certain pourcentage de leurs revenus. On cite notamment l'exemple du fonds de stabilisation de Vancouver, qui exige des organismes que leur ratio dette/revenus ne dépasse pas 25 %.

Le terrorisme financé par des dons de charité

LE TERRORISME / suite de la page A1

Il est aussi bien connu qu'un groupe sikh de l'Ouest, la Société Babbar Khalsa de Colombie-Britannique, avait obtenu en 1993 le statut d'organisme de charité même si elle avait déjà été identifiée comme groupe terroriste actif dont le but était l'indépendance du pays sikh. On se souviendra de plus qu'en octobre 1996 le *Toronto Star* avait révélé que des oeuvres de bienfaisance canadiennes, dont le Toronto Zionist Council, acheminaient des fonds aux colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie, même si le Canada considère les colonies de peuplement comme des entraves à la paix dans la région.

Dans sa Déclaration sur la sécurité nationale d'avril dernier, Andy Scott sonnait l'alarme en faisant état de ses efforts pour « qu'il soit nettement plus difficile, pour les groupes terroristes, d'amasser des

fonds au Canada. Des Canadiens, écrivait-il, font des dons à des groupes en pensant qu'ils serviront à des fins humanitaires. Il incombe aux gouvernements d'enquêter sur ces collectes de fonds effectuées sous le couvert d'oeuvres de bienfaisance, et le gouvernement du Canada est bien décidé à le faire de concert avec ses partenaires du G8 ».

M. Scott et le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, ont ainsi récemment suggéré au cabinet, selon une source gouvernementale, des mesures qui permettraient aux autorités de révoquer les permis des oeuvres de bienfaisance reconnues coupables d'encourager le terrorisme et les conflits armés.

Mais la proposition n'a pas eu l'heur de plaire à certains ministres qui craignent les conséquences politiques d'une telle décision. Ils s'inquiètent notamment du mécontentement qu'un resserrement de la loi pourrait créer au sein des minorités ethniques.

Pour John Brydon, c'est un argument qui ne tient pas parce que, selon son expérience, la majorité des membres des minorités ethniques se sentiraient rassurés si certains de leurs pairs au Canada ne se livraient pas à des activités liées au terrorisme.

En attendant, John Brydon a fait adopter fin septembre un amendement à la Loi sur la concurrence qui assujettit les oeuvres de bienfaisance aux mêmes pénalités que celles imposées aux entreprises à but lucratif. Si une oeuvre de bienfaisance donne des indications fausses ou trompeuses sur ses objectifs, ses responsables sont désormais passibles d'une peine d'emprisonnement de cinq ans.

« Mais ce n'est pas suffisant, plaide le député libéral. Ce qu'il faut faire, c'est rendre illégal la collecte de fonds pour financer des conflits à l'étranger. » Le solliciteur général, indique-t-on à son bureau, n'a pas encore renoncé à convaincre le cabinet du bien-fondé d'un tel projet.



Andy Scott, solliciteur général

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser
les informations de La Presse et celles des services
de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de
reproduction des informations particulières à
La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 286
à quatre chiffres : 4793

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;

■ à Montréal: cégep Ahuntsic, agora, 9155, rue Saint-Hubert, de 10 h à 16 h.

Objectif: 150 donneurs;

■ à Montréal: Université de Montréal, pavillon principal, aile U-1, 2900, boul. Édouard-Montpetit, de 10 h à 16 h.

Objectif: 100 donneurs;

■ à Montréal: collège Maisonneuve, vivoir, 3800, rue Sherbrooke Est, de 9 h 30 à 15 h 30. Objectif: 200 donneurs;

■ à Tracy: cégep Sorel-Tracy, hall d'entrée, 3000, boul. de la Mairie, de 10 h à 16 h.

Objectif: 130 donneurs;

■ à Saint-Antoine: Fugère Pontiac Buick, 155, boul. Lachapelle, de 14 h à 20 h.

Objectif: 150 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Entre romantisme et modernisme

■ Un nouvel air de mode souffle sur Paris. Oscillant entre modernisme et romantisme, enrichies ça et là d'envolées futuristes, les quelque 130 collections printemps-été 1999 qui ont défilé dans la Ville Lumière la semaine dernière ont désormais presque toutes ce penchant pour les fines architectures légèrement décaïées et dépouillées, inspirées par l'Orient.

À lire demain dans le cahier Mode.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire
connaître votre opinion, composez le 285-7333;
au son de la voix, faites le 1.

Le conflit étant réglé, croyez-vous
maintenant que l'OSM pourra dénicher
de nouveaux mécènes pour enfin
survivre?

Croyez-vous que Pinochet réussira à éviter son ex-
tradition en Espagne?

À cette question posée hier, le pourcentage des
réponses obtenues a été:

Oui: 45 %
Non: 55 %

GAGNEZ
25 000\$

en crédit applicable à l'achat ou à la location
de votre prochain véhicule Chrysler.
Aucun achat requis. 18 ans et plus. Détails
et règlement complets chez votre
concessionnaire Chrysler participant.

★ L'ÉVÉNEMENT ★
« IMAGINEZ-VOUS
EN CHRYSLER »

Seulement chez votre
concessionnaire Chrysler.



Association publicitaire des
concessionnaires Chrysler Inc.
www.chryslercanada.ca

L'événement «Imaginez-vous en Chrysler» est en vigueur du 12 octobre au 30 novembre 1998.
Le tirage aura lieu le 14 décembre 1998 à 15 h chez Chrysler Canada ltée au 3000, route Transcanadienne, Pointe-Châlie (Québec) H9R 1B1. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation reçus.

Montréal métro

L'EXPRESS
DU MATIN



Corps repêché

■ Des plongeurs de la Sûreté du Québec ont réussi, en fin d'après-midi hier, à repêcher le corps de Daniel Rousseau, 47 ans, disparu depuis la chute, dimanche, d'un hydravion dans le lac Verduin, à une trentaine de minutes en avion de Sainte-Anne-du-Lac, dans la région de Mont-Laurier. Le pilote et un autre passager ont réussi à regagner la rive à la nage, mais M. Rousseau, selon eux, ne serait pas parvenu à se détacher. Le pilote de l'appareil, un Cessna 185, venait de décoller et il aurait décidé de rebrousser chemin à cause des vents violents. M. Rousseau demeurait à Montréal.

Agresseur accusé

■ Christopher Webster, un homme de 35 ans, de Saint-Lazare, en banlieue nord-ouest de Montréal, a formellement été accusé, hier, d'agression sexuelle sur un garçonnet de moins de 10 ans. Le prévenu qui a comparu au palais de justice de Valleyfield, est soupçonné par la police régionale des Seigneuries de plusieurs autres crimes à caractère sexuel commis sur de jeunes enfants dont il avait la garde. L'individu qui est sans travail s'est lui-même livré vendredi dernier aux autorités policières. Il devra subir une évaluation médicale avant de revenir devant le tribunal, mercredi, pour faire face à d'autres accusations d'agression sexuelle commises sur trois autres victimes de moins de 10 ans.

Bronzage Molotov

■ L'attentat au cocktail Molotov dirigé contre le salon de bronzage Pause-Soleil du 4611, rue Wellington, à Verdun, serait-il un geste de vengeance à l'endroit du propriétaire du commerce? C'est à cette question que tentent de répondre les policiers de la section des incendies criminels du SPCUM appelés sur les lieux de l'attentat survenu vers minuit quarante hier matin alors que des individus ont lancé une bouteille de bière remplie d'accélérateur dans la façade vitrée du commerce. Le début d'incendie a rapidement été maîtrisé et les dommages seraient peu élevés.

Feuilles mortes

■ C'est demain que la Ville de Montréal entreprend, et pour quatre semaines consécutives, la collecte des feuilles mortes sur l'ensemble de son territoire. Le Service des travaux publics demande aux citoyens de conserver leurs sacs de feuilles et de ne pas jeter aux ordures cette précieuse ressource. Les collectes de feuilles, réalisées depuis 1989, permettent de produire chaque année un compost de qualité utilisé pour les différents travaux horticoles de la ville.

Adolescent disparu

■ Christian Kezar Gariépy, 12 ans, est disparu de son domicile depuis le 6 octobre. Mesurant 1m47 et pesant 42 kg, il a les cheveux et les yeux bruns. Toute information à son sujet peut être transmise à l'enquêteur Yvon Desjardins de la police de la CUM au 280-4154.

Fin du téléthon

■ La Fondation Jean Lapointe est en train de développer une nouvelle formule de collecte de fonds qui sera mise de l'avant dès 1999 et qui remplacera le téléthon Jean Lapointe. Depuis 13 ans, cette activité a permis de récolter plus de 20 millions de dollars, distribués à divers organismes québécois oeuvrant auprès des personnes aux prises avec des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie. Toutefois, les membres du conseil d'administration ont constaté depuis quelques années une baisse constante des dons recueillis grâce au téléthon, dont les coûts sont devenus très élevés. La nouvelle approche permettra de verser davantage d'argent directement dans la fondation. Jean Lapointe appuie la décision du conseil, dont il fait partie.

Prise en otage par son « ex »

Un homme en instance de divorce se rend après un siège de cinq heures

MARCEL LAROCHE

Armé d'un exacto braqué sous la gorge de sa femme, un homme a tenu les policiers en haleine pendant plus de cinq heures, hier, menaçant de tuer son otage, avant de finalement laisser tomber son arme et de la libérer saine et sauve.

En instance de divorce et déjà accusé de violence conjugale, Daniel Topolovec a fait vivre des heures cauchemardesques à sa victime, allant même jusqu'à se taillader les poignets sous ses yeux pour lui faire comprendre son profond désespoir.

Blessé et passablement affaibli, l'homme de 35 ans s'est finalement rendu sans résistance aux policiers, au grand soulagement de son ex-conjointe de 31 ans qui s'en est sortie avec un violent choc nerveux.

Ce drame s'est déroulé au domicile du couple, un petit bungalow du 613, rue Bellevue Nord, à Greenfield Park, sur la Rive-Sud.

Passé violent

Forcé de quitter le foyer familial depuis que sa femme a entrepris des procédures de divorce, Daniel Topolovec a été appréhendé le mois dernier par les policiers municipaux de Greenfield Park et accusé de voies de fait, agression sexuelle et séquestration à l'endroit de la mère de ses trois enfants.

Il a pu recouvrer sa liberté le 17 septembre sous certaines conditions, dont celles de ne pas communiquer avec sa victime et de ne pas se trouver à moins de 100 mètres de son domicile, mais il a fait fi de cette ordonnance en se présentant hier matin rue Bellevue.

Le hasard a voulu qu'une amie de la jeune femme aille à la maison, vers 10h50 hier matin. « Présentant le drame, l'amie s'est rendue chez un voisin et a communiqué avec le 911 pour donner l'alerte », a dit hier le sergent



Daniel Topolovec, qui s'est tailladé les poignets pendant cette prise d'otage, a quitté la maison de la rue Bellevue sur une civière.

Pierre Giroux, de la sûreté municipale de Greenfield Park.

En apercevant un policier à la porte, Topolovec a accepté de laisser partir les trois enfants, mais a refusé d'en faire autant pour son ex-conjointe qu'il a entraînée vers la salle de bains en la menaçant avec un exacto.

Voyant que l'homme, qui aurait déjà attenté à ses jours récemment,

refusait obstinément de relâcher son otage, les policiers ont demandé l'assistance technique de leurs collègues de la SQ. Un périmètre de sécurité a été dressé autour de la maison et les membres du groupe tactique d'intervention ont amorcé des négociations avec le suspect qui n'a jamais coupé le contact.

Après de longs pourparlers, le forcené qui s'était tailladé les poi-

gnets pendant les négociations s'est finalement rendu vers 16h30.

L'homme et la femme ont été transportés par ambulance à l'hôpital Charles-LeMoine, où Topolovec a été soigné pour des coupures aux poignets et sa victime pour un violent choc nerveux.

Dès que son état de santé le permettra, Topolovec sera traduit devant un juge de la Cour du Québec, au palais de justice de Longueuil.

Forcené délogé au gaz lacrymogène

MARCEL LAROCHE

Recherché pour un vol à main armée commis dans un dépanneur, un homme s'est barricadé pendant près de six heures dans son appartement avant d'être finalement appréhendé par les policiers de la CUM.

L'incident, qui n'est pas passé inaperçu puisque les policiers avaient dressé un périmètre de sécurité et utilisé des gaz lacrymogènes pour déloger le suspect, est survenu dimanche soir dans un im-

meuble à logements du 9271 de la 16^e Avenue, dans le quartier Saint-Michel, à Montréal.

L'opération policière s'est terminée un peu avant 5 h hier matin par l'arrestation de Serge Pellerin, un récidiviste de 38 ans.

Toute l'affaire a commencé lorsqu'un voleur a fait irruption, vers 18 h 10 dimanche, au dépanneur Esposito du 2836, rue Springland, à Montréal. Armé d'un couteau, il a forcé l'employée à lui remettre les quelques dizaines de dollars contenus dans le tiroir-caisse pour ensuite prendre la fuite.

Grâce au signalement du voleur aperçu par des témoins, les policiers ont pensé qu'il pouvait s'agir de Serge Pellerin, un Montréalais déjà arrêté dans le passé pour des crimes semblables. Lorsque les sergents-détectives Vachon et Sinotte, du Centre d'enquêtes Sud du SPCUM, se sont présentés à son logement de la 16^e Avenue, vers 22 h 30, il a refusé de leur ouvrir la porte. Devant le comportement belliqueux de Pellerin qui s'était barricadé dans son appartement, les policiers ont dressé un périmètre de sécurité et ont fait appel au lieu-

tenant-détective Normand Thibault et aux négociateurs Michel Lebeau et Robert Derôme, de la section des vols qualifiés du SPCUM.

Devant l'échec des négociations, les membres du groupe tactique du SPCUM ont finalement pris d'assaut le logement vers 4 h 50 hier matin, en se servant de gaz neutralisants pour maîtriser le suspect qui était seul à la maison.

Pellerin a été écroué en attendant d'être accusé de vol qualifié et de possession d'arme, au palais de justice de Montréal.

La SAQ renonce aux cigares

Compte tenu de l'ampleur et de la virulence des réactions suscitées par sa décision de vendre des cigares, sur une base expérimentale, dans un certain nombre de succursales, la SAQ a décidé de mettre fin dès maintenant à cette expérience.

L'entreprise veut par là signifier sa ferme intention de ne pas contribuer, ni sembler contribuer, à quelque menace que ce soit à la santé publique ou à quelconque nuisance que ce soit au commerce des magasins spécialisés dans la vente des produits du tabac.

Cette expérience pilote a été lancée la semaine dernière dans une trentaine de succursales.

L'opération s'inscrivait dans le cadre de la tendance, de plus en plus populaire, à marier la consommation d'alcools fins et la dégustation de cigares.

Elle était limitée aux succursales qui offrent la plus grande gamme de ces alcools fins (magasins Sélection, quelques magasins Classique et la boutique spécialisée Whisky et cie). Par ailleurs, compte tenu du nombre limité de cigares offerts (six types de cigares), la SAQ n'était nullement en mesure de concurrencer les magasins spécialisés en la matière.

AILES
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir

MODE FÉMININE EN SOLDE

Économisez sur les plus belles collections de la saison, des plus chic aux plus décontractées en passant par les accessoires. Profitez-en!

Sauf exception, détails en magasin.

20%

de rabais

10 jours seulement

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537

Un consortium privé est prêt à assumer la construction d'un pont dans l'axe de la 25

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Un consortium privé formé des firmes québécoises Dessau-Soprin, SNC-Lavalin et de l'entreprise française TransRoute est prêt à assumer entièrement la construction d'un pont reliant Laval et l'est de Montréal dans l'axe de la 25, moyennant un péage d'au plus 2 \$ par passage.

« Le projet (évalué entre 150 et 200 millions) est viable », assure le responsable des ventes et du marketing chez Dessau-Soprin, Rosaire Sauriol, qui prédit une forte compétition entre entreprises québécoises, ontariennes, américaines et françaises si le gouvernement accepte d'ouvrir ce premier axe routier au péage. Selon lui, beaucoup d'automobilistes et de camionneurs sont prêts à payer 4 \$ par jour pour sauver du temps.

Les firmes estiment que ce lien entre Montréal-Anjou et Laval serait le projet de route à péage le plus susceptible de s'autofinancer au Québec, étant donné la densité de circulation dans le secteur. M. Sauriol évoque une demande potentielle de 18 000 véhicules sur trois heures en pointe matinale. Les compagnies pourraient assumer la construction du pont en échange d'une concession de 25 à 30 ans de l'État.

Dessau a aussi étudié d'autres projets, comme le prolongement de

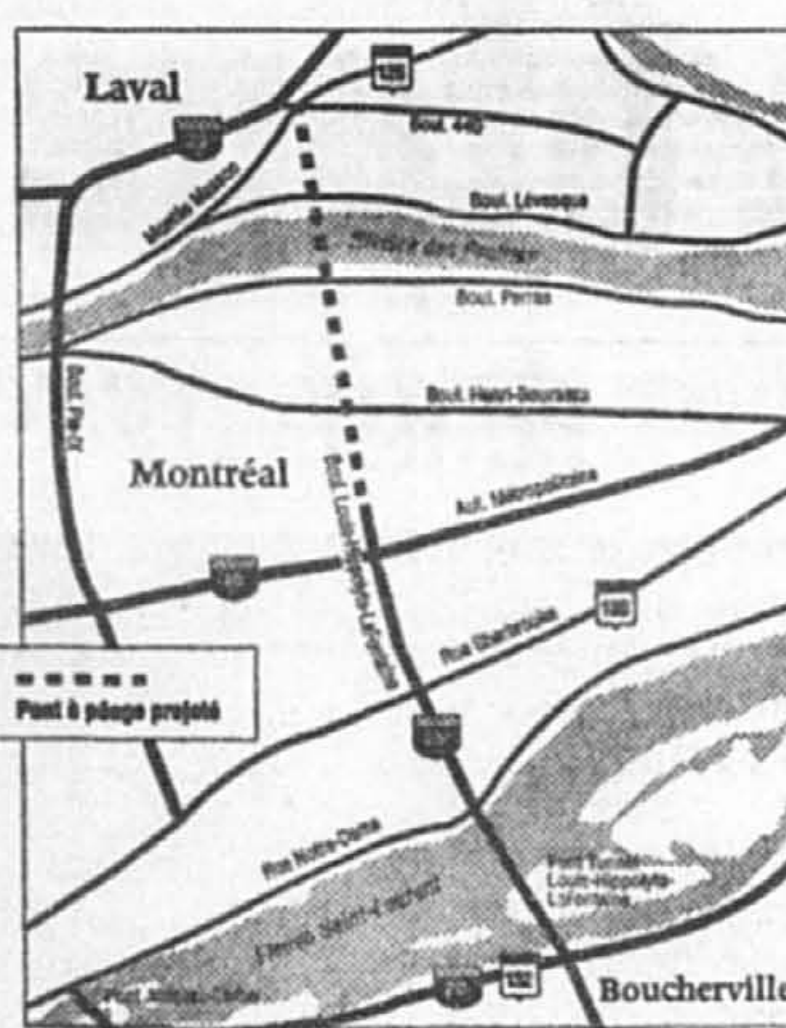
l'autoroute 30, évalué à 600 à 700 millions, mais de l'avis de M. Sauriol, la densité de la circulation n'y est pas assez importante pour assurer l'autofinancement. « Il faudrait qu'il y ait une subvention indirecte. »

Le consortium a aussi étudié la possibilité de s'impliquer dans la construction d'un tunnel reliant Décarie à l'autoroute 15. Cette infrastructure, dont tout le monde reconnaît qu'elle apparaît comme une des solutions durables aux problèmes chroniques de congestion de la Métropolitaine, serait toutefois coûteuse: de 200 à 300 millions.

Il faudrait pour la financer mettre un péage sur la 40, « ce qui est difficile à vendre », reconnaît M. Sauriol, et ce, même si pareil tunnel rendrait la vie plus facile à tous les utilisateurs de cette autoroute, souligne-t-il.

Selon le principe retenu par le consortium, le péage sur le pont de la 25 serait d'au plus 2 \$. Ce montant serait exigé seulement aux heures de pointe. Hors pointe, il en coûterait probablement 1 \$ de moins. « L'utilisation pourrait même être gratuite de 20h à 5h par exemple », dit M. Sauriol.

Le péage serait assuré avec un système électronique utilisant le principe de la « carte intelligente », qui lirait à distance les coordonnées de l'utilisateur, même à haute



vitesse, et débitait son compte automatiquement.

Ceux qui ne veulent pas du tout payer pourraient toujours continuer d'utiliser Papineau, Pie-IX ou la 15, soumet M. Sauriol, qui parle aussi de la possibilité d'une voie réservée pour autobus sur le pont.

Les trois entreprises membres du consortium, qui ont rencontré des représentants du gouvernement pour signifier leur intérêt, sont prêtes à financer entièrement le projet, qui comprend la construction du pont (sur six voies minimum) et la prolongation de la 25 pour la rivière des Prairies aux échangeurs.

Rien n'empêche cependant le gouvernement de s'impliquer financièrement, s'il veut par exemple influencer à la baisse les tarifs, explique M. Sauriol. « Québec peut payer la moitié des infrastructures s'il veut que le péage soit moins cher, un peu comme le fédéral l'a fait en promettant 40 millions par année pendant 40 ans dans le pont de la Confédération. »

TransRoute, qui exploite des autoroutes payantes en France et dans d'autres pays dont l'Australie, et Dessau-Soprin travaillent déjà ensemble sur certains projets routiers au Vietnam. D'autres partenaires seraient prêts à s'impliquer aussitôt que Québec donnera le feu vert, assure M. Sauriol. « C'est un groupe de départ. Demain matin, on est prêts à s'associer à n'importe quelle entreprise de construction du Québec. »

Selon M. Sauriol, plusieurs autres entreprises seront intéressées à compétitionner pour construire le pont de la 25, de Canadian Highways International Corporation (CHIC), constructeur et exploitant de l'autoroute à péage 407 en Ontario, à l'américaine Kiwitt. Au Québec, le constructeur Simard & Beaudry sera certainement sur les rangs.

« Ce que le gouvernement doit faire, c'est de dire si oui ou non il va de l'avant. Si c'est oui, il faut définir un cadre d'appel d'offres. »

« Il faut qu'il y ait de la compéti-

tion, ajoute M. Sauriol. On ne peut pas demander au gouvernement de donner le projet à un consortium sans qu'il puisse valider les prix avec d'autres consortiums. Il faut que ce soit fait dans la transparence. » Surtout compte tenu du « tournant » que constituerait au Québec le retour du péage et de son impact dans l'opinion publique.

Dessau s'attend à ce qu'un premier appel d'offre génère au moins une dizaine de propositions, au terme duquel deux ou trois entreprises seraient présélectionnées en vue du choix final.

Le ministre des Finances, Bernard Landry, a répété récemment que le principe de réinstaurer le péage fait consensus au sein du gouvernement Bouchard, mais uniquement pour les nouveaux ponts et autoroutes.

Le ministre des Transports, Jacques Brassard, a cependant fait connaître son opposition en avril dernier à la construction d'un pont sur la 25 entre Laval et Montréal, qui encouragerait à son avis l'étalement urbain. Les maires de Laval et d'Anjou réclament cependant toujours ce pont à péage, avec l'appui du chef libéral Jean Charest.

Selon Rosaire Sauriol, l'impact du pont sur l'étalement urbain serait « très mineur ». Ce dernier refuse cependant de rendre publique l'étude d'avant-projet réalisée par sa firme, compétition oblige.

Si vous cherchez de la grande littérature...
une bonne librairie, c'est dur à battre.



Notre spécialité, c'est les véhicules Chrysler.

MISE AU POINT 5 ÉTOILES • SERVICE CINQ ÉTOILES CHRYSLER

69⁹⁹\$ (4 cyl.) **79⁹⁹\$** (6 cyl.) **89⁹⁹\$** (8 cyl.)

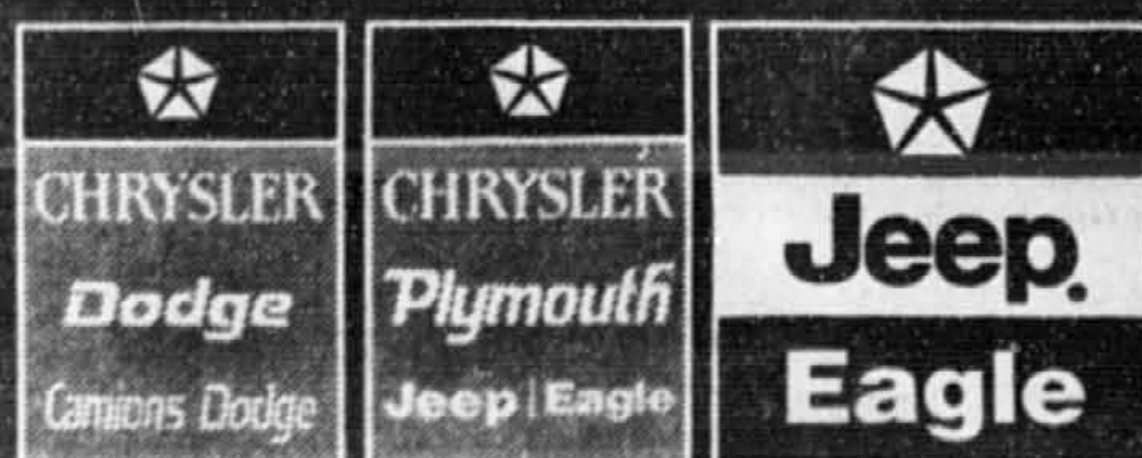
Comprend : Diagnostic électronique complet du moteur Pose de bougies* Mopar/Champion de qualité Réglage de l'allumage et du régime de ralenti Vérification des câbles d'allumage, des courroies d'entraînement, de la soupape RGC, des tuyaux, du filtre à air et du filtre à essence Vérification et nettoyage des bornes de la batterie Essai routier Garantie** de 12 mois sans limite de kilométrage sur pièces et main-d'œuvre

HEURES D'OUVERTURE PROLONGÉES POUR VOTRE COMMODITÉ

SERVICE CINQ ÉTOILES
★ CHRYSLER



ROULEZ TOUJOURS MIEUX



Seulement chez votre
concessionnaire Chrysler.

Offre valable chez tous les concessionnaires Chrysler participants.
*Supplément pour bougies platine.
**Détails chez votre concessionnaire.



Thursday's: la Régie des alcools allègue que le TAQ est dans l'erreur

ANDRÉ CÉDILOT

Comme prévu, la Régie des alcools, des courses et des jeux a interjeté appel, hier, de la décision du Tribunal administratif du Québec (TAQ) qui a annulé la suspension de 50 jours du permis du bar Thursday's, à Montréal.

Le célèbre établissement de la rue Crescent s'était attiré les foudres de la Régie pour avoir accepté trop de clients — très fréquemment plus du double de la capacité permise — à au moins sept reprises du 28 août 1994 au 27 mai 1994.

Tout en donnant raison à la Régie sur les faits délictueux, le TAQ lui a toutefois reproché d'être allé trop vite en suspendant le permis du Thursday's. Avant d'utiliser cette mesure extrême, elle aurait pu exiger un cautionnement du propriétaire, le temps de solutionner le problème.

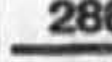
Dans la requête déposée hier au greffe de la Cour supérieure, la Régie allègue que le TAQ est dans l'erreur puisque rien ne l'obligeait à s'entendre avec le Thursday's quant au dépôt d'un cautionnement. La Régie se dit d'autant plus dans son droit qu'elle n'a pas adopté de règlement à ce propos.

La Régie est d'avis que la loi lui donne simplement la possibilité d'offrir des cautionnements, elle ne l'y oblige pas, contrairement à ce que vient de statuer le TAQ.

Hier, le procureur général du Québec a lui aussi réclamé l'annulation du jugement du TAQ. Le représentant du ministère de la Justice soutient n'avoir pu donner son point de vue au TAQ après avoir obtenu l'assurance du Thursday's qu'il ne serait pas mis en cause dans le dossier.

Cette cause est particulièrement importante puisque la décision du TAQ remet en question les règles de fonctionnement de la Régie des alcools en matière disciplinaire.



loto-québec					<i>résultats</i>	
						
Tirage du 98-10-19					Tirage du 98-10-19	
1	10	11	21	24	3	4
27	32	35	43	44	286	4793
46	48	51	52	56		
57	63	68	69	70	Tirage du 98-10-19	
					NUMÉRO: 602834	
T.V.A. LE DESERTEUR TRAGÉDIE						
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.						

Fais-moi un dessein

C'est l'histoire d'un vieux maître puni par le prince qu'il avait charge d'éduquer. Le vieux maître avait trop montré les arts au prince, et pas assez la guerre. Il fut condamné au mur. Dans ce pays, le condamné au mur devait rester jusqu'à sa mort devant la même façade, sans bouger, sans se retourner.

C'est le canevas d'un livre pour enfants qui vient de sortir chez Seuil Jeunesse, *Le Livre de la lézarde*. Dans le mur il y a une lézarde, pas une madame lézard, une faille, une fente. Le vieux maître se met à tripper dessus, sur la colonie de fourmis qui l'envahit, sur la mousse qui pousse autour, bref on est au coeur même de la littérature, la craque dans le mur figure bien sûr la fissure dans la réalité, l'accès à un ailleurs par l'imaginaire... *There is crack in everything, that's how the light gets in* (Leonard Cohen).

Les illustrations sont à la hauteur du texte, très littéraires, je veux dire qu'elles dessinent un dessein. Bref, un livre magnifique, mais que vos enfants détestent, qu'ils aient ou non le goût de la lecture. Les enfants détestent les contes philosophiques, ces livres qui font semblant de s'adresser à eux mais qui s'adressent, en réalité, à leurs parents... On m'a parlé d'une école à Montréal où les enfants sont en train de développer une formidable allergie au *Petit Prince*, à son étoile, à sa rose et à toute sa ménagerie. Une bonne école semble-t-il, et un bon directeur, mais fanatique du *Petit Prince*, il en met partout. Les enfants capotent au point que « Dessine-moi un mouton » est devenu « Fais-moi un méchoui »...

Pour revenir au *Livre de la lézarde*, achetez-le pour vos enfants seulement s'ils sont très très en avance pour leur âge. S'ils sont normaux, voyez plutôt, dans la même collection *Le Train jaune*. Pour les dessins. Des planches hyperréalistes. Vertigineux univers fer-

roviaire. Le train jaune traverse des doubles pages en se reflétant dans les verrières des grands immeubles du centre-ville, le train jaune se tortille comme un vermisseau au pied d'une montagne qui n'a pas assez de la hauteur de la page pour culminer, le train jaune n'est jamais jaune mais bistre, cuivré et bronze. Une qualité d'impression comme on n'en

voit jamais chez nous. Je ne comprends pas pourquoi d'ailleurs. On fabrique le meilleur papier du monde, on a de très bonnes imprimeries, des super-illustrateurs, et des histoires comme celle du train jaune (plutôt ordinaire, tout est dans les images) n'importe qui peut en raconter douze par jour, alors c'est quoi le problème? Pourquoi ne produit-on pas des livres de la tenue de celui-là? Pourquoi nos livres jeunesse n'ont-ils presque jamais de couvertures cartonnées? Pourquoi sommes-nous cheapo?

Les négociateurs israéliens et palestiniens, retraits à Wye Plantation dans le Maryland, avaient jusqu'à aujourd'hui pour s'entendre sur les moyens de relancer le processus de paix devant ultimement mener à l'avènement d'un État palestinien.

Combien on parie qu'ils ne se sont pas entendus, sinon sur un nouveau délai que les colons juifs mettront à profit pour faire encore un peu plus de la Palestine une terre sans Palestiniens?

Combien on parie que les Américains, une fois de plus, fermeront les yeux?

Si le sujet vous intéresse, si vous voulez savoir comment les Israéliens ont réussi à



Pierre
FOGLIA

faire passer dans l'opinion publique que la Palestine était une terre sans peuple (pour un peuple sans terre), il faut lire *Carnet de route en Palestine occupée*, de Danièle Sallenave.

L'auteur, qui enseigne la littérature à Paris, a écrit de nombreux romans (dont un qui a obtenu le prix Renaudot) mais elle est surtout connue pour ses essais sur

l'enseignement et la culture en générale, elle est aussi « la » traductrice de Pasolini et de Calvino... Quand elle est partie pour la Palestine, où elle a été invitée l'automne dernier, elle se posait les mêmes questions que vous et moi : c'est quoi la Palestine? Une façon de nommer à l'ancienne le territoire qu'occupe maintenant Israël? La Cisjordanie? Les « territoires occupés »?

Intellectuelle respectée, allergique à tous les intégrismes, Mme Sallenave se permet de poser des questions difficiles, délicates, qui n'ont pas fait de vagues en Europe (son livre sur la Palestine est sorti au printemps), mais je ne jurerais pas qu'il en sera de même ici, dans le climat d'hystérie que l'on connaît. Est-ce le souvenir de l'extrême violence qui a été faite aux Juifs pendant la guerre? demande Mme Sallenave; est-ce la culpabilité qui accable la communauté internationale coupable — ne serait-ce qu'en se taisant — d'avoir collaboré à ces horreurs; est-ce cela qui fait qu'aujourd'hui, cette même communauté internationale ferme les yeux sur les horreurs que commet, à son tour, Israël?

Le paysage biblique des collines s'efface; décrit l'auteur, (...) c'est chaque fois la même chose; chaque sommet est coupé net comme on scalpe un

oeuf; autour de cette zone mise à vif des engins s'affaiferaient, une route est établie, puis les blocs de ciment s'élèvent et une cité blanche aux toits rouges s'entoure de miradors et de barbelés. Oserais-je redire dans les mêmes termes ce que je me suis dit sur cette route? « Comment supporter l'idée d'un MIRA-DOR JUIF? »

■■■

Je viens de lire le Goncourt. Je sais, il n'a pas encore été attribué, mais je viens de le lire quand même. Il s'agit de *Méroé* d'Olivier Rolin, dont j'avais lu, il y a longtemps un vivifiant petit livre sur la Russie (*En Russie*), puis ce bijou de fine écriture ciselée qu'est *Port-Soudan*, puis un très quelconque recueil de récits de voyages (*Mon galurin gris*), et celui-ci enfin, *Méroé*, qui est comme une suite de *Port-Soudan*, et rien que pour cela, mériterait le Goncourt. Le roman d'une peine d'amour que l'auteur rumine à l'hôtel des Solitaires, à Khartoum. Une histoire qui dérive lentement comme les îlots de jungle sur le Nil; une lecture touffue, très exigeante. Qu'est-ce qu'une lecture exigeante? Voyons, cela comme ça : dans les romans des gares les personnages ont un destin. Dans la littérature ils essaient de s'en délivrer.

Allez, je vous embrasse.

Dans l'ordre de leur apparition je vous ai parlé aujourd'hui des livres suivants, *Le Livre de la lézarde*, Yves Heurté et Claire Forgeot, Seuil Jeunesse.

Le Train jaune, Fred Bernard et François Roca, Seuil Jeunesse.

Carnet de route en Palestine occupée, Danièle Sallenave, Stock.

Méroé, Olivier Rolin, Seuil.

Ne cherchez pas plus loin.

75\$

Nokia 5190
Grandeur réelle



- Petit, léger et facile à utiliser
- Pile longue durée ultraperformante
- Touche Navi-Key donnant accès à toutes les fonctions

Puce à seulement 25 \$.
Pour de plus amples renseignements, passez au point de vente Fido® de votre choix.

Appelez-le par son nom :
1 888 482-FIDO
www.fido.ca

fido

C'EST VOUS
LE MAÎTRE.

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



Montréal métro

Béranger Lessard a été blâmé en Cour

Le maire Bourque refuse de commenter les démêlés de son candidat du Plateau

MICHÈLE OUMET

En juillet 1993, le controversé candidat du maire Bourque dans le district du Plateau Mont-Royal, Béranger Lessard, a été blâmé par la Cour du Québec qui l'accusait d'avoir « sciemment tenté » de l'induire en erreur et d'avoir utilisé des « manoeuvres dilatoires et abusives » afin d'obtenir gain de cause contre une locataire.

Pour appuyer sa requête, M. Lessard avait déposé en cour une série de photos qu'il prétendait avoir prises. Mais le tribunal a conclu que M. Lessard avait menti et que les fameuses photos appartenaient plutôt à la Ville de Montréal.



Agacé d'avoir perdu une bonne partie des deux journées et demie d'audition « autour de cette question de photographies », le juge Marc Cordeau a condamné M. Lessard à payer 1000 \$ de dommages à sa locataire.

Mais reprenons l'histoire depuis le début. Fin décembre 1989, M.

Lessard entreprend d'importants travaux de rénovation dans un de ses immeubles, situé dans Côte-des-Neiges. La locataire, Sylvie Comptois, affirme, selon un jugement rendu par la Régie du logement en 1992, qu'en janvier 1990, « elle n'avait ni eau, ni chauffage ; les corridors étaient défectueux et pleins de matériaux de construction ». Elle ajoute qu'elle a « subi du harcèlement et de l'intimidation » de la part de M. Lessard.

« Les photos de l'inspecteur (de la Ville de Montréal qui a visité les lieux) indiquent clairement jusqu'à quel point l'immeuble était invivable et dangereux, écrit la Régie. Le locateur (M. Lessard) avait, entre autres choses, enlevé des balcons, démolé des espaces communs, transformé la plomberie,



Béranger Lessard

brisé l'asphalte et la pelouse autour de l'immeuble et avait généralement entrepris des travaux majeurs de démolition et de construction sans égard à l'habitabilité des logements et à la santé et la sécurité des occupants. »

La Régie a condamné M. Lessard à payer la somme de 6368 \$ à Mme Comptois. Il a décidé d'en appeler de ce jugement. Et c'est là que la fameuse histoire des photos est survenue. La Cour du Québec a d'ailleurs maintenu le jugement de la Régie.



Pierre Bourque

Bourque se défile

L'émission J.E. a raconté l'histoire de Mme Comptois, hier midi, sur les ondes de TVA. L'animatrice Jocelyne Cazin, qui attendait le maire à la sortie d'une réunion, lui a demandé s'il avait toujours l'intention de garder dans ses rangs son candidat controversé. M. Bourque, qui ignorait complètement Mme Cazin, s'est engouffré dans un ascenseur, tentant d'échapper à la caméra et aux questions de la journaliste qui l'a suivi jusque dans la rue. Le maire marchait et faisait

semblant de ne pas voir la journaliste. La scène était surréaliste.

M. Lessard a un passé controversé qui met le maire dans l'eau chaude. Il a poursuivi ou a été poursuivi 78 fois au civil depuis 1975 et 47 fois par la Ville de Montréal pour des infractions aux règlements sur le logement, le bâtiment et l'urbanisme. Quatre de ces dernières causes sont toujours pendantes.

Il a aussi été poursuivi par Hydro-Québec qui l'accusait « d'avoir consommé plus d'électricité qu'il n'en payait » (l'affaire a été réglée à l'amiable), et il a été reconnu coupable, en 1980, d'avoir volé les meubles d'un locataire, d'une valeur d'environ 4000 \$, parce qu'il ne payait pas son loyer.

M. Lessard a envoyé une mise en demeure à La Presse la semaine passée. Juste avant, il avait téléphoné à la journaliste pour lui dire qu'elle n'était « certainement pas mariée et (était) très malheureuse dans la vie parce que tout ce qu'elle avait à faire, c'était de fouiller dans le passé du monde ».

Quant à la directrice des communications du maire, Madeleine Champagne, elle a affirmé que le maire avait été victime d'une embuscade.



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Déguisés malgré eux!

Un résident de la 10^e Avenue, dans le quartier Rosemont, a décidé d'utiliser les têtes des candidats à la mairie afin de créer un décor d'Halloween à saveur... électorale! Sur la photo, on peut voir que Pierre Bourque, Jacques Duchesneau et Jean Doré ont tous la corde au cou. Et pourquoi Michel Bédard et Michel Prescott ont-ils été épargnés? « J'attends seulement qu'ils fassent une grosse gaffe avant de les pendre. Ils ne perdent rien pour attendre », lance en rigolant Pierre Oumet, le concepteur du décor.

Thérèse Daviau vole au secours de Duchesneau

MICHÈLE OUMET

Thérèse Daviau, l'ex-chef du RCM, sera très active au cours des deux prochaines semaines auprès de Jacques Duchesneau.

C'est du moins ce que souhaitent les dirigeants de Nouveau Montréal. « Mme Daviau va jouer un rôle important. Elle fera beaucoup d'apparitions publiques », a dit hier Richard Le Lay, codirecteur de la campagne de M. Duchesneau.

Jointe hier soir, Mme Daviau a été moins affirmative. « Le parti souhaite que je sois beaucoup plus visible. Dimanche, j'ai rencontré les 51 candidats pour leur faire part de mon expérience. Pour l'instant, c'est la seule chose sur laquelle on s'est entendu et je dois repartir à M. Duchesneau. Il veut voir s'il y a d'autres formes de collaboration possibles. Mais il n'y a rien d'attaché pour l'instant. »

Mme Daviau doit rencontrer M. Duchesneau très bientôt. Il ne reste que deux semaines de campagne électorale.

M. Duchesneau se livre-t-il à une opération de sauvetage, au moment où son organisation connaît des ennuis financiers et qu'il est en chute libre dans les sondages?

« Ce n'est pas l'impression que j'ai, a répondu Mme Daviau. On m'a souvent relancée depuis le 29 avril. »

Ce jour-là, Mme Daviau démissionnait comme chef du RCM, à peine un mois après avoir été élue, laissant ses troupes dans le désarroi. Lors d'une conférence de presse houleuse, elle avait fait part de sa décision de quitter le RCM, alors que des rumeurs de ralliement à l'équipe de M. Duchesneau couraient.

Déjà, son organisateur en chef, Francis Hooper, avait fait le saut et rejoint les rangs de Nouveau Montréal. Après avoir longuement hésité, Mme Daviau a finalement décidé de quitter définitivement la



Thérèse Daviau

politique active après avoir siégé pendant 16 ans à l'hôtel de ville. Durant toute la campagne, elle a discrètement travaillé pour M. Duchesneau, donnant un coup de main aux candidats locaux, Louise Roy, Robert Laramée et Douglas Buckley-Couvrette.

Mme Daviau pourrait aussi présider un éventuel comité de transition, qui préparerait le terrain advenant une victoire de Nouveau Montréal.

« J'ai vécu deux entrées au pouvoir, a expliqué Mme Daviau. Je sais ce que ça représente. J'ai suggéré au parti de commencer à penser à ça. Présider le comité pourrait être un travail intéressant. »

Mme Daviau n'exclut pas la possibilité de reprendre du service en politique, mais comme non élue. Elle pourrait, par exemple, se faire offrir le poste de directrice des communications ou chef de cabinet si Jacques Duchesneau est élu maire.

« Ça fait seulement quelques heures que je réfléchis à tout ça, a-t-elle souligné. Je ne me suis pas encore fait une tête là-dessus. »

Têtes d'affiche

■ Gala de la Fondation des enfants pour les enfants, comprenant une exposition d'oeuvres d'enfants et le lancement de l'Agenda d'art de nos enfants. Les recettes de cette soirée, incluant un encan silencieux, seront remises à des organismes pour enfants, et pour la recherche sur les maladies infantiles. Demain, à la salle de bal du Windsor (1170, rue Peel) à compter de 18 h 30. Coût: 75 \$. Renseignements: 457-8113 ou 1-877-543-7278.



Jacqueline Sicotte-Beique

■ La Mont-réalaise Jacqueline Sicotte-Beique, qui a lutté en compagnie de Thérèse Casgrain pour l'émancipation de la femme (Ligue des droits de la femme), a reçu hier, en compagnie de quatre autres Canadiennes ayant contribué à la promotion de l'égalité des femmes, le Prix du gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne ». La dite affaire « personne » remonte à 1928, les femmes n'étant pas alors considérées comme des « personnes » au sens de la loi. Cinq Canadiennes portèrent la cause devant les tribunaux et allèrent jusqu'au comité judiciaire du Conseil privé

de Londres (la Cour suprême n'existait pas) qui a statué que les femmes étaient des personnes à part entière. La lutte pour l'égalité des femmes n'en a pas moins continué avec des personnes comme Jacqueline Sicotte-Beique devenue « suffragette » en 1931 et qui ne put réellement célébrer qu'après dix ans de lutte, contre le clergé et la classe politique, l'obtention du droit de vote pour les femmes aux élections provinciales.



Chantal Bélanger

d'industrie de la Rive-Sud. Elle fut préalablement la première femme présidente de cette chambre de commerce, aujourd'hui présidée par André Leroux, président et chef de la direction de la société Acier Leroux, de Boucherville.

■ Louise Deschatelets et Jean Le-

clerc se feront face, dans un échange épistolaire théâtral de l'auteur américain A. R. Gurney. La pièce *Lettres d'amour* repose sur une correspondance évocatrice de 50 ans d'histoire. Cette représentation est au profit de la maison Ludovic, une résidence d'hébergement de personnes atteintes du sida en perte d'autonomie et démunies. La représentation est sous la présidence d'honneur du ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, André Boisclair, et aura lieu lundi, à l'église Sainte-Gemma (2555, rue Holt). Coût: 125 \$. Renseignements: 722-9523.



Lucie Gauthier

■ Directrice du programme de santé mentale et des soins infirmiers au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, à Shawinigan, Lucie Gauthier vient d'être désignée « membre émérite » de l'Association québécoise des infirmières et infirmiers en psychiatrie et en santé mentale. Elle s'est particulièrement illustrée par son habileté et son humanisme dans la gestion de la reconfiguration de son service, pour mieux l'adapter aux réalités actuelles dans

le domaine de la psychiatrie.

■ Fourrures, pelisses, manteaux de laine et chapeaux, de Labelle fourrures ainsi que complets, tailleurs et robes du soir, de la collection Nadya Toto et de Christian Chenail seront de L'arc-en-ciel de la mode, pour la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine, le 5 novembre, à l'hôtel Mont-Royal (chaîne Westin). Coût: 150 \$. Renseignements: 345-4710.

■ Prestigieuse dégustation de vins provenant de la réserve spéciale de la Société des alcools (agrémentée de fromages), commentée par le réputé sommelier François Charrier, le vendredi 6 novembre, à 18 h 30, à l'hôtel Le Château Joliette, à Joliette. La dégustation est placée sous la présidence d'honneur du Dr Simon Kouz (chef du service de cardiologie à l'hôpital Lanaudière) et de René Millette, vice-consul des vignerons de Saint-Vincent. Les profits seront versés à la Fondation du CHRDL (Centre hospitalier régional de Lanaudière). Coût: 150 \$. Renseignements (450) 759-8222, poste 2703.

■ Monica Popescu, finissante en communication (hiver 1998) au Collège de Rosemont, a remporté le premier prix de la fondation Asie-

Pacifique et du Centre de recherche en communication sur l'Asie-Pacifique (université Concordia et UQAM) du concours cyberport Québec-Asie.



Sylvain Coutlé

■ Les nouveaux dirigeants du conseil d'administration de la Cité de la santé de Laval sont arrivés en poste avec comme préoccupation la vigilance à exercer pour assurer des soins de santé de qualité. Sylvain Coutlé, Luc Villiard et Daniel Adam ont été élus respectivement aux fonctions de président, vice-président et secrétaire du conseil d'administration de la Cité de la santé de Laval. Le nouveau président a déjà siégé comme administrateur des centres d'accueil de Laval et de la Fondation d'Accueil des Mille-Îles; et le vice-président est également président de la fondation Cité de la santé.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Le Conseil scolaire demande la révision du système de perception de la taxe scolaire

HUGO DUMAS

La bisbille terminée, les 16 délégués du Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM) ont repris le collier hier soir et ont tenté de rattraper le temps perdu depuis le 17 août, date à laquelle une guerre de pouvoir interne a complètement paralysé l'organisme.

Et un des premiers dossiers qui a rallié l'ensemble des délégués du Conseil est celui du mode de perception de la taxe scolaire. Dans un mémoire qui sera bientôt déposé à la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales, le CSIM demande au gouvernement de réviser son système actuel de

péréquation, un mécanisme qui s'avère « injuste » pour toutes les commissions scolaires de l'île de Montréal.

Mais un bras de fer se dessine à l'horizon. Cette démarche du Conseil s'inscrit à contre-courant de ce que la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a

présenté devant la même Commission, en réclamant l'abolition du plafond de la taxe scolaire, présentement fixé à 35 cents par 100 \$ d'évaluation.

Les cinq commissions scolaires de l'île de Montréal demeurent les seules — avec deux autres en région — à ne pas avoir atteint la limite maximale de taxation parmi les 69 commissions scolaires de la province. Elles ne reçoivent donc aucune péréquation du gouvernement, qui subventionne les commissions scolaires quand le taux de la taxation nécessaire à leur bon fonctionnement dépasse les 35 cents. Actuellement, les propriétaires de l'île de Montréal déboursent

32,956 cents pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation.

« En augmentant le plafond, le Conseil scolaire servira encore plus de vache à lait au gouvernement et payera de nouveau pour le reste des commissions scolaires de la province », tranche la directrice générale, Nicole Ranger, tout en ajoutant que les revendications de la FCSQ ne devraient pas s'appliquer à l'île de Montréal.

« Mais nous sommes seulement cinq commissions scolaires contre toute une fédération, est-ce que nous avons des chances d'être entendus ? » s'inquiète un délégué du CSIM.

« Avec le poids démographique

que nous avons, je peux vous assurer que oui », répond le président du CSIM, Jacques Mongeau.

Par ailleurs, les revenus générés par la taxe scolaire ont grimpé de 85 millions pour l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 1998, passant de 190 à 275 millions, révèle les états financiers du CSIM qui doivent être déposés le 29 octobre.

Le CSIM a également dégagé un surplus budgétaire de 2,9 millions, alors qu'il avait enregistré un déficit de 1,3 million il y a un an. Et la dette de l'organisme a crû d'environ 13 millions, passant de 450 à 463 millions au 30 juin.

Un aspirant à la mairie de Dorval s'inspire d'Aristote

ÉRIC TROTTIER

L'aspirant à la mairie de Dorval, Jan Eisenhardt, multiplie les engagements et vient même de publier un programme électoral dans lequel il s'engage à abandonner la mairie après un deuxième mandat, afin de respecter la démocratie selon le philosophe Aristote.

« Je me suis toujours inspiré des philosophes grecs. Aristote disait que la durée du pouvoir devait être limitée à un ou deux termes, afin de prévenir la corruption. Je crois fermement à ce principe, mais en outre, je me dois d'être pragmatique : je vais faire quatre années (à la mairie), mais huit, je n'en suis pas sûr, et ce sera la limite », a déclaré hier l'homme de 92 ans, un ancien major des Forces armées et champion de soccer.

S'il remportait les élections du 1er novembre, M. Eisenhardt acquerrait des terrains sur le bord du lac Saint-Louis afin de créer de nouveaux parcs et d'aménager des pistes cyclables; il créerait des parcs pour que les chiens puissent courir librement; il augmenterait

les activités offertes par la Ville aux jeunes; pour le troisième millénaire, il caresse enfin un grand projet : faire construire une grande salle de concert sur le bord de l'eau.

D'autre part, M. Eisenhardt souhaite que l'hôtel de ville soit plus ouvert à ses citoyens; s'il remporte l'élection, il fera commencer les assemblées du conseil à 19h et non pas à 21h comme c'est le cas actuellement. « Je veux aussi augmenter les consultations auprès des citoyens, surtout quand vient le temps de prendre des grandes décisions », dit-il, en déplorant le fait que la Ville n'ait jamais consulté ses citoyens dans le projet d'agrandissement de l'aéroport.

Tous ces engagements font partie du programme électoral de Jan Eisenhardt, qui tient sur une page.

Par ailleurs, M. Eisenhardt a une fois de plus invité hier le maire Yeomans à participer à un débat radiophonique avec lui, mais ce dernier refuse toujours. « Il n'y a rien à débattre avec lui. Quand j'ai des choses à dire, je parle directement à la population », a répondu M. Yeomans. Celui-ci, rappelons-le, a été élu en 1982 avant d'être reporté au pouvoir sans opposition pendant trois mandats, en 1986, 1990 et 1994.

Verdun s'explique

C'est parce que l'administration de Verdun a trouvé nettement exagérées les demandes à incidence monétaire déposées par le syndicat des cols bleus qu'elle a quitté la table de négociations le 13 octobre.

Le directeur général Gaétan Lamberge a signalé que les discussions avaient repris hier et que la partie syndicale avait été priée de dire ce qu'elle jugeait prioritaire dans ses demandes.

Par ailleurs, l'administration demande la collaboration des résidents afin qu'ils ne jettent pas les feuilles mortes dans les caniveaux comme c'est l'usage. À cause de la grève, la ville ne dispose pas de l'équipement requis pour les ramasser. C'est pourquoi elle demande aux citoyens de les mettre dans des sacs qui seront récupérés lors de la cueillette sélective des ordures.

Les résidents veulent retrouver l'avenue du Parc d'avant 1992

GILLES GAUTHIER

La Coalition pour l'avenir de l'avenue du Parc et des environs (CAAPE) ne s'oppose pas en principe à l'installation éventuelle sur cette artère d'un système de train de surface électrique, mais exige qu'elle cesse entre-temps d'être une « autoroute régionale » pour redevenir une « rue principale ».

« Aujourd'hui, l'avenue du Parc comprend des voies réservées au transport en commun, une voie unique, des travées à circulation rapide et une voie réversible. Du jamais vu en milieu urbain à travers le monde », a déclaré hier une résidente du secteur, Geneviève Dubuc, qui dénonce également la vitesse élevée sur l'avenue.

Profitant de la campagne électorale municipale, la coalition avait convoqué la presse pour tenter de faire avancer son dossier qui, a-t-elle rappelé, mobilise le milieu depuis 1992, alors que le réaménagement était mis en place.

Jean Carignan, propriétaire du magasin Rona (à l'angle du Parc et Bernard), affirme qu'en vertu du Programme opération commerce de la Ville, 57 demandes de subvention à la rénovation, représentant des investissements de 3,1 millions, ont été présentées, mais que seulement 11 projets ont été complétés. Selon lui, des « sommes astronomiques » pourraient être investies en vain si les problèmes de la circulation et du stationnement ne sont pas réglés.

Il ajoute que le mois dernier, 77 des 327 locaux commerciaux, soit 23 %, n'étaient pas occupés.

Le maire Pierre Bourque promettrait récemment de mettre fin au système de voie réservée en direction nord, utilisée pendant l'heure de pointe de l'après-midi. Ce qui ne satisfait pas la coalition, d'autant que les décisions touchant la circulation sur l'avenue relèvent maintenant selon elle de l'Agence métropolitaine de trans-



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Une résidente du secteur de l'avenue du Parc, Geneviève Dubuc, dénonce la vitesse élevée sur cette artère.

port et non de la Ville.

Dans le cadre de ses engagements préélectorales, le ministre des Transports, Jacques Brassard, annonçait la semaine passée une étude de faisabilité afin d'identifier le meilleur moyen de transport rapide de surface dans l'axe, entre autres, de l'avenue du Parc.

Si là se trouvait la solution, ce ne pourrait être qu'à long terme, a déclaré un autre résident, Kevin Cohalan, qui demande qu'un réaménagement futur permanent, y compris cet hypothétique tramway, « respecte le milieu physi-

que, les caractéristiques socio-économiques et la vocation de rue principale de la section de l'avenue comprise entre Van Horne et Mont-Royal ».

Pour le moment, on veut que l'artère retrouve son allure d'avant septembre 1992, en y ajoutant des signaux de dépassement prioritaires pour les autobus. On demande aussi qu'un stationnement incitatif relié aux lignes d'autobus 80 et 535 soit aménagé dans les parages de l'ancienne gare Jean-Talon. Et la coalition exige d'être partie prenante à toute décision.



La Lexus ES 300 1999

LA PERFORMANCE INTELLIGENTE

Et à 535,55\$ / mois*, elle est carrément brillante.

Muscle et cerveau. Mécanique et électronique. Unions bénies que voilà ! Le V6 VVT-i de 3 litres à gestion électronique vous catapulte de 0 à 60 mi/h en 8,3 secondes. La suspension variable adaptative à quatre réglages se règle en 5 dixmillièmes de seconde. La ES 300. Aimée pour son allure. Respectée pour son intelligence.

Voilà ce que vous offre votre concessionnaire Lexus. Mais pas pour très longtemps. Louez une Lexus ES 300 1999 avant le 1^{er} novembre 1998 et vous ne paierez que 535,55 \$ par mois*, pour 36 mois. C'est beaucoup de voiture et de performance pour bien peu d'argent. Alors, faites vite ! Ce serait trop bête de le regretter longtemps.



À la conquête de la perfection

Spinelli Lexus Toyota
561, boul. St-Joseph
Lachine
(514) 634-7171
1 800 352-6111

Lexus Toyota Gabriel
3333, Côte-de-Liesse
Ville Saint-Laurent
(514) 748-7777

Vimont Lexus Toyota
255, boul. St-Martin
Laval
(450) 668-2710
1 800 625-3987

www.lexuscanada.com

*Offre applicable sur la location d'une ES 300 1999 neuve, à suffixe B, auprès de Toyota Crédit Canada. Sujet à approbation de crédit. Livraison avant le 1^{er} novembre 1998. Véhicules en stock chez le concessionnaire seulement. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Acompte de 10 213,61 \$ ou échange équivalent. Limite de kilométrage : 72 000 km (15 c de km excédentaire). Coût total de la location : 29 493,41 \$. Valeur de rachat à la fin du contrat : 23 432,50 \$.

Carpe diem!*

*Saisir le jour, saisir l'occasion, donner aux adolescents et aux adolescentes à un moment charnière de leur vie les moyens de découvrir et de comprendre le monde qui les entoure. Les amener, par un enseignement complet, diversifié et attentif, à jouer leur rôle au sein de la société.

Au Collège de Montréal, collège privé et mixte de niveau secondaire, nous mettons en place les conditions pour que vos enfants aient confiance en eux, pour qu'ils aient l'esprit ouvert et le regard large. Nous enseignons l'équilibre.

COLLÈGE DE MONTRÉAL

LE PREMIER COLLÈGE DE MONTRÉAL
1931, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E3
(514) 933-7397 admission@college-montreal.qc.ca

NOUVEAU CENTRE SPORTIF • PROGRAMME POUR ALLOPHONES • COURS D'ESPAGNOL OBLIGATOIRES 2^e ET 3^e SECONDAIRE

EXAMENS D'ADMISSION 1^{re} SECONDAIRE
le 25 octobre à 13 h 00 et le 15 novembre à 13 h 00

Retour au travail des préposés au stationnement

Les 74 « aubergines » qui ont été suspendues par la Ville de Montréal se montreront intransigeantes

ÉRIC TROTIER

Les 74 préposés au stationnement de la Ville de Montréal suspendus pour avoir participé activement au système de vignettes illégales sont rentrés au boulot, hier.

Et, même s'ils imploraient le grand pardon du public montréalais il n'y a pas si longtemps, les préposés vont désormais être intransigeants avec les automobilistes fautifs.

« À partir de maintenant, quand ça fait partie de la réglementation, ils vont appliquer la réglementation. C'est pour ça qu'ils sont payés », a déclaré le nouveau président du syndicat des cols blancs, Daniel Papillon Demers.

« Auparavant, a-t-il ajouté, les préposés pouvaient se montrer tolérants dans certaines circonstances, mais ils ont été suspendus pendant un mois pour avoir usé de leur pouvoir discrétionnaire. »

Les automobilistes doivent donc s'attendre à plus de rigueur de la part des préposés, explique leur représentant. Plus question de négocier quand on arrive à sa voiture et qu'un préposé est en train d'y coller une contravention. Plus question non plus de laisser les automobilistes garer leur voiture sur

leur terrain si le trottoir n'a pas de pente pour y accéder.

Depuis un mois et demi, les 74 préposés au stationnement étaient suspendus pour avoir omis de distribuer des contraventions à des automobiles mal garées qui affichaient la vignette illégale VIP, possédée surtout par des policiers et des préposés au stationnement.

Les aubergines avaient en fait été suspendues pour trois mois, mais la Ville et le syndicat ont convenu la semaine dernière de les réintégrer avec plein salaire jusqu'à ce qu'un arbitre de grief ait jugé du bien-fondé de la sanction disciplinaire.

Les « aubergines » sont donc rentrées au travail, hier matin, après un mois de congé forcé (et non rémunéré). Entre-temps, 47 autres préposés au stationnement de la Ville ont commencé à recevoir des avis de suspension de dix jours pour avoir installé une vignette illégale VIP sur leur propre véhicule.

« Nous avons des preuves (photos) qui montrent que chacun d'eux avait une vignette sur son véhicule personnel », a indiqué le porte-parole de la Ville dans ce dossier, Sandy Hébert.

Elle a précisé que les 47 préposés n'auront toutefois pas à purger leur peine immédiatement, car la Ville veut se réserver le droit de



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Suspendus pour trois mois pour avoir participé au système des vignettes illégales, les 74 préposés au stationnement de la Ville sont rentrés au travail, hier, en attendant qu'un arbitre de grief confirme ou infirme le bien-fondé de la sanction disciplinaire.

décider quand chacun devra commencer sa suspension.

Rappelons que la Ville a également congédié 10 cadres du service

des stationnements dans cette affaire. Depuis le 4 septembre, à peine 40 préposés sur les 90 habituels sillonnaient quotidiennement

les rues de la métropole pour distribuer des contraventions, ce qui a fait perdre deux millions de dollars à la Ville, affirme M. Hébert.

PLACEMENT SÛR ET GARANTI

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

4,00 %

An 1

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Émission 54

Encaissables en tout temps

4,50 %

An 1

4,75 %

An 2

5,00 %

An 3

OBLIGATIONS À PRIME DU CANADA

Émission 3

Encaissables une fois l'an

Taux d'intérêt composé de 4,75 % pour les titres détenus pendant 3 ans

DES PLACEMENTS SÛRS OFFRANT DÉSORMAIS PLUS DE CHOIX ET PLUS D'OPTIONS

Les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada constituent un placement idéal pour mettre une partie de son portefeuille à l'abri de tout risque. Cette année, nous lançons l'Obligation à prime du Canada, une obligation vous offrant un taux d'intérêt plus élevé que l'Obligation d'épargne du Canada, tout en vous donnant la possibilité de l'encaisser une fois l'an, à la date anniversaire. Les Obligations d'épargne du Canada traditionnelles sont toujours aussi flexibles et demeurent encaissables en tout temps. Vous pouvez acheter une obligation pour aussi peu que 100 \$.

L'Obligation d'épargne du Canada traditionnelle et l'Obligation à prime du Canada sont garanties à 100 % par le gouvernement du Canada, et ne comportent aucuns frais de gestion.

Cette année, vous aurez aussi la possibilité de transférer vos obligations sans frais dans un REER ou dans un FERR. Les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada : plus de choix et d'options que jamais !

Les émissions 54 et 3 sont en vente dès aujourd'hui et jusqu'au 1^{er} novembre 1998, partout où vous effectuez vos transactions bancaires ou financières.



NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE.

Canada

Pour obtenir des renseignements additionnels, composez le **1 800 575-5151** ou visitez notre site Web à www.cis-pec.gc.ca

Laval/Laurentides/Lanaudière

Motoneiges retrouvées

Deux policiers de Laval et leur chien pisteur sont revenus bredouilles, hier, de Sainte-Adèle, mais le propriétaire d'un commerce du boulevard Dagenais, dans le quartier Chomedey, a pu récupérer ses trois motoneiges volées quelques heures plus tôt.

Après avoir volé un camion au 4805, boulevard Dagenais, des individus ont réussi à pénétrer dans la cour arrière du 5150 du même boulevard pour s'emparer de trois motoneiges usagées d'une valeur totale de près de 19 000 \$. Le vol a été découvert vers 8 h.

Quelques heures plus tard, un policier de Sainte-Adèle a aperçu le véhicule volé immobile. Comme l'agent s'approchait pour interroger le chauffeur, ce dernier a pris la fuite dans un bois. Les motoneiges se trouvaient dans le véhicule.

Les policiers de Sainte-Adèle ont appelé en renfort leurs collègues de Rivière-du-Nord et de l'Estérel, en plus d'un chien pisteur et de deux agents de la police de Laval, mais les recherches ont été vaines.

Sept accusations contre Clavet

Patrice Clavet, qui a fait feu sur trois policiers à Saint-Joseph-du-Lac le 24 juillet dernier, plaidera non coupable aux sept accusations qui pèsent maintenant contre lui.

Au terme de l'enquête préliminaire au palais de justice de Saint-Jérôme, le juge François Landry a retenu les trois accusations de tentative de meurtre sur des agents, et en a ajouté quatre, entre autres de voies de fait et de possession d'une arme à feu dans un dessein dangereux.

Rappelons que Clavet, 28 ans, après une dispute avec son père, avait eu maille à partir avec les policiers du service régional de police de Deux-Montagnes.

Dans l'échauffourée, il avait tiré un coup d'un pistolet à air comprimé touchant à la gorge la jeune policière Mélanie Houle. Celle-ci s'en était tirée avec deux semaines de congé forcé.

En attendant son procès, qui devrait avoir lieu en janvier prochain, Patrice Clavet demeure à la prison de Saint-Jérôme.

Le vieux pont de Terrebonne pourrait s'écrouler sous un poids-lourd

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le vieux pont de Terrebonne est plus dangereux que jamais et les véhicules de plus de cinq tonnes n'ont pas le droit de le traverser.

De son vrai nom Préfontaine-Prévost, ce pont est encore utilisé chaque jour par près de 1500 personnes qui y passent en automobile, en camion ou à pied.

Construit en 1906 et ouvert à la circulation l'année suivante, ce

pont cause des maux de tête aux administrations municipales de Laval et de Terrebonne depuis au moins 1989 à cause de la corrosion qui mange sa structure. Jusqu'en 1997, ce pont qui relie le secteur Saint-François à Terrebonne était propriété du gouvernement provincial, mais entretenu par les deux villes. Depuis, il a été cédé aux deux municipalités.

Après en être devenues propriétaires malgré elles, les administrations de Laval et de Terrebonne ont mandaté une firme privée pour réaliser une étude sur sa fiabilité. Le rapport vient de leur être remis.

La structure de l'ouvrage est

quelque peu compliquée : au milieu, le pont est plus large à la suite de travaux urgents effectués sur son tablier par Transport Québec en 1996, tandis qu'aux deux extrémités, il est étroit et plus dangereux. Du côté de Laval, il peut recevoir une charge d'une douzaine de tonnes et à Terrebonne de seulement cinq.

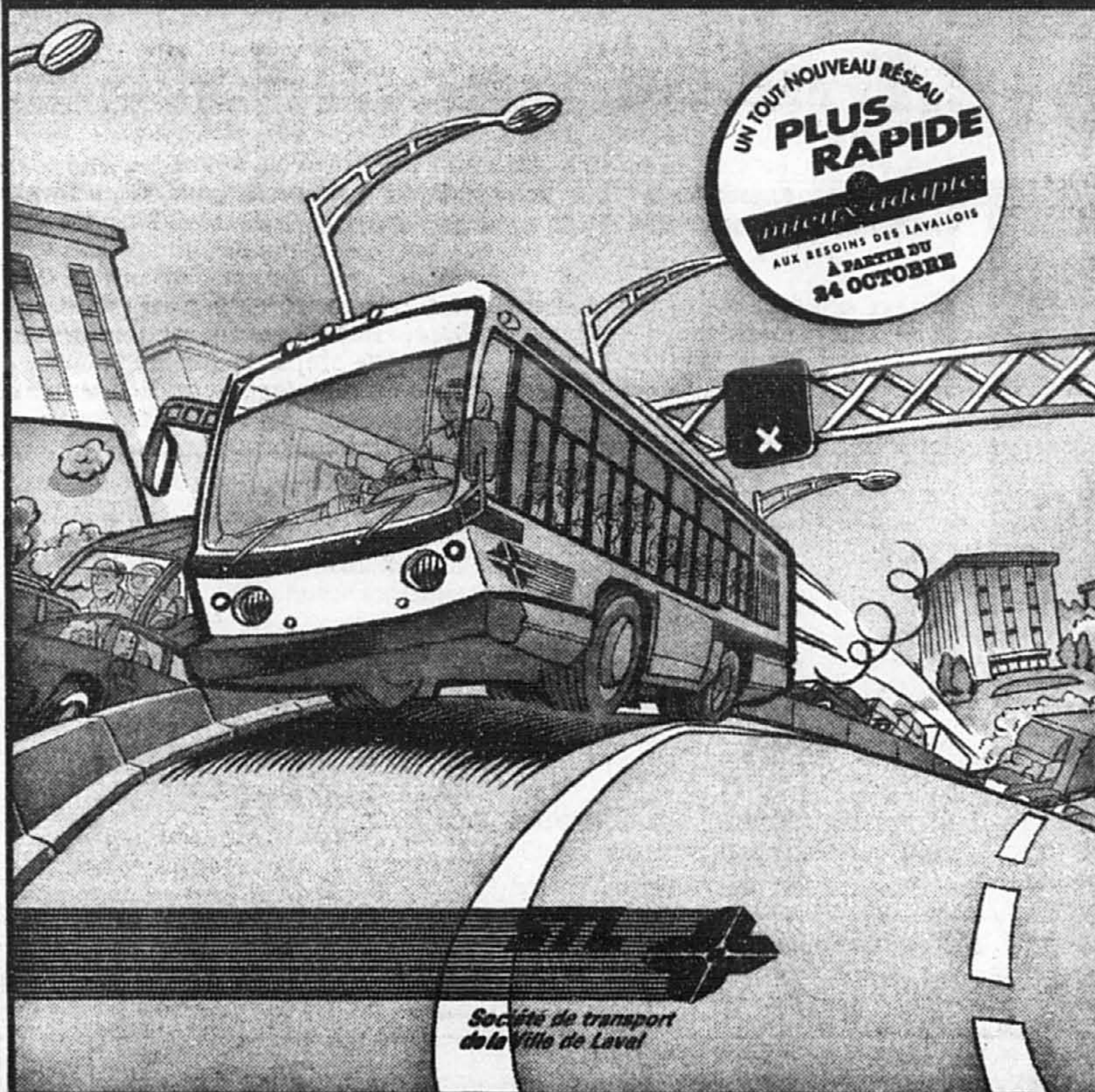
Sans surveillance

Au cours des prochains jours, le chef de division à la section transport et circulation de Laval, l'ingénieur Denis Gervais, va rencontrer les autorités de Terrebonne afin de déterminer les mesures à prendre. « C'est bien beau, lorsque nous

avons quelqu'un sur place, les camions lourds sont empêchés de passer, mais lorsqu'il n'y a pas de surveillance, on ne sait pas si l'interdiction est respectée, même s'il y a des panneaux qui l'affichent. Il nous faudra donc prendre des mesures très strictes », a-t-il précisé.

En 1995, Transport Québec avait soutenu que ce pont ne représentait aucun danger, tout en reconnaissant que le tablier pouvait causer d'importants inconvénients à ses utilisateurs. L'année suivante, des travaux ont été effectués au milieu du pont, mais pas sur toute sa structure. Les résidents du quartier n'ont jamais cessé de se plaindre de sa condition.

LA NOUVELLE STL... ça me transporte!



Le nouveau réseau d'autobus de la Société de transport de la Ville de Laval entrera en vigueur le 24 octobre prochain. À compter de cette date, la STL vous offrira un réseau d'autobus plus rapide, plus performant et destiné à mieux répondre à vos besoins.

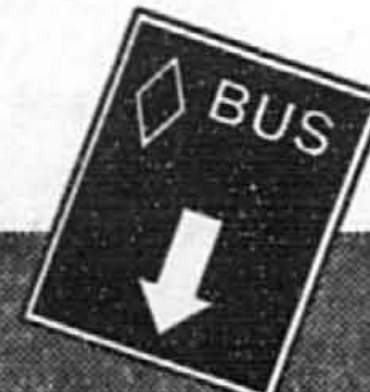
Ce nouveau réseau permettra de diminuer le nombre de correspondances, de diminuer les temps de parcours, d'améliorer la régularité des circuits et de desservir plus efficacement les centres d'intérêt de Laval. Les changements apportés au réseau répondront mieux à vos besoins.

Pour de plus amples renseignements :

- Consultez le Plan réseau que nous avons fait parvenir à tous les foyers de Laval et qui vous informe des modifications et améliorations de service.
- Procurez-vous le dépliant-horaire du circuit qui vous intéresse au terminus Laval (métro Henri-Bourassa), au centre administratif de la STL (2250, avenue Francis-Hughes, Laval) ou à bord des autobus de la STL.
- Entrez en communication avec le service des renseignements de la STL au (450) 688-6520.

Un nouveau réseau!

- CIRCUITS VERS LE MÉTRO CÔTE-VERTU
- TERMINUS CARREFOUR LAVAL



Prolongement
des voies réservées

BESOIN D'UN NOUVEAU PNEU?

ACHETEZ-EN 3 ET OBTENEZ LE 4^e GRATUITEMENT*

Faites l'achat de trois pneus au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) et obtenez le quatrième gratuitement. OU obtenez 25 % de rabais sur le PDSF de tout pneu acheté séparément. Offre incluant l'installation, l'équilibrage des roues et les corps de valve.

INSPECTION D'AUTOMNE

Comprend : vidange d'huile, incluant jusqu'à 5 litres d'huile à moteur Motorcraft 5W30, nouveau filtre à huile Motorcraft, permutation des pneus, inspection des freins, de l'échappement, des amortisseurs, de la suspension avant et arrière, des câbles et raccords de batterie, des courroies, des niveaux de liquide, des essuie-glace, du filtre à air, du radiateur et des durites. En plus, vérification du liquide de refroidissement, de la batterie et de toutes les lampes et lampes témoins. Et plus encore. **34,95 \$****

BATTERIE WTBXL

Garantie de 72 mois/
Remplacement gratuit
dans les 12 mois

79,99 \$***

BATTERIE WTBXT

Garantie de 84 mois/
Remplacement gratuit
dans les 24 mois

89,99 \$***

Service de Qualité
Rendez-vous service



ON CONNAÎT VOTRE VÉHICULE, ON L'A CONSTRUIT.

*Faites l'achat de trois pneus au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) et obtenez un quatrième pneu (même marque, même dimension) gratuitement. OU obtenez un rabais de 25 % sur le PDSF à l'achat d'un pneu ou plus. Toutes les garanties courantes offertes par les fabricants s'appliquent. Certains concessionnaires pourraient ne pas avoir toutes les marques de pneu énumérées en stock. **S'applique à la plupart des voitures et camions utilitaires légers. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés de moteur diesel. ***Installation non comprise. S'applique à la plupart des voitures et camions utilitaires légers. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés de moteur diesel : batteries WTBXT-65-750 et WTBXT-65-850 à 94,99 \$. Ces offres sont en vigueur uniquement chez les concessionnaires participants et prennent fin le 30 novembre 1998. Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Droits provinciaux non inclus, le cas échéant.

Rive-Sud / Montérégie

Granby, un modèle à suivre pour plusieurs villes

MARTHA GAGNON

Jamais la Ville de Granby n'a autant été citée en exemple que durant cette campagne électorale.

Des candidats à la mairie dans plusieurs villes, dont Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu et Bromont, proposent de suivre la même démarche que Granby pour diminuer la dette municipale et les taxes sur leur territoire.

Cela n'étonne guère le maire, Michel Duchesneau, qui trouve stimulant de constater que d'autres sont prêts à suivre la même voie. « Ce que Granby a réalisé, plusieurs villes sont capables de le faire, peu importe leur taille. D'ailleurs, ce n'est pas une question de taille mais de volonté », a-t-il expliqué hier, lors d'une entrevue.

Selon lui, « trop de villes au

Québec sont endettées et devraient s'attaquer à ce problème en priorité au lieu de continuer à payer des millions en intérêts pour rien. »

Dans cette ville de 43 000 habitants, la dette, qui s'élevait à 71 millions en 1993, devrait être complètement éliminée en juin prochain. Il s'agit évidemment des emprunts à la charge de l'ensemble des contribuables, excluant les riverains et les montants remboursables par les gouvernements.

Quant à l'impôt foncier, il est passé durant la même période de 1,60 \$ par 100 \$ d'évaluation à 1,43 \$ et on prévoit qu'il sera de 0,85 \$ en 2000. « Le plus bas taux au Québec pour une ville bien organisée », précise le maire.

« Ce n'est pas de la magie, ajoute M. Duchesneau. Nous avons décidé d'emprunter pour les choses essentielles au lieu des choses seulement souhaitables. On a réduit les coûts



d'opération (masse salariale et approvisionnement) et les dépenses d'immobilisation. »

Il précise que la Ville a participé au programme d'infrastructures

fédéral-provincial « parce qu'elle ne pouvait rater une telle occasion. Sur les 11 millions dépensés, elle a payé 6 millions comptant ».

Par ailleurs, les compressions ont permis à la Ville de réaliser des économies annuelles de 11 à 14 millions qui ont été utilisées pour le remboursement de la dette. « Avec pour résultat qu'on possède maintenant une bonne marge de manoeuvre, dit M. Duchesneau. En

1999, la Ville disposera de 5 à 7 millions pour des immobilisations. »

Grâce à sa situation financière et sa taxation réduite, Granby croit pouvoir attirer de nouveaux résidents et investisseurs.

« La valeur marchande des maisons a augmenté de 4 % au cours des six derniers mois, souligne-t-il. Et le meilleur est à venir. Maintenant que les taxes sont plus basses, des gens du canton sont intéressés à venir s'installer à Granby où il y a tous les services. On va inverser le mouvement qui a incité des gens à s'établir à la campagne où ils profitaient d'une sorte d'évasion fiscale. »

Selon le journaliste Benoît Lapierre, de la *Voix de l'Est*, « les citoyens de Granby n'ont pas souffert de la diminution de la dette. Les services ont été maintenus et le

maire a été réélu par acclamation pour un deuxième mandat en 1997. C'est plutôt chez les employés et le personnel administratif qu'il y a eu des grincements de dents. »

Le maire affirme que le climat de travail s'est amélioré et que les conventions collectives ont été signées pour une durée raisonnable.

M. Lapierre explique que Granby était dans une situation favorable pour entreprendre ce grand virage en 1993. « La population disposait de toutes les infrastructures importantes : aréna, bibliothèque, salle de spectacles de plus de 8 millions, caserne de pompiers récente, etc. Les projets d'envergure avaient déjà été réalisés lors de l'arrivée de M. Duchesneau. »

Le maire explique qu'il fallait cependant « briser le cercle vicieux et cesser de réemprunter continuellement sans véritable nécessité ».

LONGUEUIL

Guerre de chiffres entre les candidats à la mairie

MARTHA GAGNON

La candidate à la mairie de Longueuil, Gisèle Hamelin, soutient que son plan pour réduire les taxes et la dette est bien réaliste, alors que son adversaire, Claude Gladu, estime que c'est de la science-fiction.

Les candidats s'accusent mutuellement de faire de la « désinformation » à l'endroit de la population et se livrent une guerre de chiffres.

Après avoir rencontré l'Association des gens d'affaires de Longueuil, Mme Hamelin a distribué hier son programme dans lequel elle précise la façon dont son équipe entend diminuer les taxes de 10 % et la dette de 25 % au cours du prochain mandat. Des engagements qui s'inspirent de l'exemple de Granby.

Le scénario budgétaire repose sur les points suivants :

— Réduction graduelle des nouveaux emprunts de huit à deux



Claude Gladu

millions par l'utilisation de la réserve existante de trois millions, ainsi que par le produit de la vente de terrains de la ville.

— Répartition des économies d'intérêts dans la proportion suivante :



Gisèle Hamelin

30 % pour réduire la dette et 70 % pour baisser les taxes.

— Application des revenus provenant de l'évaluation additionnelle pour diminuer les taxes.

Le maire sortant, Claude Gladu,

qualifie ces engagements de « supercherie ». Selon lui, ce budget est « basé sur de la science-fiction ». Il ajoute que les estimations de 350 millions pour les nouvelles valeurs de permis de construction dépassent de loin la réalité. « Cette somme représente 75 % de plus que notre engagement de 200 millions d'investissements privés pour le prochain terme, dit-il. Depuis trois ans, nous budgétions 20 millions de nouvelles évaluations par année. Mme Hamelin, elle, surestime les revenus. »

Pour sa part, le conseiller Michel Timperio, organisateur de l'Alliance, soutient que les prévisions de croissance des investissements sont non seulement réalistes mais conservatrices. « Entre 1990 et 1994, les nouvelles valeurs de permis de construction ont atteint 318 millions, et 256 millions entre 1994 et 1998, dit-il. Il faut se demander pourquoi les engagements de 200 millions de M. Gladu sont inférieurs. »

Les deux partis ne sont pas d'accord sur l'utilisation de la réserve foncière qui, selon Mme Hamelin, est disponible pour réduire les emprunts, alors que M. Gladu affirme que les sommes sont déjà engagées pour la réalisation d'un stationnement étagé près du métro.

Par ailleurs, M. Gladu trouve curieux que Mme Hamelin reconnaisse enfin que le projet du golf est rentable. « Elle a le culot d'inscrire les revenus de la vente des terrains du Parcours du cerf dans son budget-fiction pour réduire la dette. »

Mme Hamelin affirme qu'elle n'a jamais été contre le développement domiciliaire autour du golf mais qu'elle désapprouve les dépenses excessives réalisées au golf sans jamais que la Ville n'ait bénéficié d'un retour sur les investissements. « Au lieu de construire des équipements coûteux pour le golf, on devrait permettre l'accès aux piscines gratuitement, dit-elle. Certains de nos parcs n'ont même pas les équipements sportifs nécessaires. »

LES VOLVO ONT TOUJOURS FORCÉ LES AUTRES
VOITURES À ÊTRE PLUS SÉCURITAIRES.
CELLE-CI LES FORCERA
À ÊTRE MEILLEURES.

VOLVO



LA NOUVELLE VOLVO S80

LE SEUL MOTEUR SIX CYLINDRES EN LIGNE À MONTAGE TRANSVERSAL EN PRODUCTION AUJOURD'HUI • APPUIE-TÊTE ARRIÈRE RABATTABLES • DEUX RIDEAUX DE SÉCURITÉ GONFLABLES PLEINE LONGUEUR • SYSTÈME DE PROTECTION ANTI-CONTRECOP • SYSTÈME BREVETÉ DE PROTECTION CONTRE LES IMPACTS LATÉRAUX • FEUX DE GABARIT LATÉRAUX • ÉCLAIRAGE D'ESCORT • ÉCLAIRAGE D'APPROCHE • RÉGULATEUR DE STABILITÉ ET DE TRACTION • RÉTROVISEUR À RHÉOSTAT • CAGE DE SÉCURITÉ EN ACIER À HAUTE RÉSISTANCE. **PROTÈGE LE CORPS. EMBRASE LE COEUR.**

le groupe
VOLVO

Montréal
UPTOWN
VOLVO
4900, rue Paré
(514) 737-6666

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES
CHICOINE INC.
855, rue Johnson
(450) 717-2305

Sainte-Agathe
GARAGE
FRANKE INC.
180, rue Principale
(819) 326-4775

Laval
LES AUTOMOBILES
BOUL. ST-MARTIN
1430, boul Saint-Martin
(450) 667-4960

Saint-Léonard
JOHN SCOTTI
AUTO LTÉE
4330, rue Larry Est
(514) 725-9394

Brossard
VOLVO
DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
(450) 659-6688

Les syndicats pressent Bouchard de déposer ses offres dans le secteur public

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le front commun CEQ-CSN-FTQ des secteurs public et parapublic ne tolérera pas que les négociations soient remises de trois ou quatre mois à cause du déclenchement des élections générales au Québec. Il compte demander une rencontre avec le premier ministre Bouchard pour le convaincre d'entamer le processus.

« Il faut mettre au travail les tables sectorielles. Nous ne demandons pas au gouvernement de déposer des offres en pensant qu'elles pourraient nous être profitables en raison du déclenchement des élections générales. D'ordinaire, celles qu'il nous dépose ressemblent plus à des demandes, si l'on se réfère aux dernières années alors qu'il a rouvert les conventions à quelques reprises », affirme le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé.

Pour sa part, la vice-présidente de la CSN, Claudette Carboneau, a rappelé que ce ne serait pas la première fois que des négociations se tiennent pendant une campagne électorale. « Il faut que le Conseil du Trésor dépose ses offres afin que l'on commence à discuter sé-



La présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, était entourée hier du secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, et de la vice-présidente de la CSN, Claudette Carboneau,

rieusement aux tables sectorielles des problèmes qui affectent les réseaux de la santé et de l'éducation en raison des coupes draconiennes, telles la précarité des emplois, la

surcharge de travail, la perte importante du pouvoir d'achat, etc. »

La présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, a indiqué que le front commun demande des augmenta-

tions de 11,5 % échelonnées sur trois ans, le rétablissement de l'accessibilité aux congés parentaux, la suppression de toute discrimination en matière d'avantages sociaux

entre les conjoints de sexe différent et ceux du même sexe et des mesures favorisant l'équité salariale.

Le front commun intersyndical évalue ses demandes à 1,7 milliard sur trois ans tandis que le gouvernement les chiffre à 2,5 milliards. Ces estimations ne tiennent pas compte de la révision du régime de retraite ni de l'équité salariale, celle-ci représentant une somme de 700 millions pour le seul réseau de l'éducation.

Prié de commenter l'énoncé du programme économique du Parti libéral du Québec, le porte-parole du front commun ont déclaré que Jean Charest va recevoir le même message que celui envoyé au gouvernement actuel. « Nous avons fait plus que notre part depuis des années, il faut maintenant réinvestir dans la santé et l'éducation », a lancé Mme Pagé en ajoutant que le chef libéral « cherche le trouble » s'il pense dégager une marge de manœuvre sur le dos des employés publics.

Le front commun intersyndical saura aujourd'hui la position du gouvernement puisque le président du Conseil du Trésor Jacques Lénard doit livrer un message à l'issue du caucus des députés du Parti québécois.

Un porte-parole du comité patronal de négociations, Jacques Wilkins, a indiqué qu'il y avait tout de même des discussions avec la partie syndicale, notamment sur la question de l'équité salariale.

Des taux d'abandon très élevés dans les études scientifiques

Presse Canadienne

Au Québec, la proportion des jeunes intéressés à poursuivre des études en sciences est en décroissance et le nombre de ceux qui persévèrent dans leurs études techniques ou scientifiques est extrêmement faible. Dans certaines disciplines, on note jusqu'à 70 % d'abandons.

Cette situation fait craindre au Conseil de la science et de la technologie que le développement des entreprises les plus innovatrices soit mis en péril au moment où la prospérité économique repose de plus en plus sur l'innovation technologique.

« La régression de la proportion des jeunes dans les études scientifiques ou techniques est aggravée par un phénomène ignoré ou perçu comme une sorte de fatalité, des taux de diplomation extrêmement faibles dans plusieurs programmes de formation.

« En techniques de l'informatique, plus de 70 % des jeunes qui s'inscrivent abandonnent en cours de route. Entre 40 et 60 % de ceux qui s'inscrivent dans des disciplines scientifiques ou techniques, aussi bien au collégial qu'à l'université, n'obtiennent pas le diplôme », peut-on lire dans un avis préparé par le Conseil de la science

et de la technologie et transmis, il y a peu, au ministre délégué à l'Industrie et au Commerce.

Au niveau universitaire, dans la moitié des disciplines de sciences pures (cinq sur dix), 50 % des élèves qui s'y étaient inscrits cinq ans auparavant n'avaient pas réussi à décrocher un diplôme.

Les taux de diplomation les plus faibles se retrouvent en mathématiques et en sciences physiques.

En sciences appliquées, les disciplines où le taux de diplomation est le plus faible sont le génie physique ainsi que le génie industriel et administratif.

Le Conseil considère que des

taux de réussite aussi bas constituent un véritable gaspillage des ressources collectives et d'expériences individuelles.

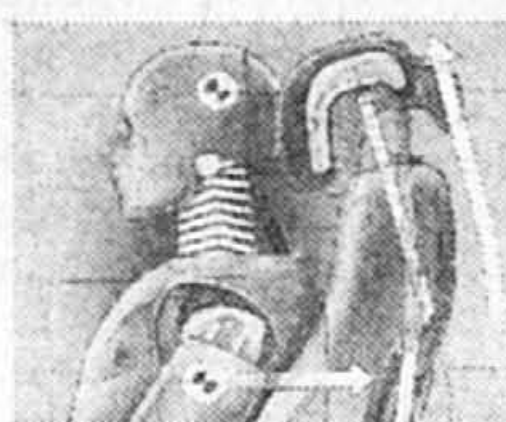
« La plupart de ces jeunes, il y a tout lieu de le penser, avaient effectivement au départ et la capacité et la motivation de poursuivre de telles études. Un système qui décourage autant d'espérances est un système qui doit être remis en question », fait-on valoir.

Ce qui fait dire au Conseil que la promotion de la science et de la technologie ainsi que les campagnes pour susciter des inscriptions aux études scientifiques et techniques sont pertinentes mais qu'il est

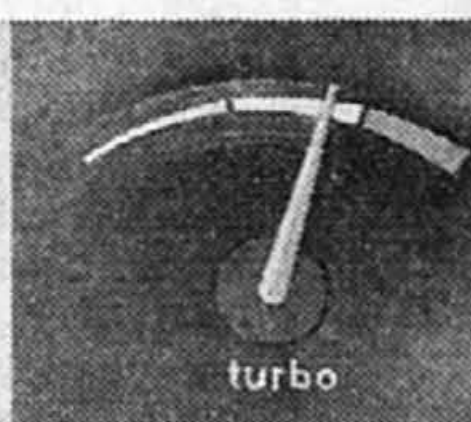
prioritaire de tout mettre en oeuvre pour que les étudiants en sciences ou en technologie conservent leur motivation et suivent jusqu'au bout, jusqu'au diplôme, l'itinéraire qu'ils s'étaient initialement tracé.

« C'est un système qui doit être remis en question, non des personnes », fait valoir le Conseil.

« Il est urgent d'appuyer les enseignants, de mettre à leur disposition des moyens plus étoffés et mieux informer maîtres et étudiants sur les réalités du monde du travail. La coopération de tous les partenaires publics et privés s'impose dans cette tâche essentielle. »



Appui-tête actif pour une protection accrue



Moteur turbo Ecopower de 2 litres, 185 hp



Sacs gonflables latéraux et frontaux pour le conducteur et le passager avant



Accoudoir central arrière avec trappe pour le transport d'objets longs



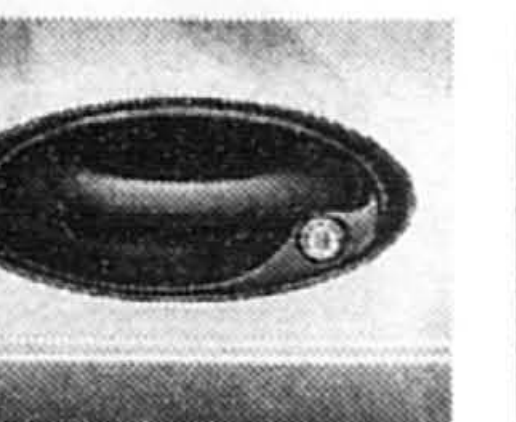
Affichage facultatif de nuit



Commandes des fonctions audio au volant



Sièges avant chauffants



Verrouillage de sécurité antivol

**ON NE VOIT PAS DE SAAB À TOUS LES COINS DE RUE.
AVEC UNE SAAB, ON PRÉFÈRE SE TENIR
LOIN DES COINS DE RUE.**

34 120\$*

418\$/mois*

Bail de 36 mois. Transmission manuelle.

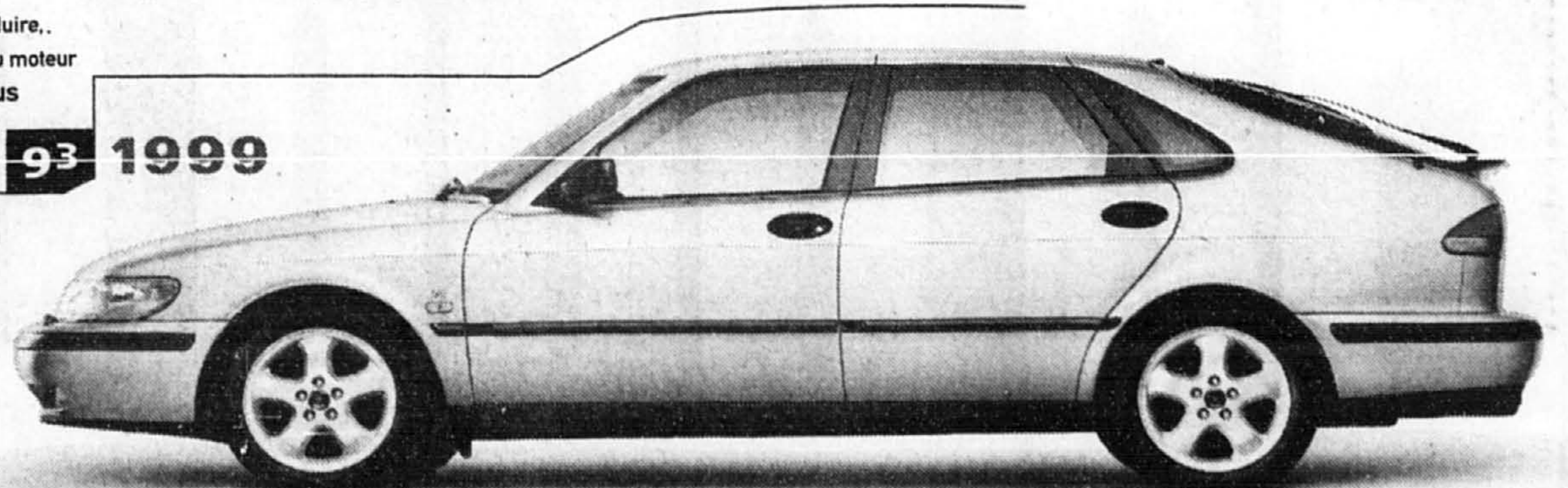
4750\$ comptant

(transport, préparation et taxe d'accises inclus)

La SAAB est unique. Elle a été conçue pour performer, pour exceller, pour séduire, et ce, à un prix très accessible. Vous verrez, au volant d'une SAAB, équipée du moteur turbo Ecopower 185 HP, vous n'aurez qu'une idée en tête : aller là où les plus belles routes vous appellent, loin, très loin des coins de rue.

1 888 888 SAAB WWW.SAABCANADA.COM

SAAB



Saab 9-3 1999 avec boîte de vitesses manuelle (15A). Véhicule illustré montre de l'équipement disponible en option. *Cette mensualité est calculée sur un bail LocationPlus de 36 mois et comprend le transport et la préparation à la route. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement vous sera demandé. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera de 4750\$ plus taxes. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (basé sur un programme de bas kilométrage) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saab pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Disponible chez votre détaillant Saturn Saab Isuzu

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassaauto.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravel.qc.ca/saturnbrossard/

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravel.qc.ca/saturn
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374

West Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
(514) 684-3161
(Entre des Sources et Aut. 13)

★ L'ÉVÉNEMENT ★

«IMAGINEZ-VOUS EN CHRYSLER»

CONTRAT DE
SERVICE 5 ANS
OU 100 000 KM
GRATUIT*



(Photo à titre indicatif seulement)

NEON 1999

AVEC UN TAUX DE FINANCEMENT DE

2,8%^{}** **4,8%^{**}**

JUSQU'À 36 MOIS

OU

JUSQU'À 60 MOIS

* À L'ACHAT D'UNE NEON 1999, VOUS OBTIENDREZ GRATUITEMENT UN CONTRAT DE SERVICE DE 5 ANS OU 100 000 KILOMÈTRES SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR, D'UNE VALEUR DE 940 \$.

GAGNEZ

25 000 \$

en crédit applicable à l'achat
ou à la location de votre prochain
véhicule Chrysler.

Aucun achat requis. 16 ans et plus. Détails et règlement
complets chez votre concessionnaire Chrysler participant.

Plusieurs homéopathes, ostéopathes et naturopathes veulent être encadrés

Presse Canadienne

Des homéopathes, ostéopathes et naturopathes rencontreront jeudi le ministre Serge Ménard, responsable de l'application des lois professionnelles, pour lui demander de les reconnaître comme des professionnels afin de mieux contrôler leur formation et leur pratique.

Les ostéopathes, homéopathes et naturopathes réclament d'être encadrés par l'Office des professions du Québec, comme celui-ci le fait déjà à l'égard des chiropraticiens, acupuncteurs et sages-femmes.

En conférence de presse, hier, l'homéopathe Claudine Larocque, du Bureau fédéral des médecines alternatives, affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), a soutenu que l'intégration des « médecines alternatives » au système professionnel québécois permettra une saine gestion des soins prodigués à la population en plus d'assurer sa protection.

Mme Larocque entend suggérer au ministre qu'il intègre au système de santé public québécois les services rendus par les « professionnels des approches alternatives et complémentaires de santé ». En clair, cela veut dire que les utilisateurs de ces services pourraient, au lieu de payer directement, utiliser leur carte d'assurance-maladie pour les soins octroyés par un acupuncteur, par exemple.

Au ministre Ménard, la porte-parole syndicale demandera que les programmes de formation actuellement disponibles dans des écoles privées soient offerts dans le réseau public.

Il importe de savoir qu'un groupe de travail composé de représentants de l'Office des professions du Québec, de l'Office de la protection du consommateur, de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, des ministères de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux ont mené une réflexion sur les thérapies alternatives, en 1995 et 1996.

Dans un rapport remis en juillet 1996, le groupe conclut que « sauf quelques exceptions, les thérapies alternatives ne présentent pas de danger pour la santé ».

Pour aider la population à faire des choix judicieux, le groupe a suggéré la création d'un registre indépendant du ministère de la Santé et des Services sociaux où les thérapeutes, toutes disciplines confondues, s'inscrivent sur une base volontaire, paient pour leur inscription, émettent des reçus officiels et respectent un code de déontologie commun.

« La mise en place d'un mécanisme d'information et de référence ne signifie en rien que les organismes gouvernementaux concernés accordent une reconnaissance ou une validité particulière aux thérapies alternatives », peut-on lire dans le rapport.

La porte-parole syndicale et homéopathe rejette cette suggestion parce qu'elle ne permettrait pas à la population d'avoir des recours en cas d'insatisfaction et de préjudices.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

L'événement «Imaginez-vous en Chrysler» est en vigueur du 12 octobre au 30 novembre 1998. Le tirage aura lieu le 14 décembre 1998 à 15 h chez Chrysler Canada Inc. au 3000, route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec) H9R 1B1. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation reçus. ** Taux de financement de 2,8 % jusqu'à 36 mois et de 4,8 % jusqu'à 60 mois sur toutes les Neon 1999. Exemple : 20 000 \$ à 2,8 % pendant 36 mois; coût de l'emprunt : 20875 \$. Ceci n'est qu'un exemple de calcul. Le financement exclut l'immatriculation et les assurances. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Inc. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés. Offres à durée limitée chez les concessionnaires participants. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails et conditions.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.

CHRYSLER
Dodge
Caimans Dodge

CHRYSLER
Plymouth
Jeep | Eagle



CHRYSLER



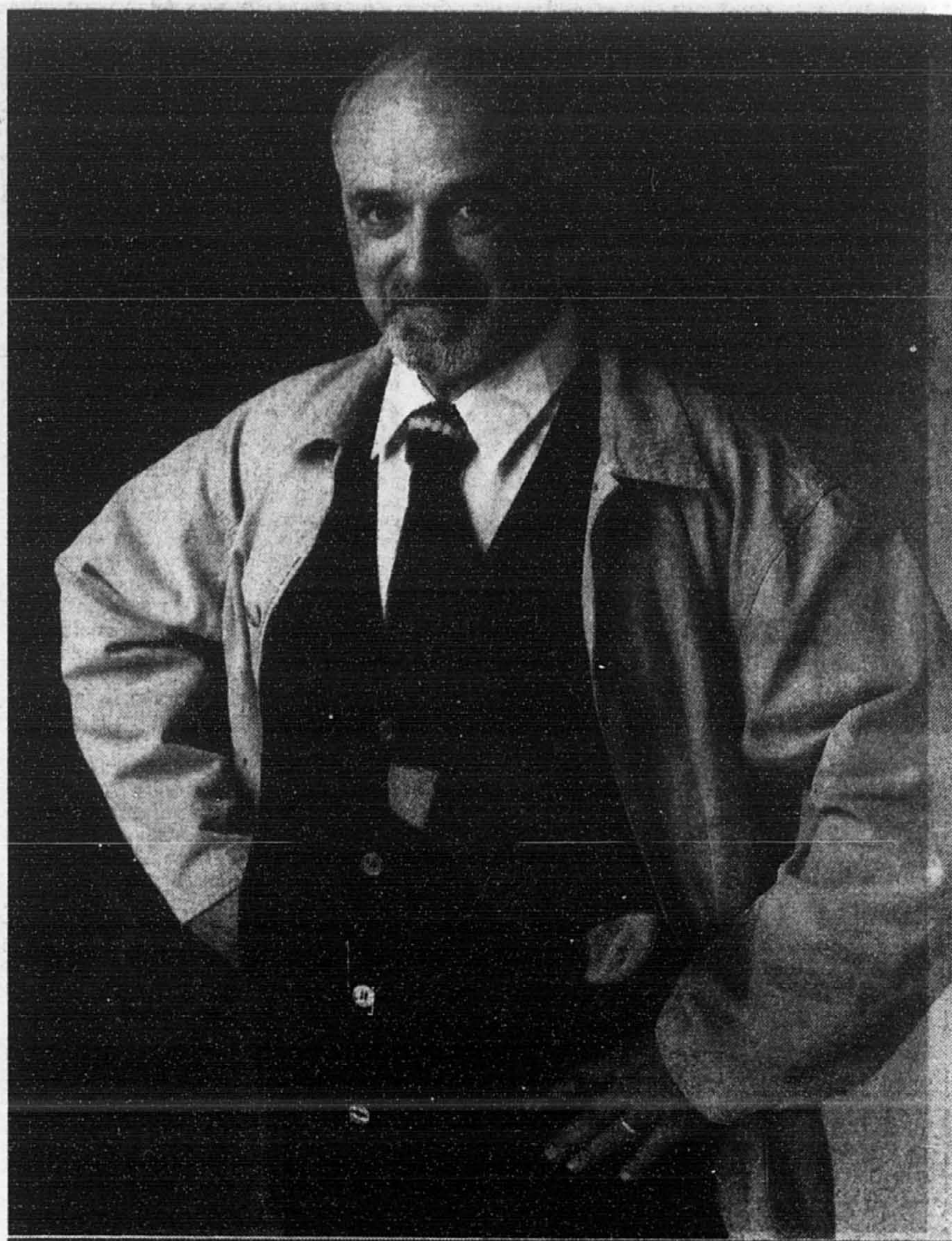
10 000 000 \$

MERCREDI

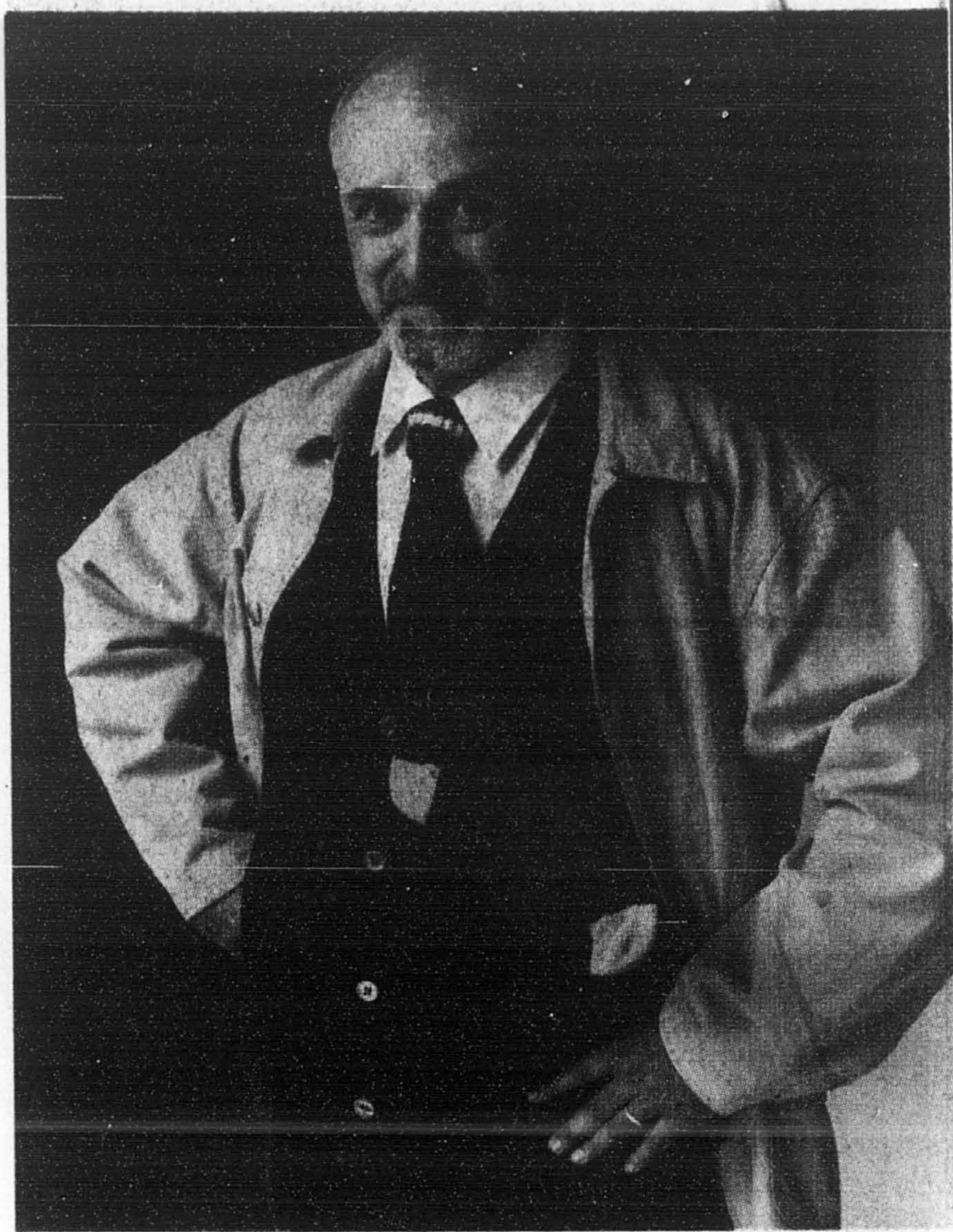


ÇA CHANGE PAS LE MONDE. SAUF QUE...

2001976-0



**AVEC
FONDS
SUR
MESURE^{MD},
VOTRE
BAS
DE LAINE
VOUS
IRA
COMME
UN GANT.**



POUR SA RETRAITE, HENRI N'AURA PAS BESOIN DE MANGER SES BAS.

Avec joie, mais aussi quelques angoisses, Henri prendra sa retraite d'ici deux, peut-être trois ans. Il se promet bien les vacances de pêche dont il rêve depuis si longtemps. Après avoir exercé son métier pendant plus de 30 ans, il compte bien profiter des belles années à venir. Mais pourra-t-il conserver le même train de vie ? La maison a beau être payée depuis longtemps, les taxes, le coût de la vie... tout ne cesse d'augmenter ! C'est ce qui l'a poussé à surveiller son bas de laine de plus près et à répondre au questionnaire de Fonds sur mesure. Il a ainsi pu dresser son profil et conclure qu'il était un investisseur axé sur la sécurité. En effet, son seuil de tolérance au risque n'est pas très élevé. Évidemment, il aimerait bien bénéficier d'un rendement intéressant... mais pas au prix de sa tranquillité d'esprit ! Ce qui lui importe par dessus tout, c'est de protéger son capital en vue de s'assurer une retraite douillette et confortable. Il veut donc préserver la liquidité de ses fonds à moyen terme. Pas de doute ! Le **portefeuille bleu**¹, axé sur la sécurité est donc celui qui lui convient le mieux. Plus à l'aise depuis qu'il a rééquilibré son portefeuille d'investissement, Henri prévoit maintenant aller taquiner le poisson aussi souvent qu'il taquine ses petits-enfants. Après tout, un bas de laine c'est comme la famille : c'est meilleur quand c'est tricoté serré !

**DÉTERMINEZ, VOUS AUSSI, QUEL EST VOTRE
PROFIL D'INVESTISSEUR EN RÉPONDANT AU
QUESTIONNAIRE CI-CONTRE.**

1. Des renseignements importants sur les Fonds MD sont contenus dans le prospectus simplifié portant sur ces Fonds et celui-ci est disponible auprès des Fonds de la Première Canadienne Inc. et dans toute succursale de la Banque de Montréal. La valeur des parts ainsi que les rendements des fonds peuvent varier et le cas échéant, les valeurs liquidatives nettes peuvent ne pas être maintenues.

2. Aucun achat requis. Aucuns frais d'appel et d'interurbains. Un téléphone à tonalité est requis. Les tirages hebdomadaires auront lieu les lundis 19 octobre, 26 octobre, 2 novembre, 9 novembre et 16 novembre 1998 parmi toutes les inscriptions reçues au cours de la période de référence (telle que définie dans le règlement) pertinente. Le tirage du grand prix aura lieu le 16 novembre 1998 parmi toutes les inscriptions reçues pendant la période du concours. Une seule inscription au concours par domicile par période de référence. Règlement du concours disponible dans les succursales de la Banque de Montréal de la province de Québec.

MD Marque déposée de la Banque de Montréal.



DE QUELLE COULEUR PRÉFÉREZ-VOUS VOTRE BAS DE LAINE?

Pour connaître votre profil d'investisseur, cochez les réponses qui vous correspondent le mieux.

- Quel est votre véritable objectif pour vos épargnes ou vos placements ?**
 - ☐ Je veux m'assurer que l'argent investi soit en sécurité, parce que je tire un revenu de mes placements ou parce que je compte utiliser cet argent dans moins de cinq ans. Je veux investir dans le but de faire un achat important dans les cinq à sept prochaines années.
 - ☐ Je n'ai aucun besoin urgent de revenu de placement et je souhaite que mes fonds investis s'accumulent pendant les sept à dix prochaines années ou plus.
- Dans combien de temps prévoyez-vous retirer vos fonds ?**
 - ☐ Je ne prévois pas utiliser cet argent avant les cinq à dix prochaines années.
 - ☐ Je désire conserver mes placements pendant au moins quinze ans.
 - ☐ Je prévois disposer de cet argent au cours des deux à cinq prochaines années.
- Quand pensez-vous prendre votre retraite ?**
 - ☐ Je ne la prendrai pas avant au moins quinze ans.
 - ☐ Je suis déjà à la retraite ou je projette de la prendre d'ici cinq ans.
 - ☐ Je pourrais la prendre dans cinq ans et certainement avant quinze ans.
- Supposons que la valeur de vos placements diminue. Vous serait-il facile de compenser cette diminution ?**
 - ☐ Ce serait très difficile puisque je dépends de mes revenus de placement pour vivre ou que je peux devoir utiliser mon argent au cours des deux à cinq prochaines années.
 - ☐ En planifiant soigneusement, je pourrais en compenser la diminution par d'autres revenus.
 - ☐ Je pourrais sans problème en compenser la diminution par d'autres revenus.
- Plusieurs personnes envisagent le marché boursier comme source de rendement plus élevée à long terme. Est-ce important que votre investissement, sur une période de cinq ans, se comporte mieux que la tendance générale de ce marché ?**
 - ☐ Assez important. Toutefois, un rendement substantiel et constant m'intéresse davantage.
 - ☐ Très important. Sur une période de cinq ans, je veux un rendement global supérieur à celui du marché boursier, même si des fluctuations surviennent de temps à autre.
 - ☐ Peu important. Je ne souhaite pas un meilleur rendement que celui du marché boursier si je risque de perdre une partie de l'argent investi.
- Vous faites un investissement de 25 000 \$. Laquelle des suppositions ci-dessous représente le mieux le rendement auquel vous vous attendriez ?**

Investissement initial	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
1	29 964	27 250	28 251
2	27 841	27 795	28 095
3	30 125	29 726	30 112
4	38 247	32 699	34 166
5	40 529	34 015	37 093
- Combien de fois modifiez-vous vos placements ?**
 - ☐ Tous les ans, je révisé mes placements et je réinvestis ceux qui ont connu une baisse de valeur.
 - ☐ Je révisé mes placements périodiquement et en modifie certains s'ils rapportent moins que je ne le prévoyais.
 - ☐ Je surveille et révisé mon portefeuille régulièrement. Je m'intéresse surtout à la croissance à long terme. Je n'ai donc pas tendance à effectuer des modifications importantes, à moins que mes raisons d'investir aient changé.
- Ce tableau illustre des exemples de rendement de trois différents portefeuilles pendant une période de cinq ans. Lequel d'entre eux représente le mieux le rendement auquel vous vous attendriez de vos placements ?**

Rendement annuel	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
1	9 %	2 %	7 %	10 %	4 %
2	20 %	-7 %	8 %	27 %	6 %
3	13 %	-1 %	7 %	13 %	9 %
- Jugez-vous important que vos économies et vos placements puissent contrer l'inflation, c'est-à-dire que leur valeur augmente plus rapidement que le coût de la vie ?**
 - ☐ Il est nécessaire que la valeur de mon argent croisse à un taux qui dépasse celui de l'inflation.
 - ☐ Je veux surtout m'assurer de ne pas perdre d'argent.
 - ☐ Ce serait préférable, mais je trouve plus important d'obtenir un rendement régulier et constant.
- Lequel de ces énoncés se rapproche le plus de votre opinion en matière d'épargne et de placement ?**
 - ☐ Je ne peux me permettre de perdre la moindre somme d'argent. Un rendement supérieur ne m'intéresse pas s'il est possible que je subisse une perte quelconque.
 - ☐ Je comprends que pour combattre l'inflation et pour obtenir un taux de rendement supérieur, je devrai m'intéresser au marché boursier ou à un fonds d'investissement détenant des actions.
 - ☐ Pour obtenir un rendement supérieur, je devrai probablement consacrer une bonne part de mon argent à l'achat d'actions ou de fonds d'investissement détenant des actions. Je m'attends à voir leur rendement fluctuer, mais aussi à faire un gain appréciable à long terme.

Faites le total des points obtenus pour chaque couleur et calculez vos résultats grâce au tableau suivant.

☐ BLEU x 10 =
☐ JAUNE x 20 =
☐ ROUGE x 30 =
 VOTRE RÉSULTAT

170 points ou moins : Investisseur axé sur la sécurité
 De 171 à 250 points : Investisseur axé sur l'équilibre
 251 points ou plus : Investisseur axé sur la croissance

TRICOTEZ-VOUS UN BAS DE LAINE SUR MESURE



Vous travaillez fort pour votre bas de laine. En fait, vous économisez probablement en vue d'un projet qui vous tient à cœur, d'une aventure à long terme. Mais qu'il s'agisse d'économiser pour acheter la maison de vos rêves ou pour vous offrir une retraite dorée sur une île des Caraïbes, Fonds sur mesure de la Banque de Montréal peut vous aider à atteindre vos buts personnels en respectant vos attentes, vos craintes et vos besoins.

C'est pourquoi, avant de décider comment investir, il vous faut définir vos objectifs financiers personnels. Une bonne stratégie d'investissement doit, avant tout, correspondre aux buts que vous recherchez tout en tenant compte des risques que vous êtes disposé à courir.

LE SECRET : LA DIVERSIFICATION

Vous demandez-vous parfois comment font certains investisseurs pour avoir la main si heureuse ? La réponse est simple : ils privilégient la diversification. C'est-à-dire qu'ils mettent en pratique un vieil adage : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Il s'agit en fait de répartir les sommes investies entre des actions canadiennes et internationales, des obligations et d'autres instruments d'investissement liquides. En fait, des études tendent à montrer que plus de 80 % du rendement de vos placements est attribuable à la diversification. Il est donc important de bien diversifier vos placements pour chercher à en tirer un rendement optimal tout en réduisant le risque au minimum.



Participez à notre grand concours
« Remplissez votre bas de Noël »
 en remplissant notre questionnaire.

À gagner, un grand prix de
5 000 \$
 en fonds d'investissement.

Et chaque semaine,
1 000 \$
 en fonds d'investissement.

De quoi passer l'hiver bien au chaud !

Comment participer ?

Remplissez le questionnaire ci-contre et inscrivez-vous en nous communiquant² votre pointage et vos coordonnées au :

1 877 BAS-NOEL (227-6635)

Dépêchez-vous d'appeler.
 Notre concours prend fin
 le 15 novembre 1998 !

Fonds
sur mesure^{MD}



Banque de Montréal



Commission Poitras: intervention à la fois prématurée et tardive

Presse Canadienne

Les 19 officiers de la Sûreté du Québec qui demandent à la Cour supérieure d'intervenir auprès de la Commission Poitras, de crainte que celle-ci porte ombrage à leur réputation et leur carrière dans son rapport attendu à la fin de cette année, se manifestent à la fois trop tôt et trop tard.

C'est ce qu'a soutenu hier Me Raymond Doray, au nom des trois commissaires Lawrence Poitras, André Perreault et Louise Viau, devant la juge Carol Cohen, de la Cour supérieure.

Il est trop tard pour soutenir que des règles de justice ont été bafouées par la commission, a-t-il soutenu, parce que, dès le début des travaux qui ont duré 18 mois, la Commission Poitras n'a pas fait de mystère et a indiqué qu'elle avait la possibilité d'émettre des blâmes.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle a accordé le statut de participants aux officiers de la SQ qui lui en ont fait la demande. Ce statut permettait d'être représenté par un avocat et de contre-interroger les témoins, a expliqué Me Doray.

« La commission a annoncé ses intentions dès le départ et personne n'a contesté. On a attendu que tout

le travail soit fait, 18 mois plus tard, avant de dire que ce n'est pas comme ça que ça aurait dû se faire. Il est trop tard, il fallait le faire dès le départ », a soutenu le procureur de la commission.

Celui-ci a ensuite fait valoir qu'il est prématuré pour les officiers de la SQ en cause d'alerter la Cour supérieure quant à l'impact négatif sur leur carrière et leur réputation que pourrait avoir le contenu du rapport une fois rendu public. Il est attendu à la fin décembre et pourrait bien n'être rendu public qu'à la fin janvier.

« Ces craintes sont basées sur des supputations, des suppositions apocalyptiques selon lesquelles la commission ne va pas suivre les règles de justice.

« Il s'agit d'une démarche prématurée. Ils doivent attendre le dépôt du rapport avant de l'attaquer, sinon c'est de demander à la cour de faire de l'ingérence en dictant à la commission la façon de rédiger son rapport.

« Les tribunaux n'ont pas à intervenir sur la base de suppositions, sans faits concrets, dans une situation théorique », a plaidé Me Doray.

« Les arguments soumis ne sont pas acceptables juridiquement, sont sans logique juridique, n'ont pas de sens », a-t-il ajouté.

Me Doray a soutenu que les officiers de la SQ, même s'ils ne le disent pas directement, cherchent à obtenir un sursis, à arrêter le processus en cours.

« À moins de produire un rapport totalement désincarné, ne blâmant que la Sûreté du Québec dans son ensemble, aucune commission d'enquête ne sera plus possible au Québec à moins d'aller jusqu'en Cour suprême ce qui, dans ce cas, nous mène autour de l'an 2010 », a-t-il affirmé.

« Il s'agirait d'un gaspillage de fonds publics tout à fait ahurissant », a-t-il ajouté.

Les travaux de la Commission Poitras ont coûté jusqu'ici près de 30 millions, dont les deux tiers pour les honoraires des avocats des policiers.

Les officiers qui demandent l'intervention de la Cour supérieure sont Claude Boutin, Lionel Carboneau, Sylvain Chabot, Henri Châteauevert, Donald Gingras, Jacques Labrecque, Gaston Landry, Mario Laprise, Égide Lemay, Gilles Lemieux, Jean-Luc Lemieux, Francis Pelletier, Laurent Pichette, Jean-Claude Roy, Richard Saint-Denis, Maurice Sénécal, Gilles Sicotte, Michel Trottier, Jean-Claude Turcotte.

L'audition de leur requête se poursuit aujourd'hui et devrait se terminer demain en fin de matinée.



Source: RAMQ

Fait
n°24
sur la
SP

La sclérose en plaques s'attaque généralement aux personnes dans la fleur de l'âge, soit entre 20 et 40 ans.

Société canadienne de la
Sclérose en Plaques
1-800-268-7582



PLAN VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS

Désormais, avec le plan Véhicules d'occasion Chrysler certifiés, chaque véhicule d'occasion certifié vendu chez nos concessionnaires est soumis à une rigoureuse inspection en 110 points, en plus d'être garanti par Chrysler Canada. Si, après l'achat du véhicule, vous remettez

en question votre choix, vous profitez de notre politique d'échange de 3 jours ou de 500 km. Vous pouvez vous offrir un véhicule de qualité à prix très avantageux. Et garanti. C'est ça avoir l'esprit tranquille.

TRANQUILLITÉ D'ESPRIT. GARANTIE.

- 1 Garantie sans frais du fabricant
- 2 Inspection en 110 points
- 3 Assistance routière 24 heures sur 24 pendant 1 an
- 4 Politique d'échange de 3 jours ou de 500 km

CHRYSLER CANADA



Les personnes âgées malades risquent plus de souffrir de malnutrition

LILIANNE LACROIX

Si vous êtes âgé et malade, vous courez d'immenses risques de souffrir de malnutrition, si l'on en croit les données révélées hier, au cours d'une conférence organisée à l'hôpital St. Mary, par la Coalition des médecins pour la justice sociale et portant sur la malnutrition chez les personnes âgées au Québec.

Si la malnutrition chez celles qui sont complètement autonomes est relativement faible — moins de 15 % — elle augmente de façon dramatique lorsque l'état de santé et les capacités fonctionnelles se détériorent. C'est le cas de 30 à 40 % des aînés en perte d'autonomie, mais qui vivent tout de même dans la communauté grâce à des services d'appoint, du CLSC par exemple. Chez les aînés des centres pour malades chroniques, la situation n'est pas plus brillante puisque 45,5 % des personnes âgées y sont insuffisamment nourries. Pourtant, un gain de poids de quelque 5 % dans ce groupe de patients permettrait de réduire la morbidité et la mortalité de 50 à 55 %.

Un article publié samedi révélait d'autre part que si la moitié des patients souffrent de malnutrition à leur admission dans un hôpital de courte durée, leur état a empiré à leur sortie, la malnutrition oscillant alors entre 46 % et 69 %.

Selon le docteur Hélène Payette, du Centre de recherche en gériatrie et gériatrie de Sherbrooke, qui a étudié la situation des personnes vivant dans la communauté, une majorité d'aînés ne mangent tout simplement pas suffisamment (68 %), limitant leur apport à 1000 calories quotidiennement alors que les recommandations sont de 1700 calories pour les femmes et quelque 2000 pour les hommes. Incapacités fonctionnelles, pertes de mobilité, humeur dépressive peuvent constituer des motifs pour la personne âgée de perdre le goût de se nourrir. Si l'étude du docteur Payette n'a rien révélé en ce sens, d'autres chercheurs avancent qu'une situation financière précaire ou la solitude, par exemple, peuvent aussi amener une sous-alimentation chez l'aîné. Au-delà, il y a les tabous.

« L'alimentation idéale pour une personne âgée, ce n'est pas la même chose que pour un adulte plus jeune, dit le docteur Payette. De peur de consommer trop de cholestérol, des aînés se privent d'œufs, alors qu'il s'agit souvent de leur seul apport de protéines, car ils ont parfois délaissé la viande qu'ils trouvent trop dure à mâcher ou pour laquelle ils ont perdu le goût. De la même façon, un poids qui paraîtrait comme de l'embonpoint chez un adulte plus jeune peut être optimal pour un aîné. »

Selon Mme Harriett Enkin, dont la mère de 91 ans demeure dans un centre pour malades chroniques, les employés ne comprennent pas toujours l'importance d'une alimentation adéquate : « Elle est diabétique, a des problèmes digestifs importants et ne peut manger ni gras, ni sauce, ni épices. Pourtant, il n'est pas rare qu'on lui en serve et qu'elle en soit alors réduite à jeûner ou à manger les biscuits soda que je lui apporte. Pourquoi ne fait-on pas attention ? Parce qu'elle est vieille ? Moi, je marie ma fille cet été, et je voudrais qu'elle y soit... »

Le coaccusé du juge Flahiff demande un procès séparé

ANDRÉ CÉDILOT

La première journée du procès du juge Robert Flahiff, accusé dans une affaire de blanchiment d'argent de près de 1,7 million, a été en grande partie consacrée, hier, à débattre d'une requête de son coaccusé qui veut un procès séparé.

Le juge Serge Boisvert, de la Cour du Québec, décidera demain s'il accepte la requête de l'avocat Gérard Lavoie, également accusé d'avoir aidé le trafiquant de drogue Paul Larue à lessiver cet argent, entre janvier 1989 et juin 1991.

À la demande des avocats de la défense, le juge Boisvert se prononcera aussi sur la validité de trois des six chefs d'accusation de complot, recel et blanchiment d'argent déposés contre le juge Flahiff et son présumé complice de Laval.

En gros, Lavoie (il est représenté par Me Richard Perras) réfute la valeur de certains éléments de preuve de la Couronne voulant qu'il ait été au courant des activités illicites de Paul Larue, devenu délateur aux États-Unis.

« Cette preuve n'est pas admissible contre Lavoie. Larue ne le connaissait pas quand l'argent a été versé », a soutenu Me Perras. Il a aussi évoqué la possibilité d'appeler le juge Flahiff comme témoin.

Comme troisième raison d'obtenir un procès séparé, Me Perras a indiqué que l'un des avocats du juge Flahiff, Claude Girouard, a déjà représenté un autre témoin de la Couronne, Richard Blanchette, qu'il voudrait également faire entendre en défense.

À l'encontre de cet argument, Me Girouard a aussitôt déposé une déclaration assermentée de Blanchette. Celui-ci affirme qu'il ne voit aucun inconvénient à être possiblement contre-interrogé par son ancien avocat. Le document porte la date du 13 juin 1997, avant même que Me Girouard accepte officiellement de s'occuper du dossier avec son collègue Christian Desrosiers.

Agissant pour la Couronne, Me Bruno Pateras s'est pour sa part vivement opposé à un procès séparé. Essentiellement, il soutient que les accusés ont participé à un crime commun, c'est pourquoi ils répondent des mêmes accusations.

Avant que le procès prenne définitivement son envol, les avocats de la défense veulent se faire entendre sur deux autres requêtes, dont la plus radicale vise à mettre fin immédiatement à toutes les procédures.

De prime abord, le juge Boisvert ne semble pas tellement chaud devant cette possibilité. Avant de statuer, il aimerait entendre les témoins, surtout le délateur Paul Larue, pour jauger lui-même de leur crédibilité. « Il faudra me démontrer qu'il y a vraiment eu abus. Et cela de façon exceptionnelle », a dit le juge au moment de remettre l'audience à mercredi.

Siegler critique Duchesneau

Le président du Groupe immobilier Alliance, Jonathan Siegler, tient à se dissocier des propos du candidat à la mairie Jacques Duchesneau, publiés dans la Gazette de samedi, qui laissent sous-entendre que son entreprise n'investirait à Montréal que si le chef de Nouveau Montréal était élu.

« Nous n'avons pas rencontré M. Duchesneau. Nous ne pouvons pas lui avoir signifié que nous n'investirions à Montréal qu'à la condition qu'il en soit le maire. Notre groupe investit à Montréal depuis 30 ans et continuera de le faire peu importe le maire, qu'il s'agisse de M. Doré, M. Bourque ou M. Duchesneau », a fait savoir M. Siegler hier par voie de communication.

Jonathan Siegler a également ajouté que son entreprise ne participe à « aucune tractation visant à soutenir la candidature de qui que ce soit ».

VOUS POURRIEZ GAGNER DES VACANCES AU PARADIS.



CÉLÉBREZ 50 ANS DE SERVICE DANS LES CARAÏBES.

PARTICIPEZ AU CONCOURS

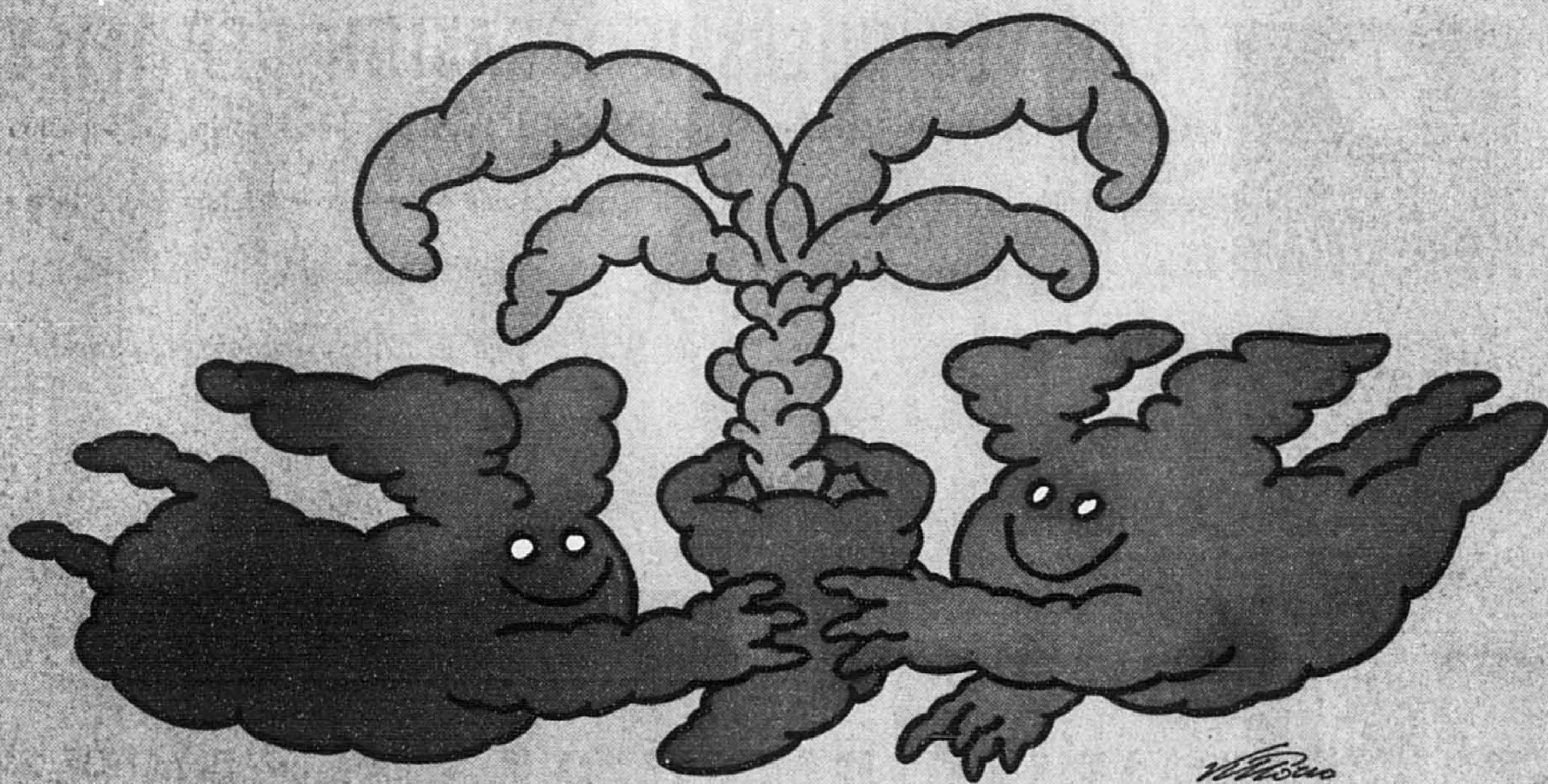
LE PARADIS EN FOLIE

D'AIR CANADA

1^{er} OCT. - 30 NOV. 1998

À GAGNER: 50 FORFAITS VACANCES POUR 4 AU MAGNIFIQUE SUNSET BEACH RESORT & SPA, JAMAÏQUE. PLUS VOUS VOYAGEZ, PLUS VOUS AVEZ DE CHANCES DE GAGNER. SUPER!

Si vous êtes un membre Aéroplan^{MD}, vous faites automatiquement partie du tirage chaque fois que vous prenez un vol admissible*.



OBTENEZ LE DOUBLE, LE TRIPLE OU LE QUADRUPLE DES MILLES AÉROPLAN^{MD} OU JUSQU'À 60 000 MILLES-BONIS.

Depuis le 1^{er} septembre et jusqu'au 30 novembre 1998, chaque vol admissible** effectué avec Air Canada, un transporteur Liaison Air Canada^{MD} ou avec l'un des transporteurs Star Alliance^{MC} vous permet d'obtenir le double, le triple ou le quadruple du millage Aéroplan^{MD} ou encore, 15 000 milles-bonis Aéroplan pour chaque tranche de 6 vols simples, selon la valeur la plus avantageuse. De plus, si vous effectuez 20 vols simples, vous obtenez en prime 2 billets en service Hospitalité^{MD} vers la destination soleil de votre choix. Super!

AIR CANADA



airAlliance airBC airNova airOntario

SUNSET BEACH
Resort & Spa

Les bulletins de participation sont disponibles aux portes d'embarquement des aéroports sélectionnés.

*Un vol admissible équivaut à un segment de vol simple effectué sur Air Canada ou les transporteurs Liaison Air Canada^{MD} entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 1998 et qui est admissible à l'accumulation de millage Aéroplan. Les membres Aéroplan Super Elite^{MC} ou Aéroplan Elite^{MD} font automatiquement partie du tirage, à raison d'une participation. Pour obtenir le règlement complet ou un bulletin de participation, veuillez transmettre une enveloppe-réponse affranchie à: Concours Le Paradis en folie d'Air Canada, C. P. 363, Succursale N.D.G., Montréal (Québec) H4A 3P7. Pour être admissibles, les bulletins de participation doivent être reçus par Air Canada avant minuit le 30 novembre 1998. Le tirage aura lieu le 15 décembre 1998. Les prix seront divisés en 5 régions. Chaque région recevra 10 prix: 1) Canada Atlantique (Terre-Neuve, Î.-P.-É., Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse); 2) Québec et région de la Capitale nationale; 3) Ontario excluant la région de la Capitale nationale; 4) Man. - Sask. - Alberta; 5) Colombie-Britannique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest. Aucun achat requis. Seuls les résidents canadiens de 18 ans et plus sont admissibles. Certaines conditions s'appliquent. Les gagnants devront répondre correctement et sans aide à une question réglementaire d'arithmétique. Valeur approximative de chaque prix: 9 500 \$.

**Un vol admissible équivaut à un segment de vol simple effectué par Air Canada, les transporteurs Liaison Air Canada (incluant NWT Air) ou un des membres Star Alliance (United Airlines, Lufthansa, SAS, THAI ou Varig) réservé, acheté et effectué dans les classes de tarif suivantes: J, C, S, Y, M, B, H, V, (sur Air Canada ou les transporteurs Liaison Air Canada), F, C, D, H, B, L, (sur Lufthansa), C, S, M, B, V, G, Q, (sur SAS), P, F, C, Y, B, M, (sur United Airlines), F, C, Y, M, H, (sur Varig), P, J, Y, M, Q, (sur THAI), durant la période promotionnelle, soit entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre 1998 inclusivement, et qui est admissible à l'accumulation de millage Aéroplan. Pour être admissible à cette offre, vous devez être un membre Aéroplan au moment du voyage. Les milles-bonis accumulés et les certificats de primes-voyages obtenus seront comptabilisés uniquement à la fin de la période promotionnelle et les milles-bonis figureront sur votre relevé Aéroplan de janvier 1999. Les périodes d'interdiction pour les vols effectués avec une prime-voyage s'appliquent. Toutes les conditions Aéroplan concernant la réclamation des primes-voyages doivent être respectées. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Les forfaits Vacances Air Canada, comme Sunset Beach Resort & Spa, sont aussi accessibles par l'intermédiaire de votre agent de voyages.

Voyez la nouvelle

ACURA EL

chez RONA
L'entrepôt

Et courez la chance de la
GAGNER!

une valeur de 21 000 \$



La Presse

Acura les concessionnaires fiables

Une vision qui inspire un élan de passion.



Concours "Acura chez RONA"

Age

Sexe

Adresse

Ville

Province

Code postal

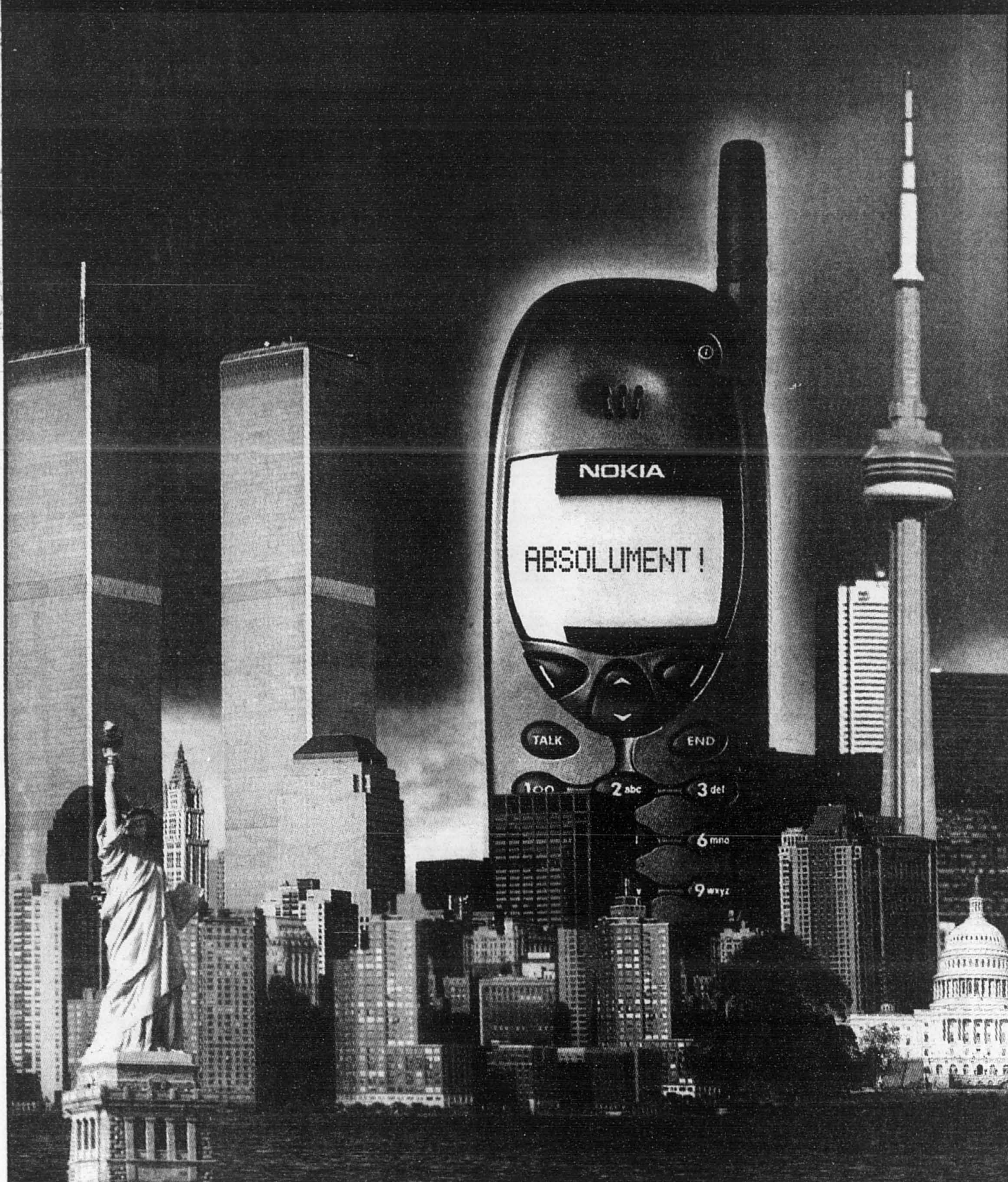
Acura les concessionnaires fiables

LA PRESSE

2465600-0

Pour participer, déposer votre bulletin de participation chez les RONA L'entrepôt ou chez les concessionnaires Acura participants ou faire le parvenir à: Gagner une ACURA EL, C.P. 11051, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 4Y7. Le concours débute le 9 octobre 1998 pour se terminer le 1^{er} novembre 1998. Le tirage aura lieu le 6 novembre 1998. Les fac-similes faits à la main sont acceptés. Le prix n'inclut pas les assurances ni l'immatriculation pour le véhicule. Le prix ne peut être substitué à aucun autre prix ni échangé pour de l'argent. Règlement du concours chez les concessionnaires Acura du Québec.

MAINTENANT, TOUS LES APPELS SONT DES APPELS LOCAUX



LE NOUVEAU TARIFIXE[†] NUMÉRIQUE DE CANTEL^{MD} AT&T^{MC}.

Bienvenue dans le voisinage!

UN SEUL TARIF EN AMÉRIQUE DU NORD
POUR AUSSI PEU QUE

20¢
LA MINUTE

PAS DE FRAIS DE DÉPLACEMENT. PAS DE FRAIS D'INTERURBAIN. PAS DE LIMITE HORAIRE.

Maintenant, tous les appels sont des appels locaux. Avec le nouveau Tarifixe numérique, vous pouvez appeler de n'importe où à n'importe où au Canada et aux États-Unis, en tout temps, pour aussi peu que 20 cents la minute*. Pas de frais de déplacement ni de frais d'interurbain. **Absolument!**

Pour plus d'information ou pour connaître le détaillant le plus près de chez vous, appelez le 1 800 IMAGINE (462-4463)



www.cantelatt.com



MONTRÉAL

2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
1, Place Ville-Marie
Bur. 11108
(514) 394-0000
8984, boul. L'Acadie
(514) 387-9999
1201, av. Greene
(514) 933-8000

5150, boul. Jean-Talon O.
(514) 341-2221

5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826

6224 A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000

770, rue Notre-Dame O.
(514) 875-9512

1500, rue Atwater
(Place Alexis-Nihon)
(514) 865-9949

Place Versailles
7255, rue Sherbrooke E.
(514) 355-0003

BOUCHERVILLE

1001, boul. Montarville
(Promenades Montarville)
(450) 449-4998

BROSSARD

7005, boul. Taschereau, bur. 150
(450) 926-3111

7250, boul. Taschereau
(Place Portobello)
(450) 671-4744

CARTIERVILLE

12366, boul. Lachapelle
(514) 856-1884

CHÂTEAUGUAY

129, St-Jean-Baptiste
(450) 692-2201

DOLLARD-DES-ORMEAUX

3339 L, boul. des Sources
(514) 683-3333

DRUMMONDVILLE

1565, boul. Lemire
(819) 478-0851

GATINEAU

360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580

Promenades de l'Outaouais
(819) 561-3031

GRANBY

575, boul. Boivin
(450) 777-6612

JOLIETTE

517, rue St-Charles-Borromée N.
(450) 755-5000

KIRKLAND

2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000

LAVAL

379, boul. Curé-Labelle
(450) 622-0303

1696, boul. des Laurentides
(450) 629-6060

3364, boul. St-Martin O.
(450) 682-2640

Carrefour Laval
(450) 687-5386

LASALLE

8457, boul. Newman
(514) 368-4000

Carrefour Angrignon
(514) 368-4230

LONGUEUIL

3619, chemin Chambly
(450) 442-1566

POINTE-CLAIRE

Fairview Pointe-Clair
(514) 695-1554

REPENTIGNY

110, boul. Industriel
(450) 581-4666

Les Galeries Rive-Nord
100, boul. Brien
(450) 581-7756

ROSEMÈRE

209, boul. Curé-Labelle
(514) 971-0707

SAINT-BRUNO

Promenades St-Bruno
(450) 653-7472

SAINT-EUSTACHE

360 E, rue Arthur-Sauvé
(450) 974-9299

SAINT-HUBERT

3399, boul. Taschereau
(450) 676-3963

SAINT-HYACINTHE

Les Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise, bur. 1644
(450) 261-9991

SAINT-JEAN

Carrefour Richelieu
(450) 359-4941

SAINT-JÉRÔME

108, boul. du Carrefour
(450) 431-2355

Carrefour du Nord
(450) 565-3717

SAINT-LAURENT

3131, boul. Côte-Vertu
(Place Vertu)
(514) 745-0745

SHERBROOKE

2980, rue King O.
(819) 566-5555

Carrefour de l'Estrie
3050, boul. Portland
(819) 822-4650

TERREBONNE

1257, boul. des Seigneurs
(450) 964-1964

Les Galeries de Terrebonne
(514) 964-8403

TROIS-RIVIÈRES

5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

*Le tarif de 20 cents la minute s'applique au forfait à 300 \$ par mois qui inclut 1 500 minutes de temps d'appel en tout temps pour les appels originaires du Canada. D'autres forfaits sont offerts à partir de 75 \$ par mois. Des frais additionnels sont applicables pour l'Alaska, Hawaï et le Mexique. Il est nécessaire de posséder un téléphone numérique bimode/bivande pour bénéficier du Tarifixe numérique en Amérique du Nord. 1 / MD Marque de commerce de Rogers Cantel Inc. MC AT&T Corp. Utilisé sous licence.

FUTURE SHOP

**LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE**

La prison « fabrique » des sans-abri

Des chercheurs de l'UQAM en arrivent à cette conclusion au terme d'une recherche approfondie

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

En aggravant les difficultés psychologiques et économiques d'hommes déjà fort démunis, la prison contribue largement à faire d'eux des sans-abri. C'est du moins ce que soutient un groupe de chercheurs de l'UQAM et de l'Université de Montréal à l'issue d'une enquête en profondeur menée auprès de 17 sans-abri. (1)

« L'usage de la détention génère des conditions matérielles et symboliques qui appauvrissent davantage, stigmatisent et isolent. Et ce sont ces conditions mêmes qui contribuent à produire l'itinérance », écrivent la sociologue Danielle Laberge, le criminologue Pierre Landreville et leurs assistants de recherche en conclusion d'un rapport de recherche publié le mois dernier.

De longues entrevues et la consultation des dossiers carcéraux de ces personnes ont révélé que les séjours en prison avaient exacerbé leurs problèmes plutôt que de contribuer à les résoudre. Pour certains, par exemple, ce fut le lieu d'un premier contact avec la drogue ou les milieux criminels.

« J'avais peur en ostie, a raconté un sans-abri aux chercheurs. Moi, j'avais jamais côtoyé de près ou de loin un criminel. J'avais même pas

un ticket de circulation ! »

Pour d'autres, la détention a entraîné la perte de tout soutien familial. À leur sortie de prison, privés de tout revenu et incapables de se loger, plusieurs se sont retrouvés sans autre choix que d'errer d'un refuge à l'autre.

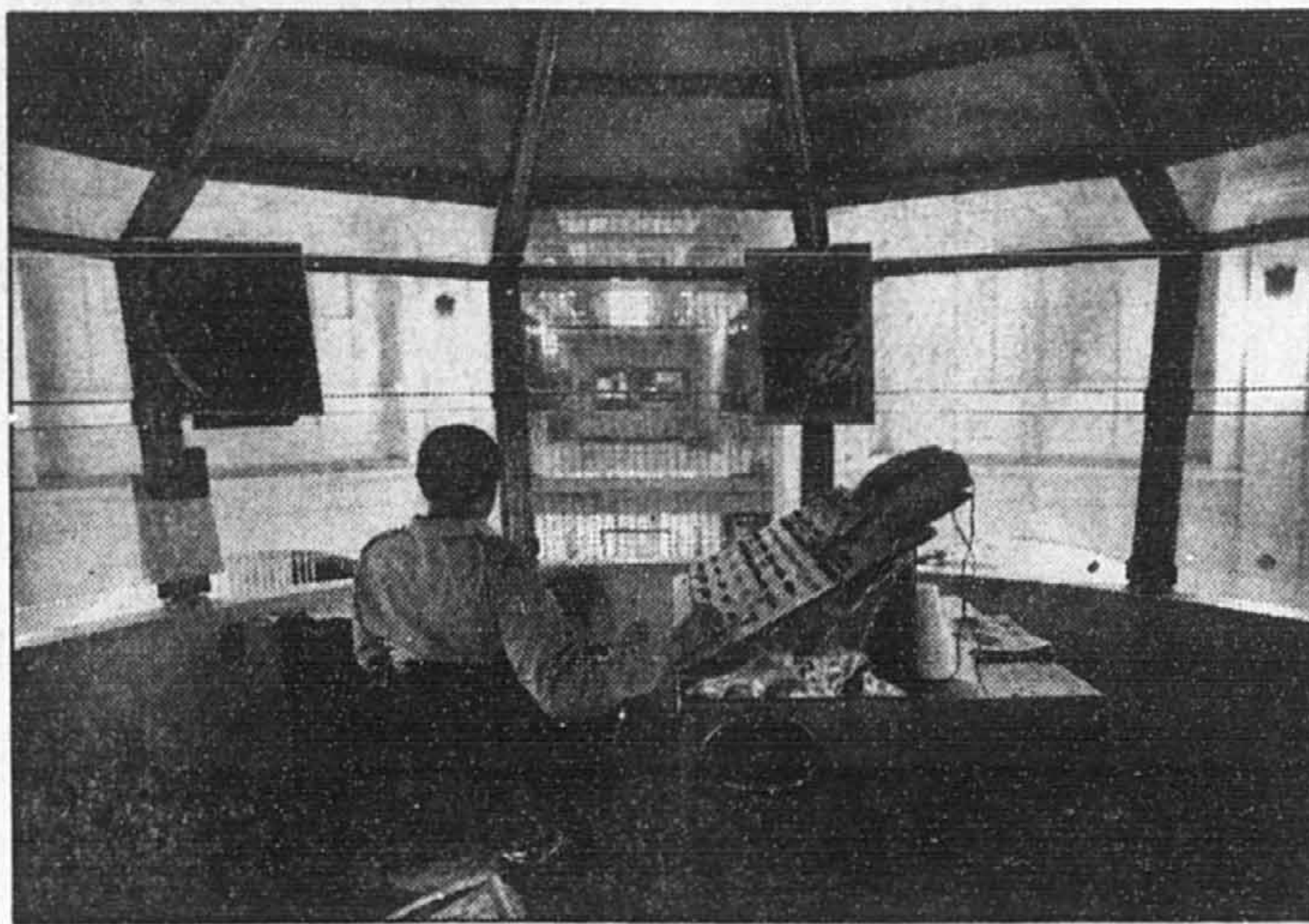
Pour survivre, ils ont dû commettre de petits crimes... qui les ont ramenés en prison. S'est alors enclenché un cercle vicieux — crimes de subsistance et peines de détention de plus en plus longues — de sorte que plusieurs passent aujourd'hui une grande partie de leur vie derrière les barreaux.

Dans certains cas, affirment les chercheurs, la prison a été ni plus ni moins qu'une « fabrique d'itinérance ».

« C'est du in and out tout le temps, a confié un autre des itinérants interviewés. (...) Si le juge me sentençait à un an de société, je prendrais ça plus dur qu'un an de prison. Moi, je suis complètement déconnecté dans la société. »

Votre adresse ?

Les sans-abri sont d'autant plus démunis qu'ils n'ont ni emploi ni adresse, se retrouvant ainsi sans les garanties exigées par le système pénal quand vient le temps de libérer un détenu. La détention prolongée paraît alors comme la seule solution pour protéger à la fois le sans-abri et la société. Un des sans-abri rencontrés avait été condamné à une peine d'un an pour avoir volé une bouteille de vin de 10 \$ dans un dépanneur.



PHOTOTHÈQUE La Presse
Poste de contrôle d'une prison, ou d'une « usine » d'itinérance ?

Leur situation est encore aggravée par le fait qu'on tolère de moins en moins leur présence dans les lieux publics. Par conséquent, ils se retrouvent régulièrement en situation d'infraction... et de retour devant le juge.

« La prison, c'est généralement ce qui fait casser l'affaire, explique l'auteure principale de l'étude, Danielle Laberge, professeure de sociologie à l'UQAM. La prison ne transforme pas en itinérants des individus adaptés, en forme et fonctionnels. Mais elle a un effet dévas-

tateur sur les individus fragiles, mal pris, précaires. »

Les chercheurs ne remettent pas en cause la bonne foi des acteurs du système pénal. Ils soulignent plutôt leur méconnaissance des ressources disponibles, l'insuffisance de ces mêmes ressources, et le manque de temps. « Si l'avocat de l'Aide juridique a cinq minutes à sa disposition et le bonheur de tomber sur une ligne téléphonique libre à la Maison du Père ou à l'Accueil Bonneau au moment où son client comparait, ça va faire la diffé-

rence entre le fait que la personne sera emprisonnée ou pas », raconte la sociologue.

Une « urgence » sur mesure

Il s'agit donc de mettre en place un système permettant d'enclencher, après l'arrestation d'une personne à risque, un processus d'aide plutôt qu'une mécanique punitive. Un tel système, l'Urgence psychosociale (UPS) a été mis sur pied il y a quelques mois à Montréal pour les personnes souffrant de problèmes psychiatriques. Un travailleur social de l'UPS a son bureau au palais de justice.

Si une telle démarche avait été adoptée dans le passé dans le cas des sans-abri, Mme Laberge est convaincue que certains des 17 hommes que son équipe a rencontrés s'en seraient mieux tirés : « Beaucoup d'entre eux seraient restés des personnes relativement marginales, mais ils ne seraient pas dans l'état de détérioration où ils se retrouvent aujourd'hui. »

« Il n'y a pas de solution facile, poursuit Mme Laberge. Mais le public, les décideurs politiques et les intervenants doivent comprendre que la prison n'est pas une solution à tous nos problèmes, et qu'elle peut même générer des problèmes plus graves que ceux qu'on voulait régler au point de départ. »

(1) Laberge, D., Landreville, P. et al., « Le rôle de la prison dans la production de l'itinérance », Collectif de recherche sur l'itinérance, septembre 1998.

1998

Nos 99 sont là!



HONDA BERLINE



CIVIC HATCHBACK



HONDA COUPÉ

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

5,8%*

SUR FINANCEMENT D'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUTES LES CIVIC, ACCORD ET PRÉLUDE 1998 NEUVES EN INVENTAIRE.

GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

Après, c'est fini, n-i-ni!

*Programme de financement de Honda Canada Finance Inc. à 5,8 % offert à l'achat de tout modèle Civic, Accord et Prelude 1998 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

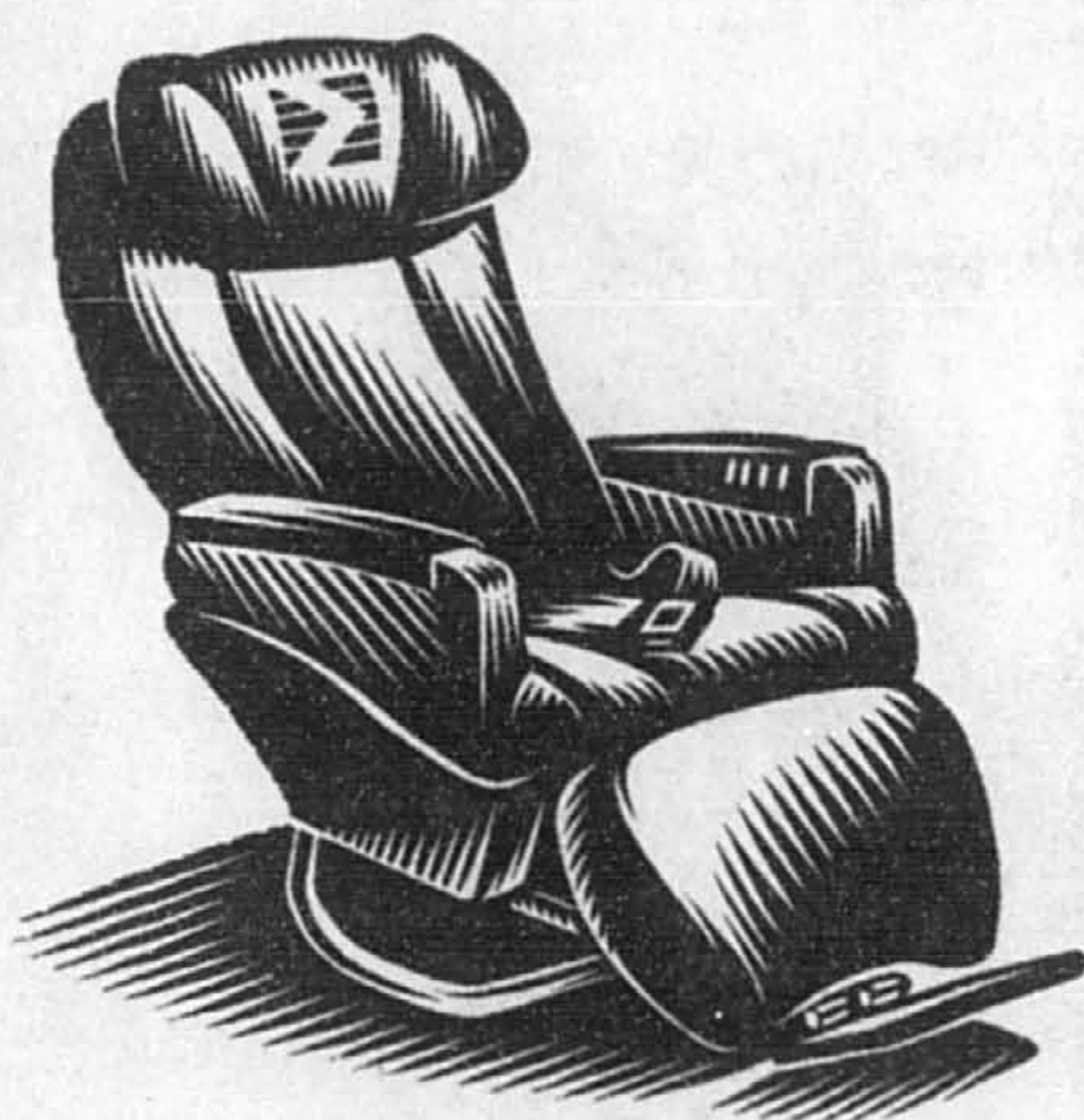
VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

H O N D A

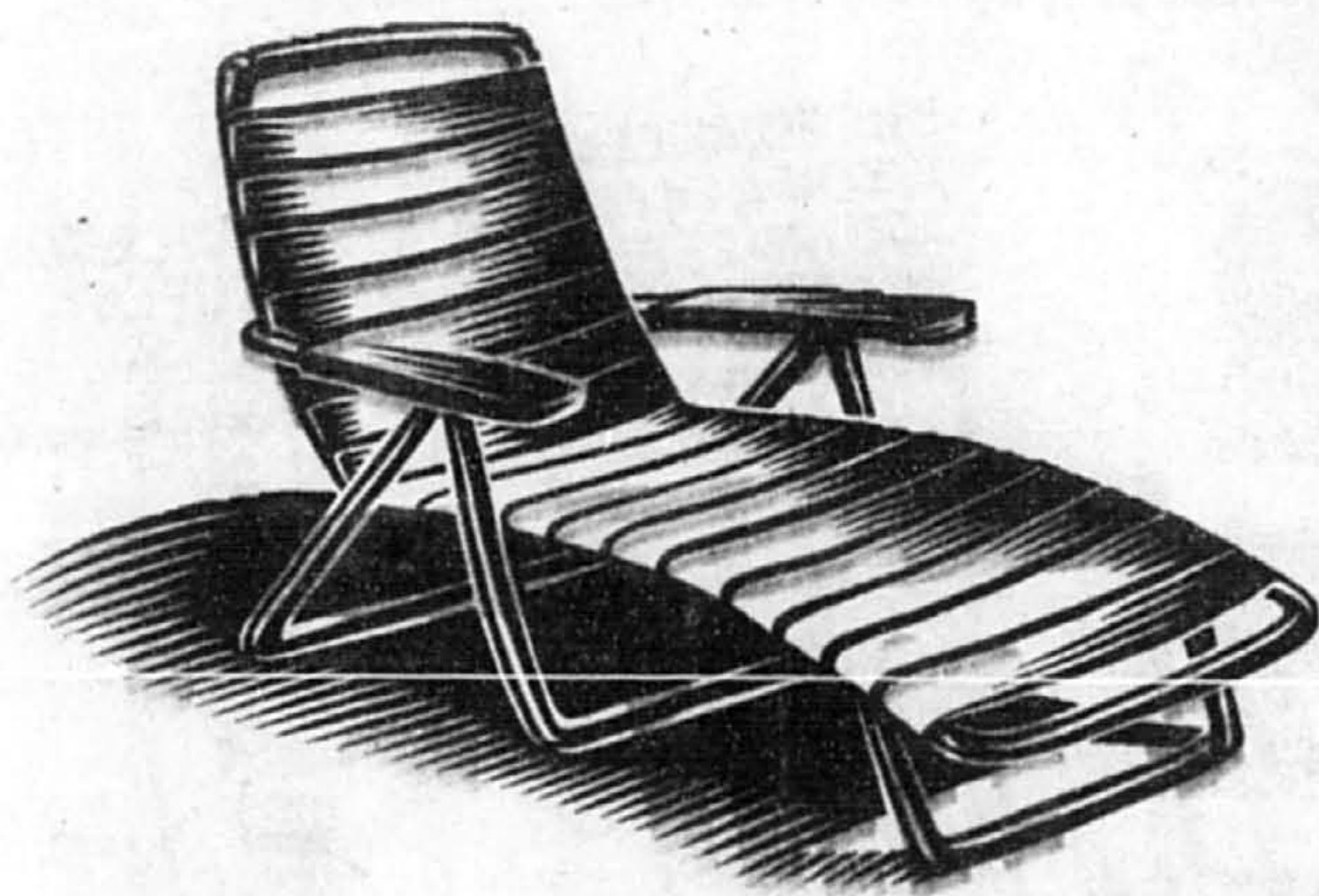
CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



Après 9 allers-retours, en plus de la prime de 45 000 points, vous obtenez 2 billets en classe économique pour n'importe quelle destination au Canada ou aux États-Unis continentaux sur les ailes de Canadien.



3 allers-retours et 15 000 points en prime!



Canadien *Plus*^{MD}

Rétroactif au
1^{er} septembre
1998!

Du premier septembre au 30 novembre 1998, faites trois allers-retours* admissibles à bord de Canadien^{MD}, d'Inter-Canadien^{MD}, d'American Airlines, de British Airways ou de Qantas et vous obtiendrez une prime de 15 000 points Canadien Plus à utiliser comme vous le désirez.

RETROACTIF EN PLUS!

Si vous avez voyagé avec nous depuis le premier septembre, vous vous rapprochez du but.

FACILE!

Pour profiter de cette offre, il suffit de donner votre numéro de membre Canadien Plus au moment des réservations ou de l'enregistrement. Pour chaque trio d'allers-retours admissibles, nous vous accorderons automatiquement une prime de 15 000 points* en plus de vos points habituels. Si vous n'êtes pas membre de Canadien Plus et désirez le devenir, veuillez consulter les conditions ci-dessous.

Réservez dès maintenant! - N'hésitez pas, composez le 1 800 665-1177 ou communiquez avec votre agent de voyages. Encore mieux, obtenez 500 points supplémentaires en réservant par l'intermédiaire de notre site Web au www.cdnair.ca

**Vous ne ferez pas
trois allers-retours?
Même si vous n'en faites
qu'un ou deux,
vous doublez vos points!††**

Canadien *Plus*^{MD}
Pour voyager comme vous l'aimez

www.cdnair.ca

American Airlines

BRITISH AIRWAYS



Inter-Canadien^{MD}

Vous devez être membre de Canadien Plus pour participer. Si ce n'est pas le cas, composez le 1 800 665-1177 pour vous inscrire, ou passez par notre site Web (www.cdnair.ca). Les nouveaux membres doivent faire parvenir leur carte d'embarquement et le reçu de leur billet à Canadien Plus, "Trois vols", C.P. 7737, Succ. Terminal, Vancouver (CB) V6B 5W9. *Ou nos partenaires régionaux. *Le seuil de points-primés Canadien Plus sera porté au compte du client en nombre différentiel en fonction du nombre d'allers-retours admissibles effectués entre le 01/09/98 et le 30/11/98 (par ex.: deux vols = seuil de points non atteint, de 3 à 5 vols = prime de 15 000 points, 6 vols = prime de 30 000 points). ††Si vous faites moins de trois allers-retours entre le 01/09/98 et le 30/11/98 (soit 1 à 5 tronçons), obtenez le double des points pour chaque tronçon effectué. Sont admissibles les vols réservés et effectués dans les catégories suivantes: Canadien ou ses partenaires régionaux: F, J, C, Y, B, H, Q; American Airlines: F, P, C, Y, B; British Airways: F, J, C, Y, S; Qantas: P, J, Y. Tous les règlements et les conditions du programme Canadien Plus s'appliquent. American Airlines est une marque déposée de American Airlines Inc. Canadien et Canadien Plus sont des marques déposées des Lignes aériennes Canadien International Ltée.

Cinq cents Nigériens ont péri dans l'explosion d'un oléoduc

Agence France-Presse
ITIWORDO, Nigeria

L'explosion d'un oléoduc qui a fait plus de 500 tués dans le sud-est du Nigeria est due à un sabotage organisé par des habitants qui voulaient revendre le pétrole au noir, ont affirmé hier soir plusieurs témoins dans la région.

Plus de 500 personnes tentaient de récupérer le carburant qui s'échappait dimanche de l'ouvrage saboté lorsque l'explosion eut lieu et qu'un gigantesque incendie se propagea à Itiwordo, a affirmé le lieutenant Timothy Dakwat. Une centaine d'autres personnes ont été brûlées et se trouvant dans des hôpitaux, a-t-il ajouté.

Au cours d'une visite sur le charnier encore fumant et d'où monte une odeur de chairs brûlées, le dirigeant nigérien, le général Abdusalami Abubakar, a mis en garde le pays contre les actes de sabotage.

« Vous vous plaignez d'être marginalisés (par le pouvoir central) », a-t-il dit à la population au cours d'une rencontre tendue, « mais il ne suffit pas de détruire les biens de l'État pour régler le problème. »

Le pays souffre, malgré son statut d'exportateur de pétrole, d'une grave pénurie de carburants que la population met sur le compte de la corruption et de la mauvaise gestion. Un marché noir florissant existe à côté des circuits de distribution officiels défectueux.

Le général a regardé en silence la population disposer des corps calcinés dans une fosse commune. Les fossoyeurs étaient payés chacun 200 naira (2,50 \$) pour leur participation.

Selon le chef de la police du district, cette tragédie aurait pu être évitée.

Des habitants avaient ouvert la semaine dernière, selon lui, une valve de l'oléoduc et des centaines d'autres personnes se sont ruées pour s'approvisionner dès que la nouvelle a été connue.

Lorsque la police a été informée, elle a tenté d'avertir les habitants du risque qu'ils couraient mais n'a pas été entendue. L'explosion a eu lieu dimanche peu après midi, a précisé l'officier.

Mais selon une autre version des faits rapportée par des témoins, ce sont des vandales qui avaient délibérément perforé l'ouvrage pour voler le pétrole. Pour ces témoins, c'est la pénurie qui est responsable de cette tragédie.



La télévision a diffusé des images des corps calcinés gisant dans des flaques d'essence en feu près de la ville de Jesse, au Nigeria.

Les rumeurs sur place mettent également en cause le propriétaire d'une motocyclette qui était venu faire le plein, laissant son moteur en marche. Une étincelle s'est échappée du moteur et aurait provoqué l'explosion.

Dans une première information, des témoins affirmaient qu'une querelle était née entre deux groupes rivaux et l'un d'eux aurait menacé de mettre le feu au pétrole avant de passer à l'action.

Enfin, selon d'autres témoins, c'est un fumeur allumant une cigarette qui serait à l'origine de la catastrophe.

Sur place, des corps d'hommes, de femmes et d'enfants jonchaient le sol, au milieu de récipients et d'entonnoirs de toutes tailles.

Un responsable de la société pétrolière d'État, la PPMC, a annoncé qu'une équipe d'experts, dont des sapeurs-pompiers et des techniciens, avait été dépêchée sur place.

Le responsable, qui a souhaité garder l'anonymat, a déclaré que cette équipe avait « éteint l'incen-

die et commencé les réparations de l'oléoduc ».

La société allait s'assurer que la distribution du carburant ne soit pas perturbée, a-t-il ajouté.

Les hôpitaux de la ville proche de Sapele et des environs sont débordés par le nombre des blessés. Un grand nombre a été évacué sur Warri à quelque 60 km du lieu de la catastrophe.

Par ailleurs, l'organisation écologiste Les Amis de la Terre a mis en cause hier, dans un communiqué publié à Londres, les compagnies pétrolières opérant au Nigeria, les accusant d'avoir négligé les règles de sécurité.

« Cette tragédie souligne la manière dont les compagnies pétrolières et le gouvernement corrompu du Nigeria exploitent au maximum les ressources du pays sans tenir compte de la sécurité publique », a affirmé le directeur de l'organisation, Tony Juniper.

Le fait que des gens essaient de recueillir du pétrole qui s'échappe d'un oléoduc « montre comment les immenses richesses du Nigeria

sont toujours contrôlées par un petit nombre et ne profitent pas au grand nombre », a-t-il ajouté.

Les activités des compagnies qui fournissent la majeure partie des revenus du gouvernement sont souvent attaquées par les populations des zones de production pour leur mépris de l'environnement et parce qu'elles estiment ne pas bénéficier suffisamment de ces ressources.

Ces dernières semaines, plusieurs bandes de jeunes ont attaqué les stations de pompage dans le delta du Niger, empêchant un tiers de la production d'être exportée.

La plupart des jeunes sont membres de la communauté Ijaw, l'une des plus fortes minorités dans les zones de production, qui s'estime délaissée par le pouvoir central.

Le 9 octobre, un groupe jusqu'alors inconnu, a menacé les employés étrangers et nigériens des compagnies pétrolières, leur demandant de quitter la région « où leur sécurité ne pouvait plus être garantie ».

EN BREF

Swissair : un quart des débris récupérés

■ Un quart environ des débris du MD-11 de la compagnie Swissair qui s'est abîmé début septembre au large de la côte est du Canada ont été récupérés par les équipes de recherche en mer, a indiqué hier un porte-parole du Bureau de la sécurité des transports (BST) du Canada, Réal Levasseur. Les opérations de recherche s'étaient intensifiées la semaine dernière, grâce à deux barges d'exploration pétrolière, utilisant une grue et des submersibles téléguidés pour remonter les débris de l'appareil concentrés sur une surface de 70 mètres sur 30, avec des « piles » de débris atteignant parfois trois mètres de haut. Jusqu'à mercredi dernier, seulement 10 % de pièces de l'avion avaient été remontées à la surface. Depuis, « on a récupéré quelques restes humains, beaucoup de petits morceaux de l'appareil et l'un des moteurs », a précisé M. Levasseur, ajoutant que celui-ci était « bien abîmé » mais qu'on devrait connaître grâce à lui, « d'ici une à deux semaines », la vitesse de l'appareil au moment de l'impact. Dimanche, les opérations en mer ont une nouvelle fois dû être interrompues, à cause de vents violents et d'une mer agitée, a déclaré M. Levasseur. Les recherches qui ont lieu jour et nuit, quand le temps le permet, sont retardées par l'effet des courants marins qui « éparpillent un peu les débris » au fond de l'océan, a souligné M. Levasseur.

Menteurs et voleurs les jeunes Américains !

■ Les jeunes Américains sont de plus en plus voleurs et menteurs et plus d'un sur trois pense qu'il faut parfois mentir et tricher pour réussir, selon une enquête publiée hier par un institut conservateur. Près d'un collégien sur deux (47 %) admet avoir volé quelque chose dans un magasin au cours de l'année écoulée, et 70 % reconnaissent qu'ils ont durant la même période triché lors d'examen, selon cette enquête menée auprès de 20 000 collégiens par l'institut indépendant Josephson, spécialisé dans l'éducation. Les jeunes sont encore plus nombreux (92 %) à reconnaître avoir menti à leurs parents au moins une fois durant l'année, les trois quarts (78 %) ayant menti plusieurs fois. Ils sont 82 % à avoir menti à leurs enseignants.

Les radio-oncologues sont rares au Québec

■ Québec risque fort d'être obligé de recourir à des services à l'extérieur pour assurer des traitements de radio-oncologie à certains patients. Cette situation est due au fait que huit candidats en formation se sont désistés au cours des dernières années, privant le Québec d'autant de spécialistes dans ce domaine, a expliqué hier le ministre de la Santé, Jean Rochon. « Comme avec les anesthésistes, on a eu un créneau difficile à passer. On va trouver une solution. Il faut que la radio-oncologie soit accessible pour les gens dans le temps requis pour leur santé. On va faire ce qu'il faut », a dit le ministre Rochon, hier, lors d'un point de presse à l'occasion de l'inauguration de travaux de rénovation en face de l'Assemblée nationale. Il y aura notamment un nouveau centre de radio-oncologie qui va commencer à fonctionner en décembre à Rimouski. Un autre ouvrira prochainement à Trois-Rivières. « Si tout le monde se met en mode de solution, cela va fonctionner », a dit M. Rochon. Il y a 37 radio-oncologues au Québec, et ils se disent débordés au point que certains patients devront recourir à des services à l'extérieur du Québec. D'autres provinces, dont la Colombie-Britannique, ont dû dans le passé recourir à certains services médicaux à l'étranger.

Texas : les pluies font au moins 18 morts

Agence France-Presse
AUSTIN, États-Unis

Au moins dix-huit personnes sont mortes au Texas à la suite de violentes pluies et de tornades qui ont détruit des maisons et des routes et forcé l'évacuation d'au moins 5000 personnes, a indiqué hier le président Bill Clinton avant de se rendre au sommet israélo-palestinien de Wye dans le Maryland.

Le président a promis d'aider les familles frappées par les inondations et offert ses prières.

Trois enfants étaient toujours portés manquants à la suite de ces intempéries qui ont touché le centre et le sud de l'État, selon les autorités texanes.

Le gouverneur du Texas George Bush devait survoler hier les régions touchées, où l'état d'alerte était maintenu.

« Il y a plusieurs secteurs où

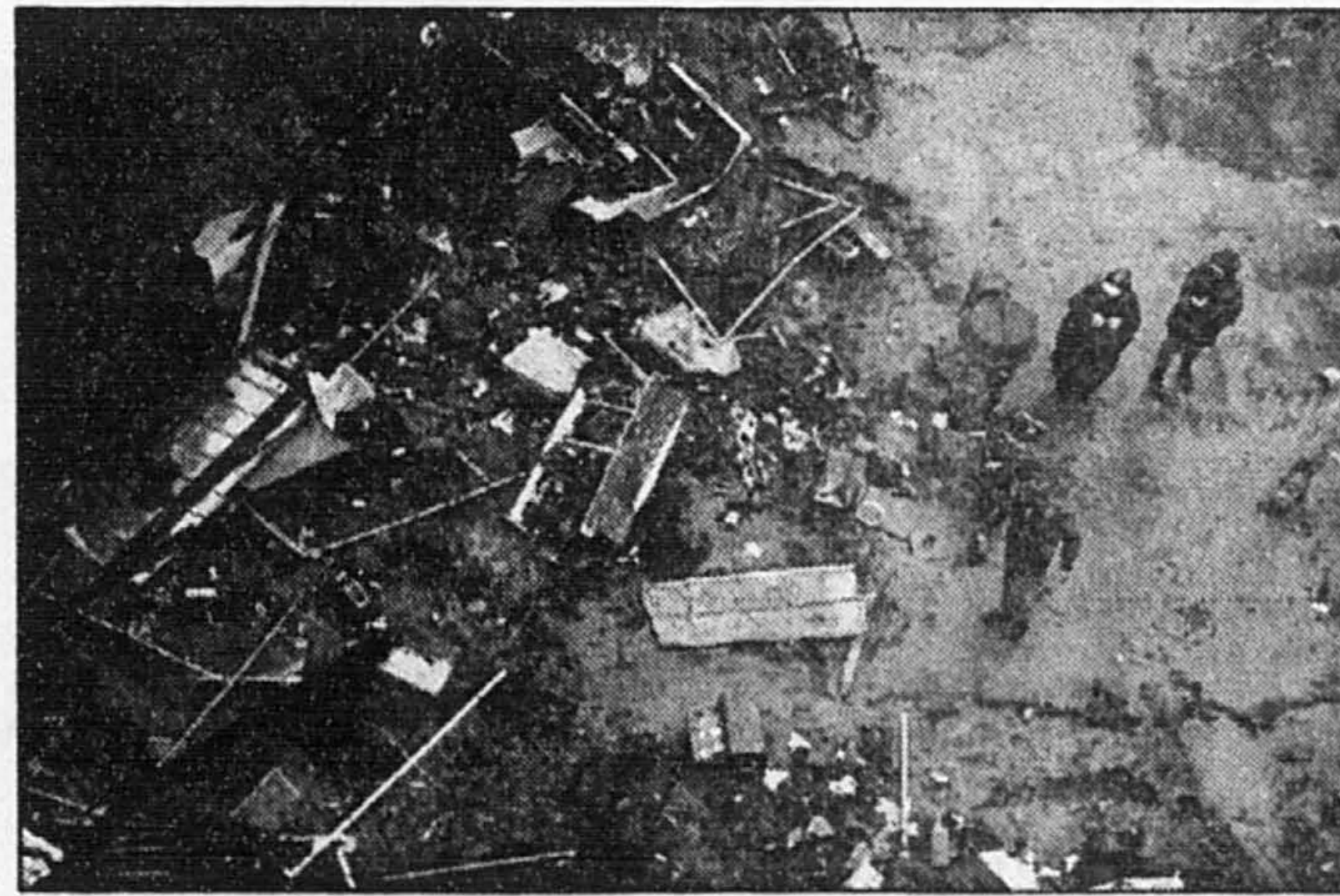
nous surveillons la crue des rivières », a indiqué un responsable des secours d'urgence du Texas, Jo Schweikhard. « Le seuil critique est atteint sur plusieurs cours d'eau et toute autre précipitation pourrait provoquer d'autres inondations », a-t-il ajouté.

Douze personnes au moins sont mortes du fait des inondations et deux autres ont été tuées par des tornades.

Les très importantes précipitations, qui ont affecté les secteurs s'étendant de San Antonio, au Texas, jusqu'à la frontière avec la Louisiane, ont provoqué l'évacuation en urgence de plusieurs milliers de personnes.

Des abris de secours ont dû être installés dans toute la région.

Une série de désastres avait déjà frappé le Texas au printemps dernier et l'État avait été déclaré zone sinistrée.



Des gens observent les débris laissés par les inondations de la rivière Guadalupe près de New Braunfels, au Texas.



Montréal et ses quartiers



Montréal et ses quartiers
Service des archives de La Presse
C.P. 11031, Succ. centre-ville,
Montréal (Québec) H3C 4W8

Télécopieur: (514) 285-6988

Nous vous ferons parvenir votre exemplaire sans frais supplémentaires, dans un délai de un mois suivant la réception de votre commande. Réservez dès maintenant en remplissant la fiche jointe et en la postant à l'adresse indiquée.

- ☐ Je désire obtenir _____ exemplaire(s) au montant de 4,00 \$ chacun (Incluant TPS et TVQ) - Enr. no. TPS R102972338 TVQ 1000516283
- ☐ Je joins mon chèque ou mandat-poste au montant de _____ à l'ordre de La Presse, Ltée.
- ☐ Je souhaite effectuer mon paiement par carte de crédit:
- ☐ VISA ☐ MasterCard
- Numéro de carte de crédit: _____
- Date d'expiration: _____
- Signature: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

App.: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél. (résidence): _____ Tél. (travail): _____

Politique

EN BREF

Un nouveau RIN

L'ex-péquistes et député indépendant de Montmorency, Jean Fillion, a lancé une nouvelle version du RIN, le Regroupement des indépendants nationaux. Hier, en conférence de presse, accompagné du cofondateur du nouveau regroupement, le notaire Daniel Beaulieu, M. Fillion a expliqué que son geste, la veille du déclenchement des élections, vise à donner une voix à ceux qui veulent exprimer des opinions autres que celles véhiculées par les formations politiques traditionnelles. « Plus souvent qu'autrement, on prime la liberté d'expression du député en bâillonnant les parlementaires », a expliqué M. Fillion, fiscaliste de profession. Le nou-

veau RIN, qui n'a rien à voir avec le Ralliement pour l'indépendance nationale de Pierre Bourgault, ne sera cependant pas enregistré comme un parti officiel lors du prochain scrutin, parce que son nom comporte le mot « indépendant », une caractéristique contraire à la Loi électorale.

Le PLQ dévoilerait le plan «O»

■ Un éventuel gouvernement libéral rendra public ce qu'il est convenu d'appeler le plan «O», c'est-à-dire les évaluations des conséquences de la souveraineté du Québec menées par le gouvernement lors du référendum d'octobre 1995. L'engagement en a été pris hier par le député libéral de Châteauguay, Jean-Marc Fournier. Ce dernier tente en vain depuis deux ans d'obtenir du ministre des Finances copie du plan mis en place à l'automne 1995 pour faire face aux soubresauts qui auraient pu se produire en cas de victoire référendaire du Oui.

Axworthy honoré

■ Le ministre fédéral des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, se rendra à Lisbonne, vendredi, pour recevoir un prix du Conseil européen pour la campagne qu'il a menée contre l'utilisation des mines antipersonnel. Le prix Nord-Sud est attribué annuellement à deux personnes, provenant chacune des hémisphères nord et sud, et qui se sont démarquées pour leur travail de protection des droits de la personne et de la promotion de la démocratie. L'autre lauréate cette année est Graca Machel, l'épouse du président sud-africain, Nelson Mandela, militante pour les droits des enfants.

Le partage de la dette

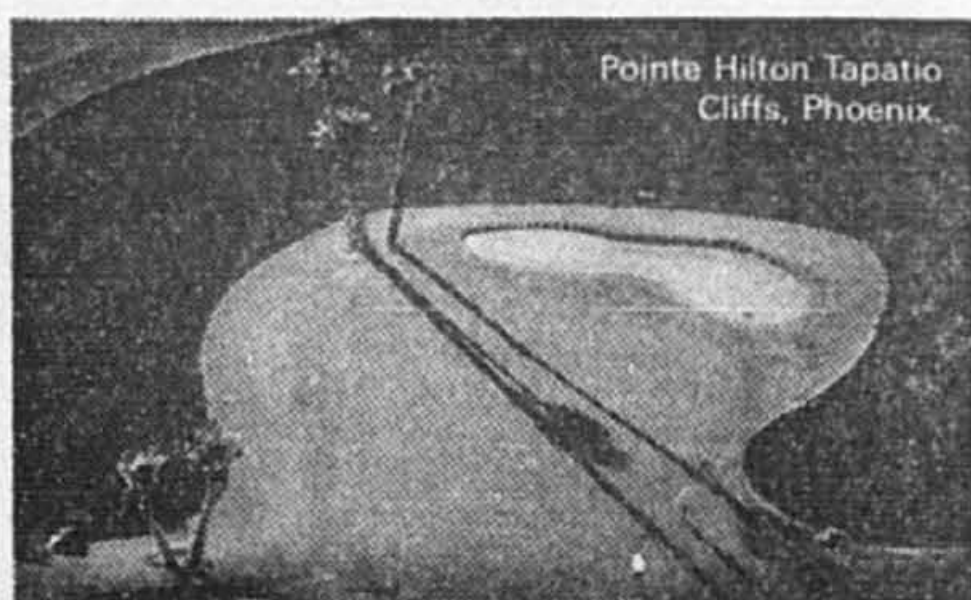
■ Le chef réformiste Preston Manning a confirmé hier qu'il avait eu des contacts avec les États-Unis au sujet du partage de la dette ca-

nadienne dans les derniers jours de la campagne référendaire d'octobre 1995. Ces révélations sont contenues dans un livre qui doit paraître le mois prochain. Ce livre a été écrit par l'ex-ambassadeur des États-Unis au Canada, James Blanchard, et le *Globe and Mail* a obtenu une copie du manuscrit. Selon M. Blanchard le chef réformiste lui aurait téléphoné pour lui faire part de divers scénarios au sujet de la dette. Prévoyant une victoire du Oui, il proposait que le partage de la dette soit réglé par une commission d'arbitrage international où siègeraient le Canada, et le Québec et leurs plus grands créanciers : les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon. Pour M. Manning, qui était à l'époque chef d'un tiers parti, cette intervention était justifiée en raison de l'attitude désinvolte du premier ministre Chrétien, qui refusait de croire à une victoire des souverainistes.

Presse Canadienne



Qu'est-ce qui vous ferait vraiment plaisir pour les vacances? Une partie de golf dans un site enchanteur? Un pique-nique exotique dans le désert? Ou encore, un après-midi en bonne compagnie à la piscine? Au Hilton, tout est possible. Le plaisir et l'aventure sont à votre service dans tous les hôtels Hilton du monde entier.



Pour réservations ou pour plus de renseignements, communiquez avec votre agent de voyages, composez le **1-800 HILTONS** ou visitez notre site au www.hilton.com

Naomi Campbell et Larry King, Gala de la National Italian American Foundation, Hilton Washington & Towers, E.U.

Soirée de gala, week-end d'évasion, vacances de rêve ou... semaine entière au lit.

Cela se passe au Hilton



Alors, faites-vous plaisir. Choisissez Hilton, dans plus de cinquante pays, pour faire ce qu'il vous plaît. Ou pour ne rien faire du tout.



John Lennon et Yoko Ono, Hilton Ann Arbor

Le Groupe Financier Banque Royale a une nouvelle @dresse :

www.banqueroyale.com

Un accès plus facile et rapide à notre site français.



GRUPE FINANCIER
BANQUE ROYALE

Politique

Charest reverrait les garderies à 5\$

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

Le chef libéral Jean Charest veut revoir le programme des places en garderie à 5 \$.

« On va revoir ça entre autres en termes d'équité, parce qu'on pense que c'est un système qui n'a pas livré ce que le gouvernement a dit qu'il allait livrer », a commenté M. Charest.

Le chef libéral a confié son insatisfaction dans le cadre de l'entrevue qu'il accordait à l'animateur Paul Arcand, sur les ondes de la radio de CKAC, à Montréal.

Il a expliqué qu'à ses yeux, « la classe moyenne du Québec a été la victime de cette mesure-là », parce qu'elle s'est vu retirer ses allocations familiales et qu'en contrepartie, elle n'a pas toujours eu accès aux places à 5 \$, à cause du manque de places.

Interrogé plus tard par les autres journalistes, M. Charest a précisé : « On aura l'occasion d'en reparler en campagne électorale. Il y aura des ajustements à faire à ce niveau-là, parce qu'il y a eu des ratés dans le programme des garderies, des ratés assez importants. »

Interrogé à savoir si cela signifiait la fin des places à 5 \$, il n'a pas répondu directement, répétant

qu'il préférerait en reparler dans un contexte où il pourra aborder l'ensemble des mesures destinées à la famille, et non une à la fois.

CSN et CEQ

Informées, la CSN et la CEQ ont vivement réagi à cette remise en question des places à 5 \$ par M. Charest.

La première vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a reproché à M. Charest d'être trop influencé par le lobby des garderies privées à but lucratif. Elle le soupçonne de privilégier l'aide directe aux parents plutôt que les places à 5 \$ subventionnées par l'État.

S'il manque de places à 5 \$ dans les garderies, c'est ce problème qu'il faut régler, et non remettre en question le principe et le programme, ont laissé entendre Mme Carbonneau et la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé.

Sur un autre plan, M. Charest a encore dû se défendre de proposer un programme économique si à droite qu'il se butera au consensus social plus au centre qui existe au Québec entre les partenaires socio-économiques.

Oui, concède-t-il, « il va y avoir de très vives réactions, comme il y en a eu en 1960, quand le Québec a

entamé la Révolution tranquille », mais son programme économique a au moins le mérite de proposer de vrais changements, argue-t-il.

Et d'ajouter que les différences seront au moins évidentes entre le Parti libéral et le Parti québécois.

Avec le Parti québécois, soutient M. Charest, ce sera « plus d'interventionnisme, plus d'État et plus de taxes ».

Popular MONTREAL 45 ans déjà!

5441, St-Hubert à Mt 274-5471

Jetta TDI 1999
5,9 l/100 km

Frugalité assurée!

ROUTIÈRE INCOMPARABLE!

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

Trudel relance le projet Ced-Or, au Témiscamingue

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale

Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, a confirmé hier le plan de relance pour la construction de l'usine de panneaux de cèdre Ced-Or à Lorrainville, au Témiscamingue, un investissement de 58 millions.

L'usine de panneaux de cèdre OSB, dont la production pourrait démarrer à l'automne 1999 avec 125 travailleurs en usine et 150 autres en forêt, sera la première du genre au Canada et la plus importante en Amérique du Nord. Le projet sera réalisé par la compagnie CPM Panel Projects inc., une filiale à part entière de la compagnie Espalau dont le siège social est à Val d'Or.



Rémy Trudel

La compagnie CPM a signé un contrat d'approvisionnement de 325 000 mètres cubes de bois avec la ministre des Ressources naturelles du Québec. La Société forestière Rexfor participera pour un montant de 8 millions, sous forme de débentures remboursables, au financement de la construction de l'usine. Investissements-Québec garantira pour sa part un prêt de 30 millions en faveur de la société CPM. CPM et Espalau investiront pour leur part une somme de 20 millions.

Le projet Ced-Or avait déjà fait l'objet d'une annonce officielle en mars 1997. Mais le promoteur à l'époque, Manexco de Val d'Or, n'est jamais parvenu, semble-t-il, à déposer sa participation de 10 millions.

Alliance Québec réclame l'école anglaise pour tous

L'école anglaise doit être ouverte à tous, c'est une question de droits et de justice, ont plaidé hier soir une demi-douzaine d'orateurs devant la section de l'ouest de l'île d'Alliance Québec.

Le président du lobby anglophone, William Johnson, a soutenu que la Charte de la langue française viole la Constitution canadienne en limitant l'accès à l'école anglaise. Il y voit une manifestation de « l'anglophobie » qui émane de la loi 101 selon lui, et qu'il dit aussi retrouver au Parti québécois et au Parti libéral du Québec.

Un immigrant originaire de Grande-Bretagne, Steven Potter, a expliqué avoir découvert avec stupeur et colère que ses enfants ne pouvaient pas fréquenter l'école anglaise. « C'est le Canada, ici ! », s'est-il exclamé. Il pensait y parvenir en les inscrivant d'abord à l'école privée, pour les transférer ensuite au secteur public anglais. Mais cela n'a pas fonctionné jusqu'à présent, et il a saisi les tribunaux de l'affaire.

L'avocat Brent Tyler défend quant à lui un couple de parents francophones qui veulent envoyer leur enfant à l'école anglaise. L'association de l'ouest de l'île lui a remis un chèque de 4800\$ hier soir pour poursuivre sa lutte. Les dispositions de la Charte de la langue française contreviennent à la Charte québécoise des droits et libertés, fait-il valoir.

Avec nos conseils d'expert en matière de CPG, vous aurez non seulement l'esprit tranquille dans le futur...



Vous aurez surtout l'esprit tranquille aujourd'hui.

« Le risque... Quelle horreur ! Nous, nous optons pour des placements sûrs, comme les CPG de la CIBC. Mais la sécurité, ce n'est pas tout. Grâce aux diverses options et aux conseils que nous obtenons, nous pourrions bénéficier de rendements améliorés. Comme ça, inutile d'attendre les années à venir. Pour profiter de la tranquillité d'esprit que nous procurent les CPG de la CIBC, nous achetons dès aujourd'hui. »

Gestion des avoirs CIBC

De meilleurs conseils. Plus d'options.
Le respect de vos décisions.

À la CIBC, vous profiterez d'un vaste choix de CPG, qui assure ainsi votre tranquillité d'esprit et vous permet d'améliorer votre rendement. Les CPG D'UNE DURÉE LIMITÉE, comme les CPG FLEXIBLES^{MD} CIBC et les CPG À TAUX SUPÉRIEUR^{MD} CIBC, sont assortis de taux garantis en plus de la flexibilité et de la liquidité qui vous permettent de profiter de taux plus élevés, le cas échéant.¹ Afin de faciliter la diversification, les CPG MULTI-MARCHÉS^{MC} CIBC sont les seuls CPG qui vous permettent de bénéficier de la croissance potentielle des marchés boursier et obligataire tout en ayant un capital et un taux de rendement minimum garantis.²

Afin de savoir comment les CPG CIBC peuvent vous aider à bâtir votre avenir, rendez-vous à votre centre bancaire CIBC et parlez à votre conseiller bancaire personnel dès aujourd'hui ou composez le 1 800 465-CIBC (2422). Visitez notre site web www.cibc.com/francais/

BANQUE
CIBC

VOIR LOIN... UNE TRADITIONSM

^{MD} Marque déposée de la Banque CIBC. ^{MC} Marque de commerce de la Banque CIBC. ¹ Renseignez-vous.

² Le rendement de ce produit dépendra de l'ampleur et du moment où, le cas échéant, les indices boursier et obligataire correspondants varieront pendant la durée de votre CPG. Si les indices régressent, vous pourriez n'obtenir que l'intérêt minimum garanti. Renseignez-vous.

QUOI?



« Votre **auto**
n'est pas assurée
chez Desjardins? »

Vous passez à côté d'une foule d'avantages
et surtout, du prix que peut vous offrir
l'assurance en direct de Desjardins!

**Avant d'assurer votre auto,
appelez à la caisse
ou au 1 888 277-8726**



**Assurances générales
des caisses Desjardins**

Une souris au chocolat peu appréciée

d'après AFP
LONDRES

Une femme a mordu dans une barre chocolatée et s'est retrouvée avec la tête et l'épaule d'une souris entre les dents, a-t-on appris lundi lors du procès du fabricant de la confiserie à Londres.

Une amie de Marie Henriques lui avait acheté une barre « Topic », fabriquée par la société Mars, dans un kiosque du métro du centre de Londres en avril 1997.

« Elle en a mangé les trois-quarts, puis, lorsqu'elle a glissé le dernier morceau dans sa bouche, elle a senti quelque chose de dur », a raconté son avocat. « Miss Henriques a vu un objet noir avec de la fourrure, entouré de caramel et de noisettes. Elle a pensé qu'il s'agissait d'un noyau de pêche. »

En fait de noyau, des analyses ont démontré qu'il s'agissait bel et bien de la tête et de l'épaule d'une souris.

L'enquête a démontré que le fabricant avait acheté des noisettes à un fournisseur turc et les avait stockées dans l'entrepôt d'une société en Grande-Bretagne.

Cette société avait signalé une prolifération de souris dans son entrepôt, mais le fabricant avait omis d'ordonner des vérifications de ses barres chocolatées, selon l'avocat de la jeune femme.

Le procès se poursuit.
L'histoire ne dit pas où est passé le reste de la souris.

DEPUIS 1983

**Le choix
Cuir N° 1!**

Le canapé haut dossier Flamingo

Structure 100 % bois massif garantie 10 ans
Confort ferme ou souple au choix
Haut dossier repose-tête

(Larg. 183 x haut. 103 x prof. 99). Cuir Dakar, vachette fleur corrigée et pigmentée (épaisseur 1,2 à 1,6 mm), tannage minéral. Finition salinée, 6 coloris au choix. Boiserie apparente en hêtre massif teintée noyer antique. Structure bois massif. Assise mousse de polyuréthane haute résilience. Dossier mousse de polyuréthane haute résilience. Existe aussi en canapé 3 places lit, canapé 2 places fixe, fauteuil et pouf. Les meubles et objets de décoration étant de fabrication artisanale, leur dimensions et finitions peuvent subir de légères variations qui confirment leur caractère original et authentique.

Cour. 3 695 \$
Promo 2 795 \$
T.P.S. incluse
* 96 \$ par mois
36 versements

Maintenant au coeur de Montréal
505, avenue du Président-Kennedy
Montréal (Québec)
Tél. : (514) 350-9004

IL EXISTE UN LIEU
RÉCONFORTANT ET CONFORTABLE
INFINIMENT SENSIBLE À VOS BESOINS.



Le Complexe funéraire Mont-Royal est un lieu commémoratif unique, lové au coeur de la forêt du Cimetière Mont-Royal, sur la crête nord du mont Royal. Ici, nous veillons à votre paix d'esprit en vous offrant tous les services commémoratifs sous un seul toit. Une attention spéciale est accordée au moindre détail et chaque service est conçu sur mesure pour vous.

Les salles de réception entièrement équipées offrent une vue panoramique de la ville. Goûters ou repas complets y sont servis, pour événements de toute envergure, dans un décor raffiné évoquant la chaleur d'un foyer.

Optez pour une chapelle datant du début du siècle ou pour une chapelle plus contemporaine convenant à tous les styles et à tous les rites. Trois salons confortables, aménagés avec goût, sauront également répondre à vos besoins.

Le Crématorium, adjacent au Complexe funéraire Mont-Royal, a été le premier au Canada à offrir des services de crémation. Aujourd'hui, le nouveau Complexe propose un vaste choix de niches intérieures logées dans un élégant columbarium. Un escalier circulaire relie les deux étages abritant des niches avec façade de verre ou de marbre d'Italie.

Venez nous visiter. Notre personnel respectueux a été trié sur le volet afin de vous accompagner dans un cheminement qui offre la satisfaction d'avoir fait les bons choix.



SERVICES COMMÉMORATIFS MONT-ROYAL
Pour apprivoiser le lien inextricable qui unit la vie à la mort

Prenez Remembrance à partir du chemin de la Côte-des-Neiges, remontez Camillien-Houde et tournez à gauche à notre enseigne ou empruntez le boulevard Mont-Royal jusqu'au Chemin de la Forêt.

1297, Chemin de la Forêt, Outremont (514) 279-7358 Téléc.: (514) 279-0049 www.mountroyalcem.com
COMPLEXE FUNÉRAIRE MONT-ROYAL • CIMETIÈRE MONT-ROYAL • RÉSIDENCE FUNÉRAIRE BLYTHE BERNIER • COMPLEXE FUNÉRAIRE DES TREMBLES

Politique

Les conservateurs raflent deux des trois partielles, au N.-B.

ANDRÉ PÉPIN
MONCTON, N.B.

Les conservateurs du Nouveau-Brunswick ont surpris, hier, en remportant deux des trois élections complémentaires qui se déroulaient dans la province.

Dans Moncton-Est, ils ont fait élire leur jeune chef de 32 ans, Bernard Lord. Le comté était représenté depuis un quart de siècle par le libéral Raymond Frenette.

Les conservateurs ont aussi enlevé la circonscription de Fredericton-Sud, considérée comme une autre forteresse libérale. Le conservateur Brad Green l'a emporté sur son rival libéral, le ministre Russ King. Au cours des derniers mois, M. King a été maintes fois critiqué pour la détérioration des soins de santé.

Il s'agit d'une dans les deux cas, d'une dure leçon pour les libéraux de Camille Thériault.

Bernard Lord, un avocat de Moncton, a dû batailler ferme pour remporter cette victoire surprise, devant une machine libérale toute puissante dans la région.

L'élection complémentaire dans Moncton-Est a été déclenchée après l'annonce récente du retrait de Raymond Frenette de la politique active. M. Frenette, rappelons-le, avait agi comme premier ministre intérimaire, après le départ de Frank McKenna, l'an dernier. Au cours des dernières semaines, malgré son retrait de la vie politique, M. Frenette a travaillé d'arrache-pied pour faire élire Charlie Bourgeois, un ancien joueur de hockey de la ligue nationale, bien connu au Nouveau-Brunswick comme dirigeant d'une importante école de hockey.

Il s'agit donc d'une défaite très amère pour les troupes du nouveau premier ministre Camille Thériault qui prenait le pouls de la population pour une première fois depuis son accession à la tête des libéraux. Le mécontentement de plusieurs

groupes de citoyens, l'usure du pouvoir et une situation économique difficile semblent jouer contre les libéraux qui règnent en maître sur la province depuis 1987.

Seul le comté de Kent, au nord de Moncton, est demeuré fidèle aux libéraux dans une troisième complémentaire.

Les élections générales au Nouveau-Brunswick ne sont pas attendues avant l'an prochain, selon les indications du premier ministre Thériault. Ce dernier entend mettre en place plusieurs réformes avant de faire face à l'ensemble de l'électorat. Les libéraux détiennent 45 sièges à l'Assemblée législative, comparativement à neuf pour les conservateurs et un seul pour le NPD.

Les conservateurs de Bernard Lord ont maintenant l'occasion, avec un chef en Chambre, de retrouver une certaine popularité, perdue depuis la défaite de Richard Hatfield aux mains de Frank McKenna.

DEMANDÉ

BIJOUX · MONTRES · ARGENTERIE ANTIQUITÉS · LALIQUE · OBJETS D'ART

Païement immédiat pour diamants, rubis, saphirs, émeraudes, jade, perles, bijoux antiques et modernes.



Payons prix très élevé pour bijoux signés; Asprey, Birks, Boucheron, Bulgari, Cartier, Chaumet, Mauboussin, Tiffany, Van Cleef & Arpels, Webb et autres.



Montres de qualité, qu'elle fonctionne ou non. Platine, or, acier, argent ou plaqué or.

Montres-bracelets, horloges et montres de poche signées; Breguet, Cartier, Gubelin, Schaffhausen, Jaeger Le Coultre, Patek Philippe, Rolex, Tiffany, Vacheron & Constantin, et autres montres de grande qualité.



Antiquités, argenterie et objets d'art. Chandeliers, couverts, services à thé, plateaux, soupières. Peintures anciennes, dessins, gravures et bronzes. Verre de Lalique, Daum, Galle, Moorcroft, Etc.

John D. Shearer Gemologist Ltd.

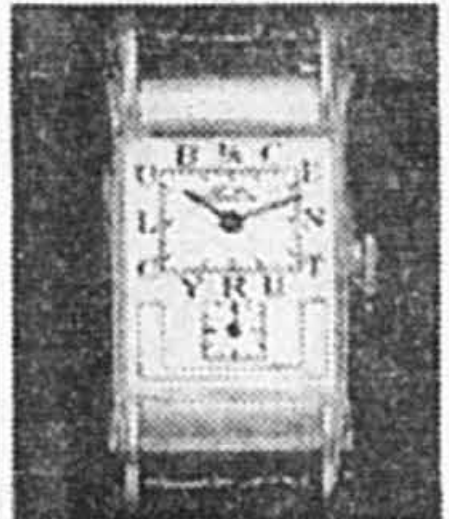
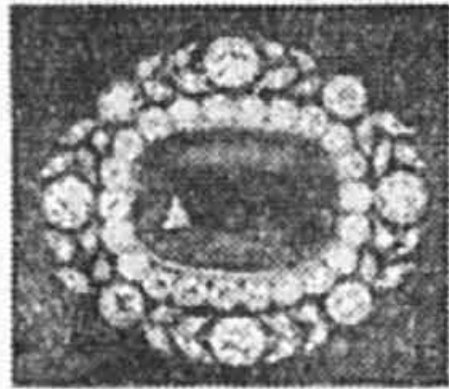
chez Thompson & Whetstone

1117, rue Ste-Catherine O., bureau 900, Montréal

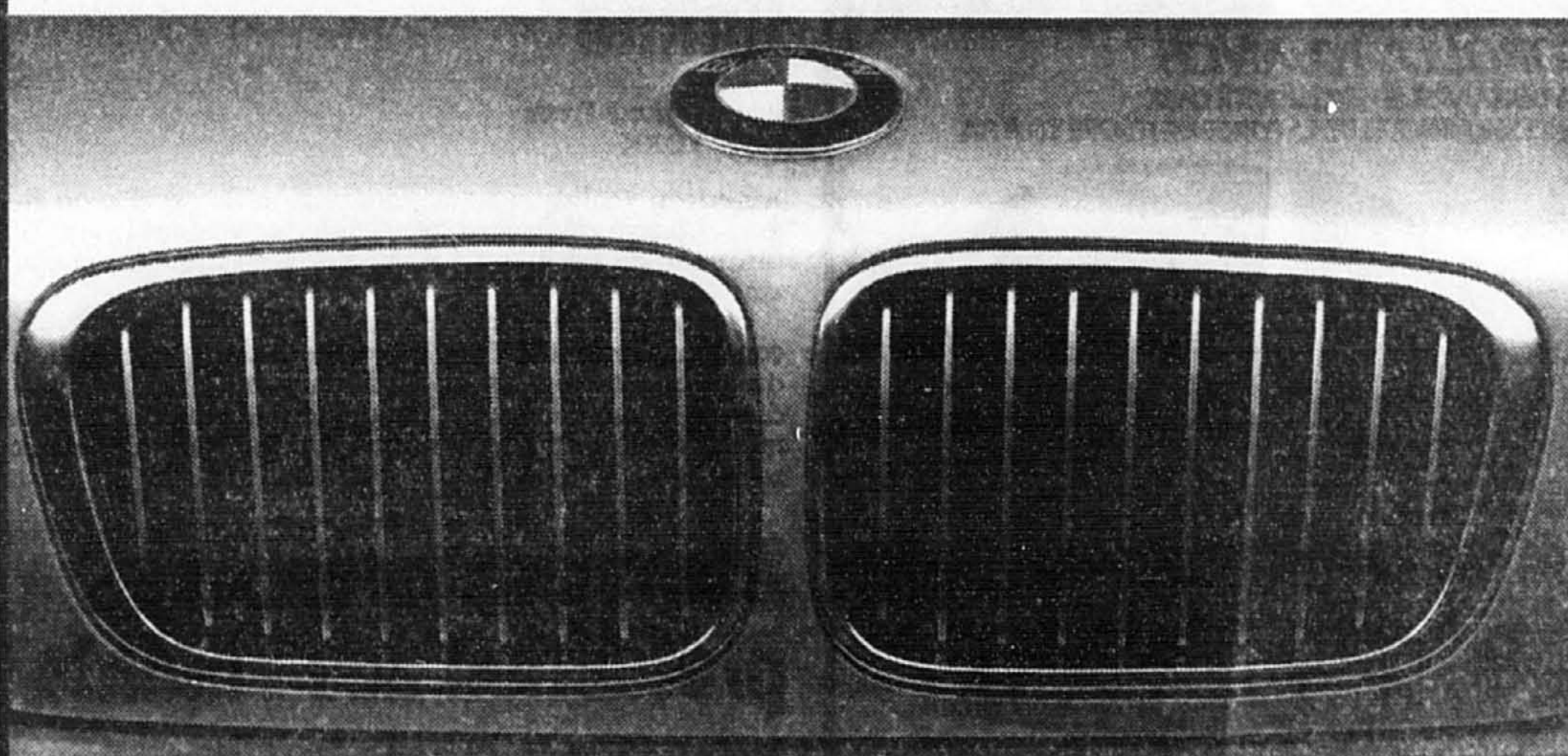
Téléphone (514) 289-9761

6 jours seulement

du lundi 19 octobre au samedi 24 octobre · 9 h à 17 h 30



Un taux qui a de la gueule!



3,9%

Un taux protégé sur la BMW 328i et la BMW 528i.

Jusqu'au 31 octobre 1998, vos concessionnaires BMW du Grand Montréal vous font une offre qui a de la gueule: un taux protégé de 3,9% sur les modèles 328i et 528i 1998. Dépêchez-vous donc de passer chez votre concessionnaire BMW, car avec un pareil taux, les BMW 328i et 528i 1998 s'envoleront très vite! Et s'il n'en reste plus, c'est vous qui risquez de faire la gueule!

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
(450) 667-4343 / Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662 / 343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal 875-4415



Le plaisir de conduire.

* Offre valable sur les modèles 328i et 528i 1998 neufs, 4 portes, 5 vitesses. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 399\$ pour la 328i et de 599\$ pour la 528i sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 27 mois (328i) et de 36 mois (528i), avec un versement initial ou une valeur de reprise de 4 999\$ (328i) et de 6 999\$ (528i). Le taux de financement est 3,9%. Valeur résiduelle garantie de 31 614\$ (328i) et de 29 786\$ (528i). Des frais de 0,15\$ du km s'appliquent (328i) et de 0,20\$ du km (pour la 528i) sur la portion du kilométrage excédant 18 000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 31 octobre 1998.

QUOI?



« Votre maison n'est pas assurée chez Desjardins? »

Vous passez à côté d'une foule d'avantages et surtout, du prix que peut vous offrir l'assurance en direct de Desjardins!

Avant d'assurer votre maison, appelez à la caisse ou au 1 888 277-8726



Desjardins

Assurances générales des caisses Desjardins

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Multimédia

MERCREDI

Internet

JEUDI

Logiciels

VENDREDI

Technologie

Multimédia, petit et grand format



Marie-Andrée Amiot

soins quotidiens des gens ordinaires, mais qui sont dérivés de produits infiniment plus complexes, nés de projets destinés à la grande entreprise.

Très souvent, des projets qui n'avaient rien à voir avec ce qu'ils sont devenus mais qui, grâce à l'imagination de visionnaires, ont abouti dans les mains des consommateurs. Un peu comme la recherche spatiale qui nous a fourni le velcro, les calculatrices et des ordinateurs pour tous.

Cette semaine, un exemple de ce transfert de connaissances nous a été fourni par une entreprise dont on entend peu parler et qui a produit une application multimédia qu'on retrouvera peut-être bientôt dans les bibliothèques de quartier.

L'Alcan et LGS

Jusqu'en 1996, les chercheurs du groupe Alcan disséminés un peu partout dans le monde devaient taper des heures de travail pour retracer les informations conservées

dans les centres d'archives. Toute la collecte d'information se faisait avec l'aide d'un intermédiaire, car même si les documents étaient répertoriés dans une base de données, les chercheurs n'avaient pas tous accès à ces documents à partir de leur ordinateur.

Jusqu'au jour où, dans les hautes sphères, on s'est dit que toute cette paperasse devait être accessible plus rapidement.

On a donc fait appel au Groupe LGS, une société informatique dont le siège social est à Montréal. Après avoir exposé le problème aux consultants de l'entreprise, LGS a proposé une solution d'affaires qui n'entraînerait pas en conflit avec la culture de l'aluminerie et qui permettrait à tout le monde de partager les connaissances.

On a proposé de monter une bibliothèque virtuelle qui serait accessible par le truchement d'un réseau intranet (réseau confidentiel à l'intérieur d'Internet, qui n'est accessible qu'au personnel sélectionné).

L'équipe de LGS chargée du projet a procédé à la numérisation de milliers de documents, certains datant des débuts de l'entreprise, pour les rendre lisibles dans un système informatique peu importe l'endroit où se trouvent les employés. Puis, on a blindé l'information dans un intranet afin de protéger les documents secrets contre des visites d'intrus.

La suite de logiciels intégrés qui a servi à l'implantation de cette bibliothèque virtuelle est maintenant entre les mains des employés et devrait être mise en service sous peu. Mais la technologie développée par le groupe LGS peut être transférée vers d'autres organisations.

Claude Montplaisir, vice-président chez LGS et responsable de l'équipe qui a mis la suite de l'Alcan sur pied, s'est dit que son produit pourrait servir à des bibliothèques publiques.

Trouver un ouvrage à la bibliothèque municipale est parfois ardu. À moins de connaître les données

répertoriées par les archivistes (les auteurs ou les titres, par exemple) comment faire pour mettre la main sur un document si on n'a en tête qu'un concept ou des mots clés?

« Il faut faire fi du format actuel et proposer une toute autre classification, explique M. Montplaisir. Il faut se mettre dans la peau du chercheur et penser à des méthodes de recherche selon son angle. »

Si les bibliothécaires embarquent, les visiteurs pourront consulter des bases de données où tous les mots, tous les concepts, toutes les idées, seront répertoriés. Ils pourront ainsi effectuer leur recherche comme s'ils consultaient un agent de recherche sur Internet: à partir de mots clés mais aussi de concepts vagues qui les guideront vers les ouvrages concernés.

En outre, les documents multimédia, ceux qui renferment du son et des images vidéo, pourront faire partie de cette banque parce qu'ils sont déjà numérisés, condition essentielle à la saisie de données.

LANCEMENT DES '99

au prix des '98

3 JOURS SEULEMENT

EN RAISON D'UN INVENTAIRE TRÈS BAS, NOUS OFFRONS NOS MODÈLES 99 AU PRIX DES 98 POUR UN TEMPS LIMITÉ !

0\$
COMPTANT*

TAUX RÉDUIT
SUR TOUT NOTRE INVENTAIRE

RABAIS AUX DIPLÔMÉS
LA MEILLEURE ALLOCATION D'ÉCHANGE
POUR VOTRE VÉHICULE

ÉDITION LIMITÉE COROLLA

LA COROLLA NUANCE

VENEZ LA DÉCOUVRIR EN EXCLUSIVITÉ CHEZ LES 4 CONCESSIONNAIRES DE LA FORCE DE FRAPPE TOYOTA



LA FORCE DE 4 CONCESSIONNAIRES TOYOTA

c'est le pouvoir de vous offrir LE PLUS GRAND INVENTAIRE de Toyota au meilleur prix sur le marché.

LA FORCE DE FRAPPE
TOYOTA

* Sujet à l'approbation du crédit. Voir détails et conditions sur place.

RIVE-NORD
VIMONT LEXUS TOYOTA

255 St-Martin E. Vimont, Laval

668-2710
MONTRÉAL
ALIX TOYOTA

6807 De Lorimier (près de Bélanger)

376-9191
MONTRÉAL
TOYOTA CENTRE-VILLE

1922 Ste-Catherine O. Centre-ville

935-6354
RIVE-SUD
TOYOTA DUVAL

1175 Ampère, Boucherville

655-2350

Compatible Celeron 266 Mhz

- Boîtier moyen AT
- Carte-mère AMPTRON PII2300
- 32 Mogs de mémoire
- Disque dur de 3,2 Gigs / Fujitsu
- Carte vidéo S3 2 Mogs PCI
- CD-ROM 32X

- Audio compatible on board
- Fax / Modem 56,6 K Compatible
- Clavier Win 95
- Souris compatible
- Moniteur 14"
- CD de recouvrement inclus

GARANTIE DE 2 ANS

KII 266

1059\$
Supra R Celeron 300 A

- Boîtier moyen ATX
- Carte-mère INTEL MU440EX
- Mémoire clectica 32 Mogs
- Disque dur de 4,3 Gigs / Fujitsu
- Carte vidéo ATIXPERT@WORK 4 Mogs AGP
- CD-ROM 32X Panasonic
- Audio Yamaha XG PCI on board

- Fax / Modem USR 56,6 K
- Clavier Supra Win 95
- Souris Microsoft PS/2
- OS Windows 98
- Moniteur Supra R 15" Digital
- Promotion Antidote / Explorer en direct
- CD de recouvrement inclus

GARANTIE DE 4 ANS

SU30A

1749\$

Disponibles chez tous les détaillants


COOPSCO

Appelez-nous pour connaître celui le plus près de chez vous.

(514) 352-1121

La plainte de Paula Jones contre Clinton publiée sur Internet

Associated Press
LITTLE ROCK, Arkansas

Le tribunal fédéral de Little Rock, dans l'Arkansas, a rendu publics hier sur Internet des documents, tenus secrets jusqu'alors, sur l'instruction de la plainte pour harcèlement sexuel déposée par Paula Jones contre Bill Clinton, à l'origine de l'affaire Lewinsky.

Dans sa déposition écrite dans cette affaire, le président américain affirme n'avoir eu « aucune » relation sexuelle avec une femme travaillant pour le gouvernement fédéral ou pour l'État de l'Arkansas depuis 1986, date fixée par le juge.

Paula Jones accuse Bill Clinton, à l'époque gouverneur de l'Arkansas, de lui avoir fait des avances à caractère sexuel dans la suite d'un hôtel de Little Rock, le 8 mai 1991, et de lui avoir ensuite fait payer professionnellement son refus.

La juge Susan Webber Wright a débouté la plaignante le 1^{er} avril, constatant que la jeune femme ne pouvait apporter la preuve des mesures qu'aurait prises contre elle M. Clinton. Mais les avocats se retrouveront aujourd'hui devant la Cour d'appel fédérale tandis que les négociations en vue d'un éventuel accord à l'amiable se poursuivent.

Paula Jones a proposé dimanche d'abandonner sa plainte en échange de deux millions de dollars US, a affirmé hier le *Washington Post*, ajoutant que l'avocat du président américain, Robert Bennett, avait rejeté l'offre.

Pour lire le dossier sur Internet :
<http://www.ars.uscourts.gov>

People sur American Online

Agence France-Presse
NEW YORK

American Online, société américaine de service en ligne, a passé un accord avec Time New Media pour la diffusion en exclusivité de l'édition en ligne du magazine américain *People*.

Cet accord, qui doit recevoir l'aval des autorités de contrôle, permet à Time New Media, filiale d'édition du groupe Time Warner, de donner une plus large audience à son magazine notamment dans le reste du monde, selon un communiqué commun hier des deux sociétés.

Microsoft pense à la protection des enfants

Agence France-Presse
REDMOND, État de Washington

Microsoft a annoncé la création d'un nouveau site internet pour aider parents et éducateurs à encourager les enfants à explorer le Web tout en les protégeant, dans un communiqué publié jeudi.

Ce site, www.microsoft.com/misc/safeonline/, offre des informations sur la protection de la vie privée ainsi que des liens directs avec des sites d'intérêt général ou destinés particulièrement aux enfants, indique le fabricant de logiciels de Redmond (Washington).

MERCREDI 21 OCTOBRE À LA BAIE

SOLDE DU

JUSQU'À 21 H
Centre-ville, jusqu'à 19 h

DIRECTEUR

La mode pour toute la famille

**30 %
de rabais**

Toutes les tenues
d'extérieur pour homme,
femme et enfant

Sur nos prix ordinaires.
Tenues d'extérieur, rayons 100, 300 et 400.

**30 %
de rabais**

Tous les accessoires
pour saison froide

Chapeaux, écharpes et gants dans le
lot, pour homme, femme et enfant.
Sur nos prix ordinaires.

Accessoires mode, rayons 200, 300 et 400.

**30 %
de rabais**

Tous les vêtements
du rayon des sports
pour homme et enfant

Dans le lot : Nike, Reebok.
Sur nos prix ordinaires.
Tenues de sport, rayon 740 et 400.

**30 %
de rabais**

Chemises et cravates

Sur nos prix ordinaires.
Chemises et cravates, rayons 330 et 334.
Exception : la boutique Le Président.

**30 %
de rabais**

Tous les poignoirs
et toutes les tenues
de nuit pour femme

Sur nos prix ordinaires.
Tenues de nuit, rayon, rayons 170 et 820.

**30 %
de rabais**

Tricots pour homme,
femme et enfant

Sur nos prix ordinaires.
Tricots, rayons 147, 344 et 400.
Exception : les tricots griffés.

**30 %
de rabais**

Toutes les chaussures
et toutes les bottes

Modèles de ville, tout-aller, de sport,
pour homme, femme et enfant.
Sur nos prix ordinaires.
Chaussures, rayon 012.

**30 % DE RABAIS
ADDITIONNEL**

Chaussures et bottes
à prix déjà
réduits de 25 % à 50 %

Pour homme, femme et enfant.
Sur nos prix déjà réduits.

Des liquidations mode irrésistibles

**50 % DE RABAIS
ADDITIONNEL**

Accessoires mode à prix
déjà réduits pour femme

Dans le lot : sacs à main, ceintures, gants,
écharpes, chapeaux et bijoux mode.

Sur nos prix déjà réduits.

Accessoires mode, rayon 200.

**50 % DE RABAIS
ADDITIONNEL**

Tenues mode,
dont les tenues griffées,
en liquidation pour homme,
femme et enfant

Sur nos prix étiquetés.

Tenues mode, rayons 100, 300 et 400.

**30 % DE RABAIS
ADDITIONNEL**

Lingerie à prix déjà réduits
pour femme

Dans le lot : tenues de nuit, peignoirs,
lingerie de jour et dessous.

Sur nos prix déjà réduits.

Lingerie, rayons 170, 178, 258 et 820.

Aubaines maison

**50 %
de rabais**

Tous les duos-sommeil

Sur nos prix ordinaires.

Lits, rayon 515. Ces articles ne sont pas offerts
à la Baie, Carrefour Laval, Place Rosemère.

**25 % de rabais
additionnel**

Sélection de duos-sommeil
en liquidation

Sur nos prix déjà réduits.

Lits, rayon 515. Ces articles ne sont pas offerts
à la Baie, Carrefour Laval, Place Rosemère.

**30 %
de rabais**

La boutique de Noël

Boules, ornements et arbres de Noël.
Sur nos prix ordinaires.

Boutique de Noël, rayon 545.

Exceptions : les cartes le papier d'emballage.

**NOTRE LIQUIDATION
SE POURSUIT!**

Jusqu'à

50 % de rabais

Linge de maison

Sélection de modèles.

Sur nos prix ordinaires.

Linge de maison, rayon 601.

**25 % à 50 %
de rabais**

Meubles en liquidation

Sélection de modèles.

Sur nos prix étiquetés.

Meubles, rayon 501. Ces articles sont offerts
à la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest, Galeries d'Anjou.

**40 %
de rabais**

Toutes les friandises
d'halloween

Sur nos prix ordinaires.

Friandises, rayon 729.

**20 %
de rabais**

Jouets

Sur nos prix ordinaires.

Jouets, rayon 762.

60 % de rabais

Liquidation! Sélection
de jouets marqués
d'un point rouge

Sur nos prix étiquetés.

Jouets, rayon 762.



**MON MAGASIN
MON STYLE**
DEPUIS 1670

MERCI DE MAGASINER À LA BAIE

Avantage Tarif à l'appel^{MC}
L'interurbain réinventé pour les PME



**Pour obtenir le tarif à l'appel,
 il suffit d'appeler.**

1 877 PME-BELL

Avec le plan d'économie *Avantage Tarif à l'appel*, vos interurbains sont désormais facturables à l'appel* plutôt qu'à la minute et ce, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sur vos lignes d'affaires, y compris les lignes sans frais 800, 888 et 877. Des tarifs avantageux pour votre PME et une innovation de taille dans le monde des interurbains d'affaires. **Seulement 35¢ l'appel au Canada et 50¢ aux États-Unis.**



En affaires, il n'y a que des solutions.^{MC}

www.bell.ca/avantage